



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

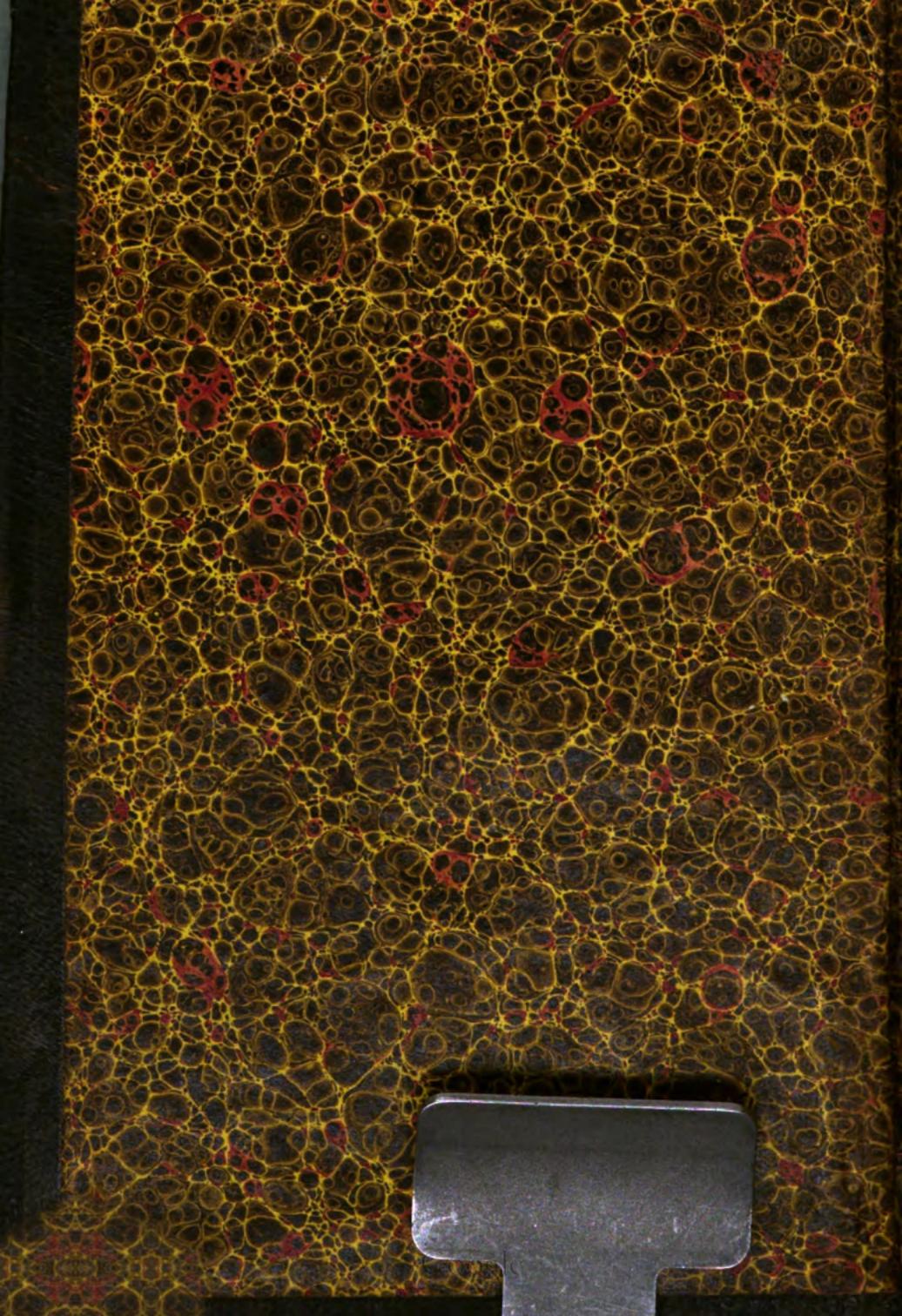
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







39-Q-3

CONSIDÉRATIONS

SUR LA

RÉVOLUTION BELGE

DE 1830.

CONSIDÉRATIONS
SUR LA
RÉVOLUTION BELGE
DE 1830,

Par l'abbé G. Moens.

TOME SECOND.

LIÈGE,
IMPRIMERIE DE JEUNEHOMME FRÈRES,
DERRIÈRE LE PALAIS, n° 334.

Novembre 1836.

DH
651
M6

CONSIDÉRATIONS

SUR LA

2 RÉVOLUTION BELGE

DE 1830.

CHAPITRE PREMIER.

Insurrection belge de 1830.

LES factions révolutionnaires ont placé le principe de l'insurrection belge là, où les portaient leurs affections personnelles : la démagogie le mettait dans la violation des libertés publiques ; l'opposition ultrà-catholique dans la persécution religieuse. M. Nothomb le trouve dans une prétendue incompatibilité de mœurs et d'habitudes entre les Belges et les Hollandais.

« En créant le royaume en 1815, dit M. Nothomb, on n'avait fait qu'organiser un antagonisme : une catastrophe était inévi-

table ; il n'y avait là qu'une question de date. La Belgique, d'après l'expression d'un écrivain distingué, était attachée à la Hollande comme une révolution vivante : c'était à la fois le crime et la punition.

« La cause de la catastrophe de 1830 est donc dans la profonde incompatibilité de deux populations, de deux races d'hommes (1). »

Que le lecteur lise avec attention ce passage du livre de M. Nothomb, et il sera convaincu que l'auteur base son raisonnement sur une fausse hypothèse : s'il lui est donné de supposer une lutte incessante entre les deux peuples, entre la représentation nationale des deux pays, alors le résultat était inévitable ; il fallait ou que la Belgique se séparât de la Hollande, ou que la Hollande se retirât de la Belgique.

Tout est décision chez M. Nothomb : demandez-lui des preuves à l'appui de sa conviction, et il ne vous en administre aucune.

(1) *Essai*, pag. 22 et 23.

Quand un auteur est aussi décisif sur une question vitale, il devrait du moins préciser quelques faits qui semblent justifier ses jugemens, et les mettre à l'abri du reproche de partialité. C'était ici la place de parler des causes de l'antipathie nationale. M. Northomb garde le silence.

Mais nous le répétons; nous n'avons trouvé aucune raison réelle à la lutte que les factions ont engagée : elle n'a aucun fondement dans la constitution intérieure du royaume ou ses conséquences. Les intérêts du commerce conduisaient les Belges en Hollande, et la puissance du goût portait les Hollandais vers la Belgique. Ce dernier mouvement était si marqué vers la fin de l'existence du royaume-uni, que les Hollandais étaient prêts à abandonner leurs vieilles habitudes, dont ils se sont de tout temps montrés si fiers, pour adopter nos modes et nos manières. Les habitans des principales villes de la Hollande ne se couvraient plus que de nos étoffes, ne se servaient plus que de nos meubles.

Mais on ne doit pas oublier que M. Nothomb a écrit son livre après la révolution : trois ans plus tôt, il aurait insisté, comme tant d'autres, sur le redressement des griefs. Aujourd'hui, il n'y a plus de révolution à faire, mais une révolution à consolider ; autres temps, autres moyens ; c'est ainsi que M. Nothomb cherche à placer dans des causes permanentes, le principe d'un évènement qui est le résultat direct des travaux soutenus des factions.

Le livre de M. Nothomb a été envoyé par ballots à toutes les cours de l'Europe : quelques royalistes pusillanimes s'en sont effrayés, croyant que ce livre artistement cousu, était de nature à faire impression sur les puissances du Nord.

Le livre de M. Nothomb est le seul qui mérite d'être lu, entre tout ce qui a été écrit en faveur de la révolution de septembre ; et encore ce livre décèle-t-il à chaque page la misère de la cause qu'il défend. Avec toute sa finesse d'esprit, avec tout l'entourage, dont il fait les frais, M. Nothomb ne par-

viendra jamais à couvrir la nudité de cette ignominieuse révolution.

Ainsi, lorsque le gouvernement belge fait les dépenses d'envoyer le livre de M. Nothomb dans les pays étrangers, il avoue son impuissance, et implore l'appui des puissances pour la consolidation d'une royauté qui ne repose sur rien.

A tout considérer, nous préférons un franc usurpateur : du moins, Napoléon ne mendiait pas la bienveillance de ses ennemis ; il se rendait maître des royaumes, le fer à la main, et il pouvait prétendre à la gloire de la conquête.

Léopold ne sait pas se battre, ni pour conquérir une couronne, ni pour conserver un royaume ; des dix-huit articles il a passé aux vingt-quatre ; des vingt-quatre il passera aux trente-six, s'il le faut. Après avoir cédé le Luxembourg, il a renoncé au Limbourg ; et il est encore disposé à faire des concessions : qu'on lui laisse Bruxelles avec un rayon qui aille jusqu'au château de Laeken ; et tout sera dit, tout sera fait. On est

tenté de dire avec le proverbe qu'on n'estime pas beaucoup ce qu'on acquiert sans peine.

A chacun selon son mérite; à chaque mérite selon ses œuvres; le précepte de Saint-Simon n'a pas été observé par le congrès national de la Belgique : le sieur Charlier de Liège, autrement dit *la Jambe de bois*, avait d'incontestables titres à la couronne de la Belgique; lorsque Léopold se promenait paisiblement dans l'enceinte de son beau palais de Claremont, et respirait les odeurs parfumées de ses jardins botaniques, la Jambe de bois flairait la fumée de la poudre et bravait tous les dangers d'une hasardeuse insurrection; il semble que ce soit à l'adresse de cet habile tirailleur, que la révolution doit les succès de ses quatre journées de septembre.

Cependant la Jambe de bois végète dans une misérable cabane avec une chétive pension; le prince Léopold se couche sur un riche sofa avec une grasse liste civile! qu'on nous dise encore que la révolution n'a pas

observé les règles de la justice distributive !

Mais si nous voulions entreprendre de faire l'apologie des qualités personnelles du roi Guillaume , les sujets ne nous manqueraient pas : jamais prince ne fut plus dévoué au bien-être de ses sujets, ni doué d'une plus grande activité ; quiconque a la moindre connaissance de la vie privée de ce prince , convient de ces vérités : occupé de bonne heure le matin et tard le soir , il voit tout par lui-même , il examine tout ; aucune branche de l'administration nationale ne lui est étrangère. Dans d'autres états la fortune des particuliers ne dépend que trop souvent du caprice de tel ministre.

On a toujours accès à la cour du roi Guillaume ; ce prince prête attention , même aux objets de la moindre importance ; parce qu'il a cette rare qualité parmi les princes , de comprendre que les plus minces intérêts à la cour sont des fortunes à la cabane. Tout sujet est écouté par le roi Guillaume en personne et obtient justice , quel que soit le grief qu'il ait à exposer , quel que soit le

personnage contre lequel il dirige ses pas. Guillaume est le prince le plus populaire de l'Europe, peut-être de la terre, populaire selon le sens que l'on doit attacher à ce mot, dont la signification a été si étrangement défigurée dans les temps modernes.

On parle au roi Guillaume sans témoins; et les malheureux lui exposent leurs peines avec cette même confiance, cette même onction de cœur, que les enfans s'adressent à leurs parens.

Le prince que la révolution a été quérir à Claremont, est d'une autre trempe : il conserve, lui, sa dignité royale; et il a raison de la conserver, car une considération empruntée est toujours prête à s'échapper.

Quand on demande audience à la cour de Léopold, on doit passer par la filière des sollicitations; on doit dire les raisons pour lesquelles on veut parler à la royauté de septembre. Ainsi, si quelque malheureux a des peines secrètes à exposer, il est obligé d'ouvrir au préalable son cœur au maître des cérémonies, avant que sa plainte par-

vienne à Léopold ; puis , celui-ci juge si le malheureux est digne de paraître devant sa face royale ; sinon , il est renvoyé sous prétexte que Sa Majesté n'a pas le temps de recevoir. Et voilà les royautés qu'on appelle populaires ! Et voilà ce que nous avons gagné à changer de maître !

Lorsque l'opposition était dans toute sa force , le prince voulut encore voir par lui-même quelles étaient les dispositions du peuple envers son gouvernement ; à cet effet , il fit dans les provinces méridionales de son royaume , le voyage de 1829 , juste un an avant la révolution.

Partout le prince fut accueilli avec enthousiasme : on lui fit meilleur accueil dans l'endroit le moins bien disposé envers sa personne , que le prince Léopold ne reçut dans ses plus beaux jours , dans la capitale du royaume auquel ne l'ont appelé , ni la naissance , ni les dispositions de la diplomatie , ni même le droit de conquête.

Le roi Guillaume retourna à Bruxelles , tout rayonnant de joie : il croyait avoir grand

sujet de se féliciter des dispositions de son peuple ; car tel est le malheur des princes , qu'ils se laissent facilement aller aux prestiges des démonstrations publiques.

Le prince aurait dû comprendre que dans tous les états, les gouvernemens ont leurs appuis, et que les mauvais princes eux-mêmes reçoivent de l'encens (1) ; en conséquence que lui qui ne cessait depuis quinze ans de répandre ses bienfaits sur la Belgique, y comptait aussi, et partout, de nombreux partisans.

Mais cela suffit-il à un prince, pour se reposer du repos de son peuple ? Les dispositions bienveillantes que le peuple montre envers son prince, prouvent que celui-ci est aimé d'une bonne portion de la nation, et qu'il peut être tranquille sur le repos public dans les *circonstances ordinaires*.

Mais qu'il advienne un sujet de plaintes pour les basses classes : qu'une maladie con-

(1) Le cruel Néron a bien trouvé ses apologistes.

tagieuse ravage le pays et décime les populations; que la disette et la famine désolent les contrées; que la guerre éclate à l'étranger, ou qu'il y ait commotion à l'intérieur, et on verra si le gouvernement ne sera pas bientôt débordé par les mécontents; fussent-ils en petit et en très-petit nombre.

D'ailleurs, est-il permis aux princes d'être indifférens envers la moindre portion de la société? Quelque peu nombreux que soient les artisans de désordre, ils trouvent des adhérens, et corrompent des sujets; or, ces sujets doivent être chers au prince; ils sont presque toujours égarés par les trompeuses promesses des malveillans.

Que dirait-on du père de famille qui se tiendrait satisfait, de ce que la majeure partie de ses nombreux enfans remplissent leurs devoirs et lui portent respect, tandis que les autres méconnaissent l'autorité paternelle, se séparent de la communauté, et mettent le trouble et la désunion au sein de la famille? L'exemple s'applique encore aux princes. Il me semble qu'un prince, qui veut

être bien avec son peuple , ferait mieux d'écarter les causes qui le font haïr , que de s'ingénier à trouver les moyens de se faire aimer. Devant une opposition vivante , telle qu'il existe contre la royauté depuis un demi-siècle , le bien sera à jamais impuis-
sant.

Lorsque le roi Guillaume promena ses regards investigateurs sur le sol de la Belgique , quelque brillante que fût la réception qu'on lui fit partout , ce prince aurait dû comprendre que les causes du mal existaient , et que ces causes devaient produire leurs effets.

Quelle que fût la force du gouvernement dans la nation , les mécontents ont montré qu'ils étaient assez puissans pour neutraliser le pouvoir légal , dissoudre la force armée , et opérer une scission complète entre les deux grandes divisions du royaume , bien entendu , le tout à la faveur de la révolution d'une nation voisine.

La révolution de France était consommée depuis un mois , lorsque les premiers symp-

tômes d'insurrection se manifestèrent en Belgique.

Pendant tout ce mois, ni le roi, ni son gouvernement ne prirent aucune mesure, pour réprimer toute tentative éventuelle d'insurrection.

Peut-être, le roi comptait-il sur les bonnes dispositions du gouvernement de Louis-Philippe, dont il s'était empressé d'admettre l'existence (1). Ce bon roi a été toujours dupe des dispositions bienveillantes de son généreux cœur ; de sa trop grande foi dans la loyauté des hommes. Il aurait dû comprendre que le gouvernement de juillet avait trop d'intérêt de susciter une révolution dans les Pays-Bas : celle-ci devait lui mettre entre les mains les forteresses du Nord, qui avaient été élevées contre la France, lui faciliter une entrée en Belgique, dans l'éventualité d'une guerre européenne, et lui permettre de prendre position sur les

(1) Le roi Guillaume reconnut le premier parmi les princes de l'Europe le gouvernement de Louis-Philippe.

bords de l'Escaut ou les rives de la Meuse , dans un cas pressant qu'il devait toujours prévoir.

Tout favorisait les projets des agitateurs : depuis plusieurs années, Bruxelles était le centre de leurs opérations; cette ville contient une nombreuse population ; au moment de l'insurrection, il y avait peu de troupes à Bruxelles ; la famille royale, le siège du gouvernement, les ministres, les hauts fonctionnaires de l'État, tout était à La Haye; les miliciens étaient dans leurs foyers, et ne devaient retourner à leurs corps respectifs que le mois suivant ; enfin, l'état était pour le moment sans forces militaires, parce que le gouvernement voulait faire des économies à la suite du rejet du budget décennal, rejet qui avait eu lieu à la session des chambres de 1829.

Une foule d'étrangers, surtout de Paris, se trouvaient à Bruxelles ; le soir de l'insurrection, on a vu les Français parcourir la ville dans toutes les directions, pour amener la populace ; des individus de Liège, qui

nous sont connus par l'exagération de leurs opinions politiques, et leur haine sauvage contre les Nassau, s'étaient également rendus à Bruxelles, deux ou trois jours avant l'insurrection, soit pour seconder le mouvement, soit pour faciliter les communications entre Bruxelles et Liège. En effet, quelques heures après l'insurrection de Bruxelles, Liège présentait les mêmes symptômes d'agitation que la capitale, au pillage, à l'incendie près; les Liégeois qui se trouvaient à Bruxelles lors de l'insurrection, s'empressèrent de revenir sur leurs pas, et d'informer leurs affidés sur toute la ligne, des évènements qui venaient d'avoir lieu dans la capitale. La présence simultanée des conjurés à Bruxelles prouve qu'ils s'étaient donné rendez-vous dans cette ville.

La soirée du 25 août 1830, avait été désignée comme devant ouvrir l'insurrection, et la représentation de la *Muette de Portici* en devait être le signal; tout était en fermentation; les autorités civiles et militaires avaient été prévenues des projets des cons-

pirateurs; des placards séditieux affichés aux coins des rues portaient ce qui suit : *lundi feu d'artifice, mardi illumination, et mercredi révolution.*

Effectivement, la représentation de *la Muette* amena le mouvement : le spectacle était comble ; plusieurs centaines de personnes n'y avaient pas trouvé place ; toutes les allusions de *la Muette* aux affaires politiques furent applaudies avec enthousiasme.

Après le spectacle, il se fit entendre un cri de *aux bureaux du NATIONAL!* Ce cri fut répété par la foule, qui se porta aussitôt devant l'atelier de ce journal ; les portes furent enfoncées et tout détruit ; de là on se porta à la demeure de Libry, éditeur du *National*, où tout fut également brisé. L'hôtel de M. Van Maanen fut dévasté et incendié ; la maison de M. de Knuyf, pillée.

Toute la ville fut bientôt informée du désordre qui avait lieu ; la foule s'accrut d'heure en heure ; le pillage et l'incendie du palais du ministre de la justice furent l'affaire de peu d'heures.

L'autorité civile et militaire était dans la consternation ; elle croyait ne devoir opposer aucune résistance à l'audace effrénée des agitateurs.

Naturellement , l'impunité enhardissait les coupables ; déjà rien n'était plus capable de les arrêter dans leur marche dévastatrice, et la ville offrit bientôt le spectacle du plus affreux désordre, pendant la nuit du 25 au 26 août.

La nouvelle de l'insurrection de Bruxelles se répandit dans les provinces, comme un coup d'éclair ; une foule d'hommes qui avaient tramé dans l'ombre depuis plusieurs années, contre la sûreté de l'Etat, crurent que le moment était venu de seconder l'insurrection de Bruxelles ; dans tous les endroits où la révolte trouva de l'appui, on travailla avec opiniâtreté, mais avec beaucoup de défiance ; car les révoltés ne comptaient pas sur leurs forces matérielles ; ce ne fut qu'après les journées de septembre que l'insurrection se montra tête levée : parce que dès lors, il fallait vaincre ou périr.

Toutes les passions se mirent en jeu, et vinrent prêter leur appui à l'insurrection : les mécontents voulurent profiter du moment pour arracher au gouvernement ce qu'il n'avait pas voulu leur accorder jusques-là.

Ceux à qui le gouvernement avait refusé des places, trouvèrent l'occasion de se venger du refus qui leur avait été fait.

L'inquiet journalisme allait se couvrir de gloire : le gouvernement qu'il avait si longtemps combattu, tombait sous ses coups ; la justice de son opposition était prouvée ; le peuple brisait un trône sous le joug duquel il était courbé, et gémissait depuis tant d'années.

La démagogie rêvait la république, de belles institutions et un gouvernement à bon marché ; le parti français croyait que l'incorporation de la Belgique à la France était chose assurée.

Les ambitieux trouvèrent dans la révolte le moyen de faire briller leurs talens, et se persuadèrent que le nouveau gouvernement ne pourrait se passer ni d'eux, ni de leurs services.

Ajoutez à tout cela, la soif du butin et l'envie des places; et vous connaîtrez les organes qui ont secondé le mouvement insurrectionnel de la Belgique.

En attendant, l'autorité commençait à s'affaïsser, ou était ouvertement méconnue : dans les principales villes de la Belgique on nomma des *comités de sûreté publique*; la plupart des membres de ces comités étaient imbus de l'esprit de révolte; l'un des membres de celui de Liège dit ouvertement, qu'il fallait profiter de l'occasion pour faire redresser les griefs.

Quelques-uns de ces comités envoyèrent des députations à La Haye, pour demander au roi ce qu'ils savaient d'avance qu'il ne pouvait pas accorder; c'était encore un moyen imaginé pour augmenter l'effervescence des esprits.

Le moment était bien choisi pour arracher des concessions au gouvernement, alors qu'il se sentait pressé de toutes parts, et qu'il était au point de subir une secousse; c'est ainsi que les factions entendent la li-

bérté qu'elles invoquent, et au nom de laquelle elles s'arment pour établir leur dur despotisme.

Le comité de sûreté publique de Liège nomma une commission, chargée de porter au pied du trône, ce qu'on appela les doléances du peuple; et le prince se vit forcé de recevoir en audience particulière, ses plus cruels ennemis.

M. Raikem, avocat à Liège, fit partie de cette commission; il fut chargé de porter la parole devant Sa Majesté; il demanda entre autres choses la destitution d'un des ministres; le roi répondit qu'il connaissait trop bien ses droits constitutionnels, pour ne pas savoir ce qu'il avait à faire sous ce rapport.

Lorsque la commission fut de retour à Liège, elle publia les réponses du roi; et cette publication fut une espèce de manifeste, qui ne contribua pas peu à augmenter l'effervescence publique.

On organisa partout la garde civique pour maintenir la tranquillité publique, et ga-

rantir la propriété personnelle ; et lorsque la révolte avait acquis quelque consistance , on se servit de la garde pour l'opposer à la troupe.

Malgré tout cela , la révolution ne marcha que lentement : il lui a fallu trois mois pour faire le chemin , que la révolte de juillet a fait en trois jours , quoique celle-là fût puissamment secondée par les secours qu'elle recevait de France.

La première nouvelle que le prince reçut de l'insurrection belge , fut un coup de foudre pour lui : il comprit d'abord que ce fâcheux évènement devait lui faire perdre en quelques mois , tous les fruits de quinze années de pénibles travaux.

Là devait s'arrêter une industrie que le gouvernement avait si puissamment secondée , et qui prenait à cette même heure un prodigieux développement ; là devaient cesser les immenses travaux que le bien public avait fait entreprendre , et entre lesquels on comptait la canalisation du Luxembourg , ouvrage qui devait joindre la Meuse à la

Vilvorde; de là le prince d'Orange se rendit de sa personne à Bruxelles, au milieu des insurgés, conformément à la demande qui lui en avait été faite par eux.

Le prince crut pouvoir calmer les insurgés par des voies conciliatrices : il demanda qu'il fût nommé une commission chargée de lui exposer les griefs de la nation. La commission nommée, elle ne put s'entendre ni sur le nombre, ni sur la condition des griefs, dont il fallait demander le redressement au prince. La Belgique était travaillée par différentes factions; chacune avançait ses plaintes; et il n'arrivait pas rarement que ce qui était un grief aux yeux d'une faction, était une justice aux yeux de l'autre.

Enfin, on convint d'une seule chose, désirée de toutes les factions, à savoir, de demander la séparation administrative entre la Belgique et la Hollande, soumises au même sceptre, avec communauté du commerce avec la Hollande! le mot fut consacré; la chose n'était pas définie.

Le prince promit de porter ce vœu à la

connaissance du Roi, son auguste père, et d'être de retour à Bruxelles après quatre jours; bien entendu, si la proposition était agréée de Sa Majesté. Le prince demanda si dès lors il pouvait compter sur les Belges, dans le cas que la France voulût faire la conquête de la Belgique : on répondit au prince qu'il pouvait compter sur eux.

Le prince partit pour La Haye, et fit la proposition de séparation; cette proposition fut rejetée, et le prince ne revint pas à Bruxelles; parce que sa présence y devenait sans objet, tout espoir de réconciliation étant perdu.

L'indépendance administrative de la Belgique que les factieux proposaient, fut jugée par le cabinet comme étant l'équivalent d'une rupture ouverte; et en effet, elle n'en était séparée que d'un degré.

Cette indépendance dans les circonstances d'alors, devait amener tout de suite l'éloignement des troupes hollandaises, et créer un état à part et isolé, sur lequel la Hollande n'exercerait plus aucune influence.

Ainsi la Belgique devenait dès ce moment une véritable république, dont le prince d'Orange eût été le président; mais qui eût subi l'influence française, et qui eût été à la disposition de la France, comme l'est la Suisse. Le Prince qui devait être considéré comme tenant sa mission du peuple, eût été le jouet des factions, sans avoir entre les mains aucun moyen de fonder un état stable, sur lequel il pût compter.

Ajoutez à cela qu'entouré de ses plus immortels ennemis, la vie du prince eût été sans cesse en danger; et selon nous il n'aurait pas régné un an, sans devoir appeler l'armée hollandaise à son secours, ou se réfugier en Hollande. Voilà les considérations politiques qui ont commandé le rejet de la proposition.

Les considérations d'ordre intérieur étaient tout aussi puissantes : deux administrations distinctes dans le même royaume, étaient destinées à perpétuer la division entre les deux nations qui habitent les Pays-Bas; et la nationalité des deux peuples se trouvait par là même indéfiniment différée.

Puis, cet état d'isolement devait bientôt dégénérer en lutte ouverte : de la séparation des deux gouvernemens, on serait bientôt descendu à la séparation des intérêts ; les Belges se seraient refusés à payer en commun la dette publique ; de leur côté, les Hollandais auraient réclamé la propriété de la marine, et des impôts sur les marchandises belges, à l'entrée de la frontière.

Enfin une double administration aurait exigé une augmentation considérable de dépenses, alors que le budget avait été rejeté pour défaut d'économie.

Toutefois, nous voulons bien le reconnaître, le roi avait compté venir à bout de la révolte, soit par ses propres moyens, soit par le secours qu'il attendait de ses alliés, et principalement de la Prusse. Le prince ne pouvait pas s'attendre à ce que les traités de paix aussitôt invoqués, seraient méconnus par ceux qui les avaient signés, et qui avaient un intérêt tout particulier de les faire respecter. Ce résultat ne ressemble pas mal au combat que les Musulmans se livrent dans l'Othello des Allemands.

En attendant, le pouvoir légal et la révolution se trouvèrent de nouveau au point où les circonstances les avaient placés : L'armée commandée par le prince Frédéric était en vue de Bruxelles.

Les habitans de Bruxelles n'aimaient pas mieux, que d'être débarrassés de la présence de ces volontaires, qui avaient souillé leur court séjour dans cette ville, par des excès de tous genres.

A cet effet les principaux habitans de la ville envoyèrent au prince Frédéric une demande, par laquelle ils engagèrent son altesse à faire avancer ses troupes sur Bruxelles, lui assurant qu'elles ne rencontreraient aucun obstacle.

Et nous croyons avec les habitans de Bruxelles, que la marche des troupes royales n'aurait rencontré aucune résistance sérieuse, si le prince n'avait pas adopté le parti hardi d'entrer de plein pied à Bruxelles. En restant campé sur les boulevards de la ville pendant trois ou quatre jours, il n'est pas à douter que les deux ou trois cents

volontaires, que la ville renfermait encore, n'eussent pris le parti de quitter un endroit, qui n'offrait plus que des dangers pour eux, ou n'eussent été expulsés par les habitans eux-mêmes.

Au reste, le prince se rendit à la demande des habitans de Bruxelles, et il annonça par proclamation sa prochaine entrée dans la ville; il avança ses troupes; et en entrant dans la ville par plusieurs côtés à la fois, il crut en imposer aux mutins, et n'avoir pas de grands dangers à courir.

Mais le prince apprit bientôt le contraire : les volontaires commencèrent l'attaque, et animèrent par là le courage de la populace de Bruxelles. On tirait sur la troupe par les portes et les fenêtres, et la troupe ne trouvait devant elle que des murs à combattre : on comprend combien la lutte était inégale par les diverses positions que les partis respectifs occupaient.

Ce premier résultat qui était tout contre les troupes royales, ramina le courage des factieux, un moment déconcertés par la prompte résolution du prince de leur livrer

chemens, et là, elles lui ont fait subir le trépas.

Nous nous bornerons donc à rapporter les conseils que les amis de la monarchie ont cru devoir adresser à la couronne.

On a dit que le roi Guillaume avait mal fait de congédier le régiment suisse, qu'il avait pris à sa solde lors de la guerre de la coalition; que ce régiment aurait à lui seul réprimé les tentatives de révolte.

A l'époque où le roi des Pays-Bas a renvoyé les Suisses de son service, le pays jouissait de la plus grande somme de repos public, et aucune raison d'état ne demandait la conservation de cette troupe étrangère. Les troupes de la coalition ont également quitté la France, trois années avant le terme que les conventions avaient fixé à l'occupation.

Le régiment suisse avait la même destination dans les Pays-Bas, que le séjour des troupes alliées en France, la répression des tentatives éventuelles de révolte. Ainsi, le régiment suisse ne devait pas prolonger son

séjour dans les Pays-Bas , après le départ des troupes russes de France ; sa présence ultérieure y devenait sans objet.

En congédiant les Suisses de son service , le roi a donné une nouvelle preuve de son amour pour le bien-être de ses sujets : il n'a pas voulu que les dignités militaires fussent plus longtemps occupées par les étrangers ; c'est ainsi que ce prince avait l'habitude de pousser sa sollicitude paternelle pour les intérêts de son peuple , bien plus loin que sa prévoyance pour la conservation de ses droits de souverain.

Le prince devait rester à Bruxelles , et se mettre à la tête du mouvement.

Les hommes qui raisonnaient de la sorte , songeaient bien plus à la conservation de leurs intérêts qu'au maintien des principes : une usurpation de famille n'en est pas moins une usurpation ; elle a le double caractère de l'injustice et de l'infidélité ; le prince ne pouvait pas s'emparer de la Belgique , sans forfaire à l'honneur , et imprimer une tache à son nom ; nous aimons mieux que ce soient

les Cobourg que les Nassau qui aient à la laver.

Mais il y a bien une autre raison encore qui commandait au prince la conduite loyale qu'il a tenue envers son auguste père : en acceptant la couronne de la Belgique des mains des insurgés, le prince se mettait en flagrante hostilité avec la Hollande, sans se faire aimer davantage des Belges. A mesure que le peuple belge serait revenu de son égarement, il aurait réprouvé l'usurpation chez le prince d'Orange, comme il la réproouve chez le prince Léopold; et les Hollandais n'auraient vu dans cet acte d'insubordination qu'une défection de famille.

Le prince n'a pas ainsi compromis son avenir; sa position n'a jamais été si belle : depuis la campagne de dix jours, il est adoré du peuple hollandais, sans être haï des Belges.

Le prince Frédéric devait faire un sac de la ville de Bruxelles, et ensevelir les rebelles sous ses ruines enflammées; le vieux Chassé devait réduire en cendres la ville d'Anvers,

pour la punir des lâches assassinats commis sur les soldats qui gardaient l'arsenal.

Ce sont des conseils de mauvaise humeur : dès que l'expédition de Bruxelles avait manqué, il valait mieux retirer les troupes que de verser inutilement le sang, et de faire de nouvelles victimes.

Ce n'est pas ainsi qu'on agit envers un peuple qui s'égaré un moment dans l'ivresse de son exaltation : tuer ses ennemis ce n'est pas les guérir ; et il était préférable d'abandonner ce peuple pendant quelque temps, afin qu'il fît la triste expérience de ses essais, que de l'écraser sous le poids de la force.

Puis, Bruxelles et Anvers renfermaient une masse de serviteurs fidèles : on ne pouvait exercer aucun acte de rigueur contre ces deux villes, sans atteindre le bon comme le mauvais citoyen.

Enfin, toute mesure de rigueur dans cette circonstance difficile aurait augmenté l'antipathie du peuple, et fait de nouveaux ennemis au gouvernement des Pays-Bas, sans

retarder de beaucoup la chute de la monarchie.

On a dit que l'autorité militaire a manqué d'énergie ; qu'elle devait réprimer la révolte d'un bras vigoureux ; que le général Boecop, commandant le fort de la citadelle de Liège, devait tirer sur la ville, lorsqu'on interceptait les vivres ; qu'il devait détruire le Pont-des-Arches, au moment que les rebelles y passaient avec l'artillerie qu'ils avaient enlevée à la caserne des Ecoliers.

Nous convenons qu'il y a eu beaucoup d'hésitation dans la conduite des chefs militaires, surtout à Bruxelles, lors de la première explosion de révolte ; c'était alors le moment d'agir avec vigueur, afin de prévenir de plus grands malheurs.

Nous croyons aussi que le général Boecop a mal fait de se retirer, aux premiers symptômes d'insurrection, au fort de la citadelle ; par là, il laissait un champ libre aux opérations des insurgés, qu'il aurait pu entraver en campant avec une partie de sa troupe sur la place de St.-Lambert.

Mais, comme nous l'avons dit, après l'insurrection de Bruxelles, tous les chefs de la force armée ont reçu des instructions secrètes, ayant pour but de n'agir contre le peuple, à moins que d'y être provoqués par des attaques directes.

Ces instructions étaient marquées au coin de la sagesse : toute mesure de rigueur, tendant à arrêter la marche de la révolution, eût été superflue; et en faisant d'inutiles victimes, le prince eût terni la gloire dont il a couvert son vénérable front.

Déjà le prince recueille les fruits de sa sage conduite : à l'émeute des ouvriers armuriers de Liège, au premier décembre 1836 et jours suivans, la troupe frappa sans discernement le peuple qui s'était assemblé sur les places publiques et dans les rues; les ouvriers n'ont pas tardé à faire la réflexion, qu'ils avaient passé toute une révolution sans être frappés par les troupes du roi Guillaume; et que les soldats de Léopold les chargeaient à la première alerte.

Lorsqu'un jour la Belgique verra repa-

raître son roi, elle n'aura pas le droit de lui montrer ses plaies, autrement que pour lui demander le baume réparateur; le prince pourra lui dire : toutes les victimes que tu comptes parmi tes enfans, c'est la révolution, et la révolution seule qui les a faites. Lorsqu'elle lui montrera ses membres lacérés, il dira : mais c'est toi qui t'es blessée ; c'est toi qui t'es déchiré les entrailles de tes propres mains.

Et le prince n'aura d'autre besogne que de guérir le mal que d'autres ont fait, tâche glorieuse pour celui dont le cœur paternel ne ressentit jamais le besoin de la vengeance.

Le prince d'Orange devait faire une attaque contre la révolution, avant que le prince Léopold arrivât à Bruxelles.

Cette précaution n'aurait pas arrêté l'invasion française : depuis longtemps la conférence de Londres était saisie de l'affaire hollando-belge ; et c'est sous ce prétexte que la France est intervenue dans nos affaires intérieures. Le gouvernement de Louis-

Philippe avait trop d'intérêt de maintenir la révolution en Belgique, que pour y souffrir la restauration d'un prince de la Sainte-Alliance. Louis-Philippe a dit qu'*il importe pour le repos de l'Europe que la Belgique reste dans l'état où elle se trouve*. Les d'Orléans ont tout fait pour parvenir au trône de France; ils feront tout pour s'y maintenir.

Puis, le prince d'Orange a compté sur la bonne foi du prince Léopold : celui-ci rencontra le prince d'Orange à Londres, quelque temps après la révolution; il serra la main au prince, et lui dit que ses droits sur la Belgique étaient assurés; qu'il faudrait être un misérable pour accepter la couronne de ce pays.

Quelques mois plus tard, le prince Léopold accepta lui-même cette couronne!.... Nous laissons au prince Léopold le soin de tirer la conséquence de sa propre conduite.

Mais revenons à la révolution :

Après la prise de Bruxelles, Anvers, Gand, Mons, Liège et toutes les grandes

viles de la Belgique tombèrent, les unes après les autres, au pouvoir des insurgés; le gouvernement provisoire qui s'était installé, convoqua un congrès national; ce congrès vota l'exclusion des Nassau de tout gouvernement en Belgique; il institua une régence et fit une nouvelle constitution; puis, il appela le prince Léopold de Saxe-Cobourg à la couronne de la Belgique.

Ce serait ici la place de tracer le mécanisme de la révolution : c'est une tâche que nous ne nous sommes pas imposée; seulement nous avons voulu offrir au public nos propres réflexions sur les causes et les résultats d'un événement, que nous voudrions ne pas voir figurer dans les annales de l'histoire belge.



CHAPITRE II.

Conduite des puissances du Nord à l'égard de la révolution belge. — Raisons qui ont provoqué leur politique d'attente.

Si l'on devait voir dans la conférence de Londres un tribunal suprême investi de l'autorité souveraine, jamais le monde politique n'aurait donné un exemple plus frappant de démoralisation.

Quoi! à peine la plus injuste, la plus scandaleuse des révolutions a-t-elle éclaté, que les principales cours de l'Europe envoient leurs plénipotentiaires à Londres, pour faire justice à la révolte, comme si la révolte elle-même n'était pas justiciable des tribunaux!

Les Van de Weyer arrivent à la conférence, couverts du sang d'un massacre sacrilège, et traînant après eux les débris des barricades qui avaient obstrué les rues de

Bruxelles, et empêché l'autorité royale de pénétrer dans son asile sacré.

Que dira la postérité d'un pareil scandale? Les principales puissances de l'Europe étaient représentées à la conférence de Londres; la Hollande y était représentée; la révolution y était représentée! il n'y a que le peuple belge qui n'y avait pas de voix pour se faire entendre; pour se plaindre; pour demander l'exécution des traités de paix de 1814-1815; enfin, pour demander notre délivrance du pouvoir révolutionnaire, de ses turpitudes, de ses horreurs.

Est-ce ainsi que les puissances se jouent de l'existence d'un peuple, qui se repose sur la garantie de la foi jurée? Que signifie donc cette sainte alliance, triple comme les personnes du plus auguste de nos mystères? Les siècles se succèdent, et roulent les uns sur les autres; Dieu reste immuable, la main à son ouvrage.

Après avoir vaincu le grand conquérant, les trois puissances centrales de l'Europe songent un moment à établir une paix du-

nable, et pour donner plus de force à leur ouvrage, elles se constituent en société sous les auspices de l'indivisible trinité. Quinze ans à peine se sont écoulés, et au premier vent que la révolution souffle du côté du Midi, l'alliance se dissout et les princes qui la formaient, sont introuvables ! fallait-il ainsi profaner, tourner en ridicule nos plus augustes mystères ?

Mais où étaient le peuple belge et ses représentans ? Le peuple belge était dans les rangs de la bourgeoisie, qu'il n'a jamais quittés ; le peuple belge était dans les dépendances de l'industrie et du commerce qu'il n'a pas abandonnées ; le peuple belge était dans les hommes pacifiques qui cultivent les arts et les sciences ; le peuple belge était dans les amis de la religion et de la science morale, qui enseignent la génération naissante, et la forment à la vertu.

Ce peuple-là restait paisible dans la condition, que la Providence lui avait assignée dans la société, s'occupant uniquement de son avenir : ce peuple avait confiance dans

la vérité des traités, dans la puissance de la foi jurée, comme le roi des Pays-Bas y comptait lui-même; et la conférence s'est faite la servante bénévole d'une faction sanguinaire, qui effraya un moment la Belgique, en portant la dévastation dans les propriétés, la mort au sein des familles!

La conférence de Londres a dit que les évènements politiques ont nécessité des modifications aux traités de paix de 1814-1815, et la séparation des deux grandes divisions du royaume des Pays-Bas. Les révolutionnaires ont ajouté que les puissances peuvent anéantir en 1830, ce qu'elles ont fait en 1815, triple sujet de réflexion, auquel il importe de nous arrêter un moment.

La fortune des familles se modèle sur le mode d'être de l'état : toutes les hautes opérations industrielles et commerciales se basent sur des prévisions, sur des calculs qui ont leur objet dans la situation intérieure du pays, ou ses relations avec l'étranger.

Nos exploitans, auraient-ils demandé des concessions de mines en 1829, s'ils avaient

prévu qu'en 1830 une malencontreuse révolution serait venue fermer leurs exploitations? Les fabricans de cotons de Bruxelles et de Gand, auraient-ils monté à grands frais leurs établissemens, s'ils avaient su que la stagnation de leur industrie suivrait de près la révolution, et les forcerait d'émigrer du sol natal? Si les bateliers de la Meuse et de l'Escaut avaient connu les évènemens qui ont fait fermer les rivières et les fleuves de la Belgique, auraient-ils sacrifié tout leur avoir à la construction de bateaux, instrumens inutiles après la révolution?

Cependant, ce sont des faits qui ne sont méconnaissables aux yeux de personne; et bien que dans ce moment, des opérations forcées aient donné un simulacre de vie à notre industrie, cela ne prouve rien contre les causes constantes et toujours agissantes de notre ruine finale.

Lorsqu'un état est assis, et qu'il ne repose pas sur le fait de la violence, le peuple a droit de conclure à sa stabilité, et d'agir en conséquence. Les citoyens qui fondent

l'avenir de leur fortune, sur tel mode de gouvernement, telles dispositions administratives, telles impositions, tels besoins, contractent des obligations envers l'état, et l'état est tenu de son côté de garantir aux familles, les mêmes modifications qui ont servi de mobile à leurs spéculations, si des intérêts majeurs n'en demandent pas la neutralisation.

Ces réflexions acquièrent une nouvelle force de leur application aux affaires de notre pays. En acceptant la souveraineté de la Belgique, le roi Guillaume a d'abord contracté envers nous des obligations sacrées, qu'il ne lui est pas permis de violer; puis, les puissances signataires du traité de Vienne, se sont aussi liées envers l'industrie et le commerce belge, qui ont pris leur essor à la faveur de la réunion des deux grandes divisions du royaume des Pays-Bas.

Le roi des Pays-Bas n'a pas autrement compris les traités de paix : il n'a jamais douté de l'intégrité du territoire; au commencement de la révolution il disait sans cesse, qu'il comptait sur l'assistance des puis-

sances alliées, pour le rétablissement de l'ordre dans ses états. C'est une preuve qu'il considérait son royaume comme constitué sous la haute protection des puissances contractantes, à peu près comme faisant partie des états de la confédération germanique.

Mais la conférence de Londres a dit que les évènements politiques de 1830 ont nécessité des modifications aux traités de paix de 1814-1815, et la séparation des deux grandes divisions qui forment le royaume des Pays-Bas!

Nous le demandons à la conférence : quels sont les évènements qui ont provoqué ces modifications? sont-ce ceux qui ont amené la révolution de septembre? Mais qui a fait la révolution de septembre? sont-ce l'industrie et le commerce, envers lesquels les puissances signataires du traité de Vienne se sont spécialement liées? Certes non. Comment donc la conférence de Londres rendra-t-elle solidaires de ces évènements, ceux qui ne les ont pas provoqués, ni de leurs vœux, ni par le fait de leur coopération?

L'industrie et le commerce belges se sont développés à la faveur des combinaisons politiques de 1814-1815 ; les industriels et les négocians ont particulièrement contribué à l'entretien d'un état puissant par les énormes contributions qu'ils payaient régulièrement au trésor public. Le gouvernement à l'ombre duquel ils vivaient, leur devait garantir l'existence ; et ils comptaient avec d'autant plus de raison sur cette garantie, que la création du royaume était le résultat d'une combinaison politique européenne.

Etait-ce peut-être à l'industrie et au commerce à prévenir ou à réprimer l'insurrection ? Ni l'industrie ni le commerce n'avaient qu'y faire. Lorsque ces deux grands moyens de la vie sociale soutiennent le gouvernement par les immenses ressources qu'ils fournissent au trésor public, ils remplissent leur mission. Du reste, les hommes qui se rendent ainsi utiles à la société par leurs travaux pacifiques, ne doivent pas être chargés du soin de la police ; ils ont eux-mêmes droit à la protection ; et ont recours contre le gou-

vernement, s'il se laisse déborder par les factions révolutionnaires.

C'est ainsi qu'on doit comprendre la garantie que les puissances doivent aux traités signés. « Votre roi (car il le restera toujours), dit le prince de Starhemberg, a tout mon respect et mon admiration ; il a toujours eu mes vœux. Seul, il a résisté si longtemps par sa valeur et la fermeté héroïque de son caractère aux attaques positives et négatives de toute l'Europe. Il n'y a point dans l'histoire d'exemple d'un abandon aussi injuste, aussi impolitique, comme aussi d'une conduite aussi héroïque à cette occasion, telle que celle du roi Guillaume (1). »

(1) Lettre inédite du prince de Starhemberg à un de ses anciens amis de la Belgique, datée de Vienne, le 20 juin 1833. — Le prince de Starhemberg naquit à Bruxelles, le 12 mars 1762 ; il fut nommé ministre d'Autriche à la Haye ; d'où il passa en cette même qualité à Londres, en 1795. Il resta à Londres jusqu'à la restauration, et fut à cette époque envoyé en ambassade extraordinaire à la cour de Turin. Il mourut à Vienne, le 2 septembre 1838.

Mais nous ne voyons pas comment les évènements de septembre, même en les considérant comme un fait accompli, aient nécessité le divorce politique des deux grandes divisions du royaume des Pays-Bas.

La restauration du royaume des Pays-Bas, selon la lettre et l'esprit des traités de paix, est devenue une impossibilité, disent les révolutionnaires : d'abord la guerre civile a séparé les deux nations sans espoir de retour ; puis, les armemens extraordinaires que l'insurrection belge a provoqués de la part de la Hollande, ont occasionné des dépenses telles que nous serions désormais incapables de les supporter. Examinons l'une et l'autre de ces raisons.

Un moyen aussi inique qu'odieux a été employé de préférence par nos révolutionnaires, pour nous séparer de cœur et d'affection d'un peuple qui, par sa loyauté dans le commerce comme dans les transactions de la vie sociale, s'est attiré l'admiration de l'univers : ils ont représenté ce peuple comme des barbares, et leur pays comme un autre

Alger. Aujourd'hui encore que la liste de griefs ne fait plus fortune, c'est un dernier moyen employé par les factions. Elles voient le mal qui mine la société; et elles préfèrent sacrifier le repos et le bonheur de leur pays, plutôt que de renoncer à leurs inspirations égoïstes.

De leur côté, les Hollandais comptent aussi leurs exaltés : ceux-ci n'ont pas assez bien discerné les hommes de la révolution des hommes de la nation; ils nous ont tous confondus dans un même sentiment de réprobation, et stigmatisés au même cachet de l'infamie.

Tout ceci n'est malheureusement que trop vrai; mais aussi, tout ceci étant l'œuvre des passions, périra avec elles. Les haines nationales sont factices, quand elles ne sont pas fondées sur la diversité des intérêts ou l'incompatibilité des mœurs. Le temps est un souverain remède contre ces maux, tristes fruits du conflit populaire. Les Belges et les Hollandais seront à jamais deux peuples amis, destinés à fraterniser ensemble. Les

révolutions sont seules nos ennemies, et ce qui plus est, nos ennemies communes.

Mais on a indiqué un autre moyen pour prévenir les collisions entre les deux peuples : qu'on leur donne, a-t-on dit, une administration séparée. Du reste, le commerce et les relations d'amitié feront bientôt renaître la confiance.

On n'y songe pas : deux administrations à part demandent deux budgets, à peu près de la même force que celui du royaume-uni. Ainsi doubles dépenses, et doubles charges pour le peuple. C'est une des raisons pour lesquelles les hommes sensés ne veulent pas d'un royaume à part pour la Belgique ; parce que deux gouvernemens dans la même limite, doublent les dépenses, alors que nous trouvons dans le royaume des Pays-Bas, tout ce que nous avons dans le royaume de la Belgique, les richesses, la puissance, la gloire en plus.

Si la restauration est bien conseillée, elle adoptera une seule mesure, celle de prendre les fonctionnaires publics parmi les indi-

gènes des deux nations respectives ; par ce moyen , elle ôtera aux deux peuples tout sujet de jalousie.

La seconde raison est encore un mal réel , mais un mal que la continuation de nos troubles politiques ne fait qu'aggraver.

Toutes les ressources du pays s'épuisent dans l'état de choses , dans lequel nous nous trouvons depuis plus de six ans : nous avonssur pied une armée qui n'est ni en proportion avec nos finances , ni en harmonie avec nos mœurs champêtres ; nos relations avec l'extérieur coûtent des sommes immenses ; l'administration intérieure ne marche que difficilement ; tout reste à faire dans un état décomposé par les convulsions politiques.

Certainement la restauration augmentera la dette commune de 1830 de quelques millions de rente ; c'est un cadeau que la révolution , qui a si bien compromis la prospérité de l'état , nous a fait. Mais la Belgique n'a-t-elle pas contracté ses dettes , aussi bien que la Hollande ? qui paiera les

énormes sommes que la Belgique a empruntées depuis sa révolution ? Certes , ce ne sera pas la Hollande. La paix ne peut rien contre les dépenses faites , et la continuation de nos troubles civils les augmentera encore.

Ainsi , nous ne voyons qu'un seul remède à ces maux ; c'est le renouvellement de nos relations commerciales avec la Hollande ; elles seules peuvent tarir la source des maux que la révolution a fait peser sur les deux pays.

Mais qui peut nous rendre le commerce de la Hollande ? Les Nassau , et personne que les Nassau ; donc, *sans les Nassau point de salut pour la Belgique.*

Enfin , les révolutionnaires disent que nous ferons un état à part , lorsque toutes les puissances auront reconnu la Belgique ; lorsque la confédération germanique aura cédé ses droits sur le Luxembourg ; lorsque la maison de Nassau-Bieberich aura renoncé à ses droits de réversibilité sur le même Luxembourg ; enfin , lorsque le roi Guillaume aura salué son cousin de Bruxelles.

Nous répondons aux révolutionnaires qu'aucune de ces conditions ne se réalisera ; et quand elles s'accompliraient toutes , ils n'en seront pas plus avancés.

Lorsque la Belgique aura senti tout le fardeau de sa misère , tout le poids de son humiliation ; et que le temps aura usé tous les ressorts de l'antipathie que notre malencontreuse révolution a fait naître chez les Hollandais , alors les deux peuples se tendront la main ; ils se donneront rendez-vous sur la frontière ; ils y renverseront les poteaux sur lesquels il est écrit : *limite de la Belgique* , pour les remplacer par d'autres poteaux qui porteront : *ici on est au centre des Pays-Bas*. Par ce moyen , les deux nations étendront leurs frontières.

C'est ainsi que nous aurions raisonné , si nous avions vu dans la conférence du Foreign-office , autre chose qu'un bureau de consultation.

On n'a pas tenu compte aux puissances du Nord des circonstances dans lesquelles elles se sont trouvées , à la suite de la révolution de juillet.

Cette révolution fut si prompte qu'elle ne leur laissa pas le temps de se reconnaître; et lorsqu'elles avaient ramassé quelques troupes , alors il n'était plus temps de tourner les yeux vers la France; d'autres évènements étaient venus occuper leur attention.

La révolution de juillet fut féconde en résultats : parmi ces résultats figurent en première ligne la révolution de Pologne , celle d'Italie , et les troubles de la Romagne ; plus tard l'occupation furtive d'Ancône par une garnison française , occupation qui ne laissa plus de doute sur les intentions hostiles du gouvernement de Louis-Philippe , et sur la circonspection dont les puissances devaient s'entourer dans leurs opérations.

Dès ce moment on a vu l'impossibilité qu'il y avait de tourner les yeux vers le Midi; et par conséquent de songer à venir à notre secours. Les deux , même les trois premières années de la révolution , tous les avantages d'une attaque ouverte étaient du côté de Louis-Philippe. Celui-ci se trouvait à la tête d'une nation vigoureuse, tout enthousiasmée

du succès de sa révolution. Il pouvait en outre compter sur l'appui des mécontents qui se trouvent répandus dans tous les autres pays, et que la propagande révolutionnaire appelle *la sympathie des peuples*.

La Prusse était destinée par sa position, à courir la première au-devant du danger; c'est cette puissance qui, dans des circonstances moins extraordinaires devait être chargée par ses alliées, l'Autriche et la Russie, de rétablir l'ordre dans les Pays-Bas.

Mais au moment que le roi Guillaume attendait du secours de la Prusse, éclatèrent les révolutions de Pologne et d'Italie. La première fut à peu près aussi prompte que celle de Paris. L'une arrêtait la Russie, l'autre occupait l'Autriche; et ces évènements empêchaient ces deux puissances de songer à secourir le roi Guillaume.

Il n'y avait donc plus que la Prusse sur le terrain de l'alliance. Or, la Prusse pouvait-elle seule se hasarder dans une guerre périlleuse avec la France et la Belgique, unies par le même principe d'insurrection ?

C'eût été courir un imminent danger : un seul revers essuyé par la Prusse, conduisait une armée française sur les bords du Rhin. C'était certainement là un moment de crise pour les puissances du Nord ; et il ne fallait pas songer à faire la guerre.

Dans ce moment d'embarras, les puissances songèrent à un autre expédient : la révolution de juillet s'était faite et consommée avec une si effrayante rapidité, que force leur fut de traiter avec Louis-Philippe, dès le jour qu'il monta sur le trône de France.

La Belgique fit aussi sa révolution ; et les puissances ne devaient pas songer à dompter les rebelles de notre pays, crainte d'éveiller le lion qui dormait sur ses derrières. Il leur restait d'admettre le gouvernement de juillet, et de faire semblant de prendre en considération les raisons qui avaient fait soulever la Belgique.

Mais en outre que les puissances avaient besoin de gagner du temps, pour s'armer et se rallier, il y avait une autre raison de traîner les affaires en longueur : on donnait ainsi

occasion à la coalition , d'attaquer la révolution par degrés , et de mettre la France en demeure.

Une révolution quelconque n'a de force que dans la promptitude de son action , dans l'ensemble de ses moyens. Cette action , qui ne repose sur rien , parce qu'elle n'a de mission que pour démolir , est nécessairement décroissante , dès le jour qu'elle est montée à son suprême degré , et ce degré , c'est l'usurpation du pouvoir. Dès ce moment toutes les causes désorganisantes se tournent contre elle. Le gouvernement éphémère qu'elle cherche à établir , tombe infailliblement dans les mêmes fautes qu'on a reprochées à l'ancien gouvernement , ou les augmente encore , exemple le gouvernement belge. De là défection des ames généreuses , qui avaient en effet rêvé un meilleur avenir. Après une secousse politique , une foule de solliciteurs viennent demander le prix de leur dévouement , et le nouveau gouvernement ne suffit pas à toutes leurs demandes ; de là défection de la cupidité et

des hommes aux places. Beaucoup d'hommes sans aveu, sans existence sociale, et auxquels l'avenir se montrait sous de sombres couleurs, suivent le mouvement dans l'espoir de faire diversion à leurs affaires; le changement ne leur est pas favorable? De là défection dans l'infortune. L'anarchie se soutient, ou le gouvernement punit les pillards; de là mécontentement et défection dans les principaux organes du gouvernement révolutionnaire. — Pendant les journées des 5 et 6 juin 1832, les hommes qui avaient placé Louis-Philippe sur le trône, ont failli renverser leur propre œuvre. La circonstance est d'autant plus remarquable que les deux époques sont plus rapprochées.

Si la révolution belge avait été plus prompte; si on avait donné à la Belgique un roi, incontinent après son insurrection, comme on en a donné un à la France, la révolution belge serait plus vieille d'un an, et le retour de l'ordre serait d'autant plus rapproché.

Pendant toute la première année de la révolution belge, nous n'avons rien gagné,

ni perdu dans le mouvement de l'opinion publique ; les esprits n'étaient pas fixés sur l'objet principal , c'est-à-dire sur l'opportunité ou l'inopportunité de la révolution : trouver un souverain qui pût conduire la révolution à bonne fin, telle était la question vitale ; le reste était supposé tout en faveur du mouvement révolutionnaire. On ne s'est occupé sérieusement de l'existence de la Belgique , sinon après le couronnement de Léopold ; alors on s'est aperçu que tous les élémens de consolidation et de durée étaient en défaut.

Mais il était un autre point non moins important , qu'on ne devait pas perdre de vue ; il fallait jeter sur le compte de la France , tous les malheurs que le mouvement de 1830 devait produire. C'est ce qu'on faisait en laissant , en tant que le repos de l'Europe n'en reçût pas de fortes atteintes, un libre cours à son action : la double invasion de la Belgique et la frauduleuse occupation d'Ancône , ont rendu sous ce rapport un immense service à la cause des puissances

alliées. Tous les peuples qui ont encore présent à la mémoire, le souvenir des ravages que les armées françaises ont exercés dans leurs pays, ont ressenti le contre-coup de ces expéditions, et se croiraient appelés à défendre leurs foyers plutôt que de faire la guerre à la France, dans le cas d'une conflagration générale. L'expédition contre le fort d'Anvers a incroyablement augmenté le patriotisme du peuple hollandais, et relevé le caractère du peuple allemand.

Il ne faut pas se le dissimuler : si nous avons sur nos adversaires tous les avantages que la vérité donne sur l'erreur, le mouvement révolutionnaire de 1830 a aussi ses appuis, ses moyens, sa force, ses chances de succès : il se soutient en Italie et dans les états du Pape, par l'alimentation qu'il reçoit de la garnison d'Ancône ; il se fortifie en Espagne par les secours qu'il reçoit de la France et de l'Angleterre ; il est secondé en Belgique par l'intervention française à main armée.

Mais son principal appui, comprenons-

le bien , est en Angleterre ; le radicalisme secondé par les efforts des Wighs , est le principal soutien de la révolution française de 1830. On le sait , Londres est la ville la plus populeuse de l'Europe ; il n'est pas à douter qu'il n'y ait dans cette ville , une large mine à exploiter pour les révolutionnaires. En Angleterre , comme partout ailleurs , les factieux se parent du titre de défenseurs de la chose publique ; les ouvriers font la grande partie de la nation ; c'est à eux que les meneurs s'adressent ; c'est chez eux qu'ils trouvent de bonnes dispositions ; car l'incroyable richesse de ce pays n'empêche pas la pauvreté et la misère d'y régner. Plus la prospérité est grande , et plus la pauvreté est saillante ; car le public a coutume de juger par analogie.

Le cabinet de St. James eût été dix fois dans le sens du torisme , qu'il ne pouvait pas précipiter les évènements ; il l'a tenté deux fois , deux fois il a dû revenir sur ses pas. Il faut que les évènements aient leur cours.

On ne comprend pas assez bien que la ré-

volution use toutes ses forces , et qu'elle ne peut pas manquer de tomber finalement à rien. En effet , comment voulez-vous que la France continue à faire des sacrifices pour subventionner toutes les révolutions , pour solder les mécontents de tous les pays ? Dans la chambre des députés du 28 janvier 1837, M. Guizot est venu nous apprendre que la France avait sacrifié , depuis 1830 , dix-neuf millions à l'entretien des Polonais ; sans les trésors immenses que la France a ramassés sous l'empire , il y a longtemps que ses fonds seraient épuisés.

Il n'est pas question ici d'un combat de souverain à souverain , d'une lutte de peuple à peuple ; c'est la légitimité contre la révolution ; c'est l'Europe contre la France. Ainsi c'est le nombre contre l'unité ; c'est la majorité contre la minorité.

La force légale a cet avantage sur la révolution , qu'elle est en possession du centre de l'Europe , même de toute l'Europe si vous exceptez la France avec l'Espagne et la Belgique. Elle s'organise sur tous les points ;

elle se tient en mesure de repousser les attaques qu'on tenterait de diriger contre elle , de quelque côté que ce soit. Par cette guerre de partisans, elle parviendra à déraciner jusqu'au dernier germe de révolution.

Car qu'on ne perde pas de vue que l'Europe conserve toute sa force , et qu'elle en dispose ; la France (1) ne dispose que de ses moyens de guerre ; sa force morale repose sur des raisons de mécontentement , sur des griefs , sur l'antipathie d'un certain nombre de Français, contre la dynastie déchue. Toutes ces raisons sont des raisons de circonstance , et ne durent pas plus longtemps qu'elles. Les motifs de mécontentement n'existent plus ? Le mécontentement cesse.

Il y a bien plus : l'animadversion qui se tournait contre Charles X , se tourne aujourd'hui contre Louis-Philippe. Tout gouvernement révolutionnaire devient bientôt pire que celui qu'il remplace, et dont il prétendait corriger les abus. Il n'y a pas de si petit observateur qui ne soit à même de dresser

(1) Je parle de la France de Louis-Philippe.

contre les gouvernemens de Louis-Philippe et de Léopold, une liste de griefs, trois fois plus grande que celle qu'on dressait dans le temps contre les gouvernemens de Charles X, et de Guillaume I^{er}. Mais revenons au point de départ.

La Russie crut en finir avec la révolution polonaise en six semaines; la Pologne occupa la Russie pendant dix mois, si je ne me trompe.

Les revers que la Russie a essayés dans son expédition contre la Pologne, sont inexplicables; sinon que nous admettions que celui qui avait été chargé de pacifier la Pologne, était atteint de folie, ou plutôt de la fièvre révolutionnaire.

L'empereur Nicolas avait une confiance illimitée dans les talens militaires du vainqueur des Balkans; cette confiance avait porté l'empereur à abandonner entièrement à Diebiths Salbalkansky, la pacification de la Pologne.

Toutes les opérations du feld-maréchal tendaient à fatiguer par des marches et des

côtre-marches, les nombreuses troupes qu'il avait sous ses ordres. Pendant ces opérations tortueuses, qui réussissent si rarement dans la stratégie militaire, les Polonais mirent leur temps à profit; ils s'armèrent, et profitèrent à l'occasion de la lassitude qu'ils remarquaient dans les rangs de leurs ennemis.

On sait qu'en pareil cas il ne manque jamais de raisons aux hommes chargés d'une mission délicate : tantôt c'était le débordement de la Vistule qui forçait les troupes russes à la retraite; tantôt e'était une surprise qui avait jeté le désordre dans les rangs de l'armée russe.

C'est de cette manière que les projets de l'empereur furent déjoués pendant plusieurs mois; fatigué enfin des tergiversations de son général, l'empereur envoya sur les lieux un homme de confiance, le comte Orloff, le même qui a été chargé plus tard de plusieurs missions secrètes à la cour des Pays-Bas.

Le comte Orloff se rendant dans le camp russe, trouva un déplorable désordre dans

les rangs de l'armée, il en fit de vives reproches au général Diebiths. Peu de jours après, le général mourut à la suite d'une attaque du choléra, ou peut-être victime de ses trahisons.

Le prince Paskéwitz fut l'homme destiné à réparer les fautes du général Diebiths; il demanda peu de semaines pour réorganiser l'armée; puis il marcha en avant, et la révolution polonaise vint bientôt expirer à ses pieds, sans offrir aucune résistance sérieuse, sinon celle de Varsovie, dont on connaît la chute.

Pendant le temps que l'insurrection polonaise occupait la Russie, l'Autriche protégea l'ordre légal en Italie; et la Prusse demeura simple spectatrice au-dehors, et s'arma à l'intérieur.

A mesure que les jours s'écoulèrent, le danger qui avait menacé un moment le repos de l'Europe, disparut; les puissances profitèrent pour s'armer, du même temps qui usa les forces de la révolution; ainsi, tout était perte de ce côté-ci, tout était gain de ce côté-là.

La France resta dans ses limites, et ne songea point à aller en avant; elle augmenta peu ses forces militaires; on eût dit que Louis-Philippe était, comme un autre de Châteaubriand, dans les intérêts de Henri V, si les petits moyens de Sébastiani n'étaient pas venus prouver le contraire.

Deux grands hommes de France, l'un homme du mouvement, l'autre partisan de la légitimité (1), ont de prime-abord jugé les choses en grand, et compris la véritable situation de la France par rapport à l'Europe.

En faisant un seul pas en avant la France se trouvait en mesure de demander les limites du Rhin avec la paix, ou l'Europe entière avec les chances de la guerre.

Mais la France laissa passer le temps qu'elle avait à elle, et avec le temps s'affaîsèrent les dispositions populaires. Déjà, avec la chute de la révolution polonaise, tomba l'espoir de la France : c'est cette révolution qui était destinée à prêter un si puis-

(1) Le général Lamarque et M. de Châteaubriand.

sant appui à la marche des troupes de Louis-Philippe , arrêtant d'un côté les armées russes , tendant de l'autre côté la main aux héros de juillet.

En attendant les partis se formèrent en France : ceux qui avaient élevé Louis-Philippe à la dignité royale, étaient les premiers à tourner leurs armes contre lui ; ils demandèrent la révolution avec ses conséquences , la guerre et les conquêtes.

C'était un heureux changement dans les dispositions des esprits. Louis-Philippe se vit bientôt forcé de mitrailler les républicains d'abord dans les cloîtres de Saint-Méry , puis dans les rues de Lyon , enfin dans la rue Transnonain. De leur côté , les carlistes plaidèrent la cause de Henri V , avec une énergie qui en imposait même à leurs adversaires ; les carlistes ont l'avantage de compter le clergé de France dans leurs rangs.

C'est un beau spectacle que de voir dans toutes les contrées de l'Europe , le clergé catholique se ranger du côté du trône , au moment du danger.

A la fin de 1830, lorsque l'émeute se montra à Aix-la-Chapelle, les prêtres catholiques parcoururent les rues de la ville, prêchant au peuple l'amour de l'ordre et la soumission aux lois. Un tel clergé est inappréciable pour le repos de la société !

Il était réservé à nos hommes du malheur de faire une triste exception à cette règle : ceux-là ont fait l'impossible pour entraîner le clergé belge dans les menées de la révolution de septembre.

La marche politique que les puissances du Nord avaient à suivre, après la révolution de juillet, se traçait d'elle-même ; elle était amenée par la force des choses : les puissances n'avaient autre chose à faire que de se tenir sur la défensive, et tuer la révolution en détail ; c'était le seul moyen de réussir infailliblement, et de faire les choses bien.

Selon ce principe, les puissances devaient suivre la révolution pas à pas, et la traquer en quelque sorte dans ses antres. C'est ce qu'elles ont fait en anéantissant la révolution de Pologne, celle d'Italie, celle de la Roma-

gne, et les diverses tentatives qui ont été faites dans les états d'Allemagne ; Ibrahim-Pacha a été empêché par la Russie de faire la conquête de Constantinople.

Entretiens, les puissances avaient envoyé leurs plénipotentiaires à Londres, à l'effet d'y former un congrès qui serait chargé de prendre en considération les motifs qui avaient fait soulever la Belgique.

La France qui n'avait point fait partie de l'alliance en 1814, et ce qui plus est, la France de Louis-Philippe, fut représentée à Londres par M. le prince de Talleyrand. Cet acte est la première atteinte que les puissances du Nord portèrent aux traités de paix de 1814-1815.

Le moindre observateur comprend que la question belge n'est qu'une question secondaire, question dont on s'est adroitement servi pour faire de la diplomatie, et appliquer ainsi aux maux leur véritable, leur unique remède, le temps et ses salutaires leçons.

La question belge était une question iné-

puisable : on pouvait dire beaucoup sans rien décider ; décider sans rien finir , finir sans rien exécuter. Quinze années de communauté entre les deux nations rendaient bien difficile la séparation des intérêts réciproqués ; et le roi Guillaume restait en réserve , pour protester contre toutes les décisions de la conférence , dans laquelle il ne vit , lui , qu'une assemblée médiatrice. Le traité du 21 mai vient complètement annuler les septante protocoles de la conférence de Londres , ainsi que le traité du 15 novembre en supposant un traité final à intervenir , traité qui doit terminer la question hollando-belge.

En attendant , la conférence de Londres continua ses travaux : sans les lenteurs des opérations militaires de l'armée russe contre la révolution polonaise , le protocole N° 20 eût été le dernier : lui seul était définitif ; car il consacrait la séparation administrative entre les deux grandes divisions du royaume des Pays-Bas ; ce protocole fut accepté par le roi Guillaume , qui n'aurait pas tardé à

réclamer la souveraineté de la Belgique, et à la revendiquer, s'il le fallait, les armes à la main. Dès ce moment la restauration était assurée.

Mais le gouvernement provisoire renvoya le protocole N° 20 à la conférence de Londres, peut-être dans la même enveloppe dont on l'avait entouré, pour l'envoyer à Bruxelles par le bateau à vapeur.

Les puissances du Nord étaient bien peu disposées à rompre les conférences au moment où le gouvernement révolutionnaire de Bruxelles retourna le protocole N° 20 ; la position de la révolution et de ses partisans n'avait jamais été si belle.

Les légitimistes de France et de Belgique étaient encore sous la fâcheuse impression des progrès qu'avaient faits les révolutions de juillet et de septembre. On eût dit que Charles X et Guillaume I^{er} comptaient tout au plus, chacun dans ses états, quelques douzaines d'hommes dévoués à peine suffisants pour former une compagnie d'éclaireurs.

Jugeant les affaires européennes sur un point isolé, qui n'a même souvent qu'un rapport indirect avec l'objet de leur pensée, les royalistes de Belgique se sont plaints que le roi Guillaume n'est pas venu tuer la révolution sous le gouvernement provisoire ou la régence, sans attendre que les provinces révoltées se fussent constituées en royaume. Ils ont ajouté que le roi Guillaume laissait passer toutes les occasions de faire la guerre ; comme s'il fallait des raisons pour démolir la plus sotte, la plus ignominieuse de toutes les révolutions ; comme si cette révolution n'amenait pas ces raisons avec son existence et sa durée.

Pendant la lutte que la Pologne soutenait contre la Russie, le roi Guillaume a été invité à ramasser le plus de troupes possibles, non pour soumettre les Belges révoltés, mais pour agir de concert avec la Prusse contre un débordement toujours probable de la France.

Pendant que la Pologne se débattait contre une inévitable mort, la Belgique se repo-

sait ; bien qu'elle eût un ennemi formidable à ses portes , elle oublia que le progrès de la révolution était sa sauve-garde , le bouclier qui devait la garantir contre une mort violente ou une mort d'épuisement.

Elle chercha à s'organiser à l'intérieur : cet esprit de localité servit singulièrement les vues de la conférence de Londres. Sans s'expliquer sur les causes qui avaient amené la révolution belge , la conférence fit force protocoles pour décider ce que la révolte avait déjà établi de fait , la séparation entre les deux grandes divisions du royaume, séparation administrative dans la pensée de la conférence ; séparation politique dans l'intention des factieux.

Les nouvelles négociations que la situation politique nécessitait après le rejet du protocole N° 20 , entraînèrent la conférence de Londres dans des voies qui lui commandaient des égards envers le gouvernement provisoire de Bruxelles : elle ne pouvait pas étouffer d'abord celui qui s'était livré à elle, les pieds et les mains liés.

On fait bien d'étouffer une révolution, quand on le peut faire avant que le mal ait gagné les masses ; sinon, il faut la laisser agir ; elle porte son remède avec elle.

Le peuple avait été égaré par les chefs des factieux ; ses espérances avaient reçu un nouvel essor ; il se promettait le plus brillant succès de la révolution : elle devait nous donner un royaume bien arrondi, avec neuf provinces et quatre millions d'ames ; point de dette publique ; la moitié de la marine hollandaise ; le libre accès au commerce de la Hollande, et que sais-je ? à celui des Indes ; tel était le partage qui devait nous revenir de nos démêlés avec nos frères du Nord.

On comprend combien de telles illusions étaient séduisantes : celui qui se serait mis entre la légitimité et un si brillant avenir, était un enfant de malédiction, un ennemi né du bonheur de sa patrie.

Ce ne sont pas des mots qui désabusent un peuple, à la séduction duquel on a travaillé pendant de longues années ; il faut des faits, et des faits qui parlent haut.

Jamais, la révolution belge n'a été raisonnée par ceux qui l'ont accomplie ; et elle ne pouvait pas l'être , car le bon sens le moins raffiné en aurait compris d'abord tout le vide.

Les hommes du malheur , tout en employant les moyens qui devaient conduire à la révolte , ont fait simplement de l'opposition , sans trop savoir où cette opposition les conduirait ; les ultrà-libéraux rêvaient la réunion de la Belgique à la France , mais à la France révolutionnaire.

Depuis 1825 jusqu'à 1830 , l'attention de la nation était toute absorbée par les discussions insignifiantes de quelques points du gouvernement représentatif ; depuis l'insurrection jusqu'à la nomination du prince Léopold à la royauté de la Belgique , on ne s'occupait que de la question nominale.

Quel gouvernement établirons-nous sur les ruines de la monarchie ? aurons-nous une royauté ou une république ? Si nous penchons pour la royauté , qui appellerons-nous à nous gouverner ? Telles étaient les questions qui occupaient les hommes de la révolution.

On a préféré la royauté à la république ; on a promené la couronne de la Belgique dans les différentes contrées de l'Europe, l'offrant au premier venu qui eût quelque nom marquant. Enfin, on a été frapper aux portes de Claremont, et on y a trouvé un amateur : le prince de Saxe-Cobourg fut appelé à la royauté de la Belgique. On sait que cette promotion inattendue est due aux intrigues de lord Grey.

La nomination de Léopold à la royauté belge a nuï beaucoup à la force de la révolution ; les plénipotentiaires de la conférence de Londres ont prévu cette tendance , et c'est pourquoi ils ont influé plus ou moins sur cet évènement.

Dès le moment que le prince Léopold a pris les rênes du gouvernement belge, les choses ont changé de face, et la révolution a décliné de jour en jour, jusqu'à ce qu'elle ne soit plus qu'une ombre sans force et sans vie. La question de personnes a cessé d'occuper l'attention publique ; on en est venu aux faits.

Nous avons un royaume qui s'appelle Belgique, et ce qui plus est, nous avons un roi qui s'appelle Léopold. Mais quelles étaient les conditions d'existence de l'un et de l'autre? On n'en savait rien.

Quelle était l'étendue du royaume de Belgique? On n'en savait rien. De combien de provinces était-il formé? On n'en savait rien. Le Limbourg et le Luxembourg appartiendraient-ils à la Belgique ou à la Hollande? On n'en savait rien. Quels seraient les bénéfices et les charges dans le partage de l'actif et du passif de la communauté? On n'en savait rien. Serions-nous admis à naviguer dans les eaux intérieures de la Hollande? On n'en savait toujours rien.

Pendant que nous nous occupions ainsi des moyens de notre existence, la Hollande faisait ses affaires à elle : elle nous fermait ses ports; elle nous fermait ses rivières; elle nous coupait ses canaux.

En attendant, notre industrie et notre commerce tombèrent sans vie; nos fabriques languirent; nos ateliers chômèrent; nos ex-

exploitations cessèrent leurs travaux ; et le commerce de détail reçut le terrible , mais l'inévitable contre-coup de l'inaction forcée de la haute industrie.

Comme les rivières qui écoulaient nos produits venaient d'être fermées, et que les grands marchés de la Hollande et des Indes nous étaient enlevés, comment remplacer le florissant commerce que nous venions de perdre ? Où trouver de nouveaux débouchés ? Comment occuper les milliers d'ouvriers que la cessation de l'industrie avait laissés sans travail et sans pain ? La France nous ouvrira-t-elle ses frontières et ses ports ; nous admettra-t-elle sur ses marchés ?

Mais la France trouve le même intérêt que nous à l'exportation de ses produits ; ses productions vont aussi et beaucoup au-delà des besoins de sa consommation ; elle ne peut admettre nos produits sans nuire à sa propre industrie. Nous n'avions pas plutôt parlé d'alliance que les fabricans de draps de Sedan envoyèrent force pétitions au gouvernement de Louis-Philippe contre tout traité de

commerce qu'il serait tenté de conclure avec nous, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs.

Puis, on ne fait pas assez attention que la situation topographique de la Belgique se prête peu aux grandes opérations commerciales avec la France : pour la plupart de nos articles, les frais de transport absorbent tout bénéfice du commerce, avant que nous ayons conduit nos marchandises aux portes des principales villes de France. On sait que les rivières qui nous lient à ce pays, descendent en Belgique, et servent plutôt à la France à nous envoyer ses produits.

Nous nous trouvons dans la même situation vis-à-vis de la Prusse et de l'Allemagne : ces deux pays ont des immenses ressources ; ils fabriquent les mêmes articles que nous ; la Prusse a des marchés qui ont une réputation européenne, comme celui de Francfort et autres. La conservation des fabriques de ces deux pays exige qu'ils repoussent toute concurrence de notre part.

Vous voyez, lecteur, que l'intérêt maté-

riel de ces états nous éloigne de leur sol, et que nous n'avons pas besoin d'alléguer la contagion de nos principes révolutionnaires, qui seraient suffisans pour nous faire fermer leurs frontières.

Que nous restait-il au milieu de ces perplexités ? quelle voie nous était encore ouverte ? Il nous restait Anvers avec l'Escaut ; nous pouvions y charger nos marchandises et les exporter à New-Yorck, au Cap de Bonne-Espérance, si nous voulions.

Mais souvenez-vous donc que nous n'avons pas de marine ; et par conséquent, que nous ne pouvons pas faire le commerce sur mer. Souvenez-vous encore qu'aussitôt que la situation de la politique européenne le permettra, le roi Guillaume viendra vous demander, dans le bassin d'Anvers s'il le faut, dix-huit mille francs de tonnage pour chaque vaisseau ordinaire qui quittera le port.

Tels sont les faits qui sont venus se mettre à la place de la question personnelle, à la nomination du prince Léopold à la royauté

de la Belgique. On comprend combien ces faits plaident contre la révolution, et en faveur de l'ordre légal.

Etait-ce bien dans un moment si favorable à leur cause, que les puissances devaient brusquer les choses, et provoquer des évènements qui pouvaient être funestes au repos de l'Europe ?

A la paix de 1815 les souverains du Nord ont commis deux fautes capitales : ils ont laissé entre les mains de la révolution, tous les élémens qui lui étaient nécessaires pour frapper un coup hardi, et se mettre en mesure de pouvoir lutter contre l'Europe armée; et ils ont abandonné aux factieux tous les moyens, dont ceux-ci avaient besoin pour corrompre la raison publique, ou la pensée de tous ceux qui n'ont pas assez de force d'ame, assez de discernement, pour s'élever au-dessus des déclamations journalières d'un fougueux journalisme.

De leur côté, les factieux ont mis leur temps à profit : ils ont travaillé le peuple, et l'ont préparé à un soulèvement contre le

pouvoir , en ne lui faisant voir dans les princes que des despotes , des tyrans , des ennemis nés des nations.

Lorsqu'une révolution est consommée , il faut en subir les conséquences : le peuple attend avec impatience la réalisation du beau idéal qu'on lui a prêché ; si la presse égare les esprits , c'est à la force des choses à les ramener à la raison.

Dans un pays révolutionné , la force matérielle ne dit rien ; la force morale est tout ; et cette force se trouve dans le sentiment du peuple. Je vais vous citer un exemple qui prouve cette vérité.

On connaît la révolution d'Espagne de 1822 : les cortès étaient en pleine prospérité ; elles vivaient tranquilles à l'ombre de leur constitution ; elles dictaient la loi à Ferdinand VII ; les armées royales fuyaient partout devant les légions constitutionnelles ; la voix du roi qui se trouvait entre les mains de ses plus acharnés ennemis, n'était écoutée nulle part.

Les différentes puissances représentées à

Madrid, exigèrent des modifications à la constitution ; les cortès hésitèrent pendant quelque temps , puis s'y refusèrent ; et comme ces fiers Romains d'autrefois qui faisaient trembler l'univers au son de leurs trompettes , les cortès sécouèrent le pan de leur robe magistrale qui contenait la paix ou la guerre , au choix de leurs ennemis.

Ce ne fut pas sans peine que les représentans des différentes cours à Madrid gagnèrent les frontières , qui devaient les mettre à l'abri des vexations populaires ; on eût dit que toute l'Espagne était *cortésée*.

Une petite armée française de quarante à cinquante mille hommes passa la Bidassoa , sous les ordres du duc d'Angoulême ; elle continua sa route sur Madrid sans rencontrer d'obstacle dans sa marche ; les cortès s'enfuirent à Cadix , emmenant avec eux le roi captif ; l'armée française prit la même direction ; le Trocadéro fut pris par les Français , et la chute du Trocadéro fut l'avant-coureur de la capitulation de Cadix. Ainsi tomba , sans offrir aucune résistance sérieuse,

le gouvernement des cortès qui peu de semaines auparavant semblait encore avoir une existence à l'abri de toute attaque.

Ce patriotisme qui lie les nations et en fait des masses compactes et invincibles, était aussi impossible en France qu'en Belgique, après les évènements politiques de 1830.

Le peuple français ne se laisse pas conduire comme on veut ; quand il fait une révolution, il en demande les conséquences. Napoléon avait étudié le caractère français et il l'avait compris : il déplaça l'attention publique, en la transférant de l'intérieur à l'étranger. C'est ainsi qu'il a tiré tout le parti possible de la révolution de 89.

Vous êtes, disait-il à la France, à la tête de la civilisation, c'est à vous à répondre dignement à votre haute destinée ; je vous conduirai au champ de bataille, et vous y cueillerez des lauriers ; vous porterez le flambeau de la civilisation chez les peuples barbares ; car ne l'oubliez pas, lecteur, les Prussiens et les Allemands sont toujours des barbares aux yeux des peuples du Midi.

Jamais on ne s'occupa moins que du temps de l'empire, des questions futiles du gouvernement représentatif, qui ont occupé exclusivement l'attention publique en France et dans les Pays-Bas, sous la restauration. Sous l'empire, on passait en revue les batailles des armées françaises; on comptait leurs victoires; on enregistrait leurs conquêtes; on admirait l'habileté de leurs généraux.

De tout temps les d'Orléans ont conspiré contre la branche aînée des Bourbons; mais ce fut dans un intérêt purement dynastique. Jamais il n'y a eu de Napoléon parmi les d'Orléans: quand Philippe-Égalité a voté la mort de Louis XVI, ce ne fut pas au roi qu'il en voulait, mais à sa race. Enfin une couronne, fût-ce une couronne attachée à un pavé, a été le *nec plus ultra* de la conspiration orléaniste.

Mais ce résultat n'était pas convié par le parti exalté de France: la *Tribune*, organe habituel du républicanisme ne cessa pas de dire, que le peuple n'avait pas fait la révo-

lution dans l'intérêt de la dynastie d'Orléans ; que c'était peu de chose que de changer de roi ; que la France s'était battue pour tuer la royauté , et que la république devait être le fruit de ses triomphes.

Bientôt Louis-Philippe se trouva dans la fâcheuse alternative , ou de devoir entreprendre une guerre pour laquelle il n'avait aucune sympathie , ou d'avoir à combattre sur son propre terrain , les factions qui venait de l'élever à la couronne de France. Dès lors , toute force réelle devait lui échapper.

Les carlistes sont les adversaires naturels de Louis-Philippe ; leurs sentimens sont pour la branche aînée des Bourbons ; les hommes de la souveraineté populaire voulaient les progrès de la révolution , et ne virent bientôt dans la royauté de juillet qu'un obstacle permanent à leurs projets.

Louis-Philippe a combattu le carlisme d'une main et le républicanisme de l'autre, en s'appuyant sur les hommes du jour , qu'on est convenu d'appeler les doctrinaires ou

le juste-milieu, parce qu'ils s'accrochent à je ne sais quel milieu entre la légitimité et le principe de la souveraineté populaire.

Or, ce sont précisément les hommes du jour qui ne donnent aucune force à un gouvernement quelconque ; car ce sont les hommes des places et du budget. Leur dévouement est extrême en temps de paix ; parce qu'alors, ils ont à conserver les faveurs de la couronne. En temps de guerre, ils ne tardent pas à décliner du côté du plus fort, c'est-à-dire du côté d'un nouveau *fait accompli* ; et en cela, ils sont conséquens avec eux et avec leurs principes ; car leurs principes sont de ne pas en avoir, et de suivre la direction du mouvement et ses avantages.

Léopold n'était guère dans une meilleure position : s'il ne trouvait pas sur son chemin d'aussi puissans élémens à combattre, en revanche, il avait les faits contre lui.

Le mouvement populaire en Belgique n'a jamais eu de force que dans la hardiesse et la persévérance des factions conspiratrices. Or, une révolution qui n'a d'autres fonde-

mens que les déclamations de ses partisans, est toujours faible ; trois jours de victoire lui font plus de mal que dix années de combats. Aussitôt que les hommes de la révolution se trouvent à la tête des affaires, on les voit dans toute leur nudité ; ils sont incapables de rien organiser, sinon en suivant le plan qu'ils imitent de leurs prédécesseurs.

C'est ce qui est arrivé à la révolution belge ; toutes les fois qu'elle a fait quelque chose de bon, c'est qu'elle a été chercher ses modèles dans les cahiers du royaume des Pays-Bas. Quand elle a perdu de vue ses tableaux, elle a fait des extravagances, ou elle a doublé les griefs qu'on reprochait au ci-devant gouvernement.

Alors, le peuple a jugé les hommes de la révolution ; et les hommes de la révolution ont disparu comme une ombre, sans laisser derrière eux d'autres appuis à l'œuvre de septembre.

Mais il y avait bien d'autres élémens de démoralisation en Belgique : l'immense accroissement que la prospérité publique a

reçu sous la puissante action de l'ancien gouvernement, avait fait de nombreux amis aux Nassau. Ceux-ci ne pouvaient pas manquer de devenir un obstacle sérieux, pour ainsi dire insurmontable, à toute nationalisation léopoldienne.

Ainsi trois fortes considérations ont provoqué de la part des cours du Nord, la politique d'attente, qu'elles ont adoptée à l'égard du mouvement révolutionnaire de 1830.

D'abord l'anarchie devait miner les gouvernemens sortis de l'anarchie : nous n'avons pas besoin d'appeler à notre secours les leçons de l'histoire ; un gouvernement qui est le résultat de la volonté d'une faction triomphante, devient naturellement le jouet de cette faction, et de toutes les factions qui ont contribué à renverser l'ordre légal.

Cela est arrivé chez nous : les différentes factions qui se sont prêté la main lors du combat, se sont présentées après la victoire, pour demander le fruit de leurs longs et pénibles travaux ; elles se sont retirées les mains

vides , la révolution n'avait rien , elle ne pouvait rien donner ; une révolution peut enrichir des individus , jamais des factions. Alors , les factions se sont divisées au jour du triomphe , pour se disputer les débris du pouvoir démoli.

Dans le chaos de ces sentimens divers , le gouvernement chercha en vain à rallier les hommes , pour en faire un tout homogène. Vains efforts ! le danger unit les hommes ; la victoire les divise ; les exigences se multiplient à mesure qu'on tâche de les satisfaire ; un pareil gouvernement voit ses ennemis naître sous ses pas.

Ce désordre cause un affaïssement dans la nation dont rien ne peut la relever ; et la division des esprits la rend incapable de rien entreprendre de grand. Cela se vérifie encore en Belgique ; à peine parle-t-on de guerre que Léopold court à la frontière du Midi , et fait entendre des cris de détresse qui vont jusqu'au château des Tuilleries.

L'incertitude qui règne parmi le peuple ; les fermens de discorde qui l'agitent , affai-

blissent ou compriment les relations de commerce. Tous les peuples qui se révoltent se trouvent dans cette situation : c'est le premier châtement que la providence ou la nature outragée leur inflige.

Puis, le principe monarchique s'affermi en dehors de l'anarchie : les premiers momens d'effervescence se passent rapidement ; alors le peuple revient des illusions d'une séduisante théorie ; il ouvre les yeux à la lumière , et trouve sa guérison dans ses propres écarts ; il compare bientôt le présent au passé ; et dans cette comparaison , il trouve presque toujours la leçon dont il avait besoin. Souvent les peuples étrangers lisent dans les malheurs de leurs voisins , les raisons qui les attachent à l'ordre légal.

Oui , il y a principe d'affermissement dans les monarchies et principe de dissolution dans les gouvernemens révolutionnaires ; car dans une révolution il y a tendance opposée dans les esprits , et cette tendance se communique infailliblement aux nations qui se révoltent.

Enfin, tous les agens qui minent l'ordre légal, agissent à plus forte raison contre les gouvernemens révolutionnaires : ces agens sont la cupidité, la haine, l'amour-propre blessé, l'esprit de vengeance. Or, ces affections sont d'autant plus vives chez un peuple révolté, que les prétentions des individus sont plus exagérées. Chacun prétend gouverner le pays à sa guise, et s'acharne à écarter les obstacles qu'il rencontre sur son chemin. De là cette tendance à parvenir aux premières charges de l'état : chacun s'exagère son mérite ; chacun croit que le nouveau prince lui est redevable de sa couronne ; chacun s'imagine que la couronne est elle-même dans l'impuissance de le récompenser dignement. Le premier refus qu'un homme de la révolution essuie de la part du gouvernement, même aux prétentions les plus outrées, est une blessure à son amour-propre que rien ne saurait guérir.

Mais les hommes de la révolution n'ont pas seulement des vanités à satisfaire, des prétentions à faire valoir : ils ont encore

des haines à assouvir, des vengeances à exercer : ils demandent le renvoi de tous les fonctionnaires publics qui ont donné des preuves de fidélité à leur prince et à la patrie.

Ce qui nous a particulièrement frappé, c'est de voir que le *Courrier de la Meuse* a souvent mêlé sa voix à l'indécent langage par lequel on menace le gouvernement de Léopold des plus funestes suites, s'il ne renvoie les fonctionnaires publics qui ont fidèlement servi le roi Guillaume, et qui conservent le souvenir des bienfaits qu'ils ont reçus de l'ancien gouvernement.

Si le nouveau prince cède aux malveillantes instances des factieux, il s'attire le blâme des honnêtes gens ; s'il ne cède pas, il perd la sympathie des hommes qui ont aidé à bâtir le trône de la révolution, et qui en sont encore le principal appui.

Peu de personnes ont bien saisi la situation réelle de l'Europe, après la révolution de juillet. Les impatiens de France et de Belgique se récrient beaucoup contre

l'inaction des puissances du Nord. Il y a des peuples partout, dit la *Quotidienne*, des rois nulle part; les puissances ont l'air de dormir: et les factieux attribuent le silence des princes au sentiment qu'ils ont de leur faiblesse.

Les impatiens auraient droit de raisonner de la sorte, s'il ne s'agissait que de produire un effet du moment, comme a fait Louis-Philippe, lorsqu'au mois d'août 1831, il a fait une première descente en Belgique, pour sauver le trône de Léopold: lorsqu'il y a fait une seconde descente au mois de novembre 1832, pour démolir le fort d'Anvers, et se ménager une position sur l'Escaut, dans l'éventualité d'une conflagration; lorsqu'il s'est furtivement emparé d'Ancône, pour avoir un pied à terre en Italie; lorsqu'à l'apparition du manifeste du général Jackson, il a rappelé son plénipotentiaire des Etats-Unis, pour céder par après et sans murmure, à toutes les exigences du gouvernement américain. Oui, s'il ne s'était agi que de produire un effet passager, semblable à ceux-là, les

puissances auraient eu tort de rester dans l'inaction.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit : les puissances ont eu un double objet à remplir : il fallait donner un dernier exemple aux peuples révoltés, en leur faisant goûter les fruits amers de leurs misères révolutionnaires. C'était l'unique moyen qui leur restait pour redresser l'opinion populaire, après les bévues de la diplomatie de 1815. Ainsi force fut aux princes de reculer devant le premier débordement : ils avaient l'air de dire aux peuples : vous croyez que les hommes de votre choix vous gouverneront mieux ; eh bien ! faites-en l'expérience. Les peuples ont fait cette expérience, et ils savent déjà à quoi s'en tenir.

Et au lieu de satisfaire aux exigences du moment, il fallait songer à un but final, celui de maintenir l'ordre dans les monarchies du Nord, et de le rétablir ensuite dans les contrées de l'Europe, où il avait été troublé par un concours extraordinaire de circonstances ; par l'effet d'une efferves-

cence momentanée. Ainsi, force fut encore d'étendre leurs vues loin au-delà des évènements du jour, et de coordonner toutes leurs pensées, toute leur conduite à ce double but final et décisif.

Mais les gouvernemens révolutionnaires se consolident, disent les impatiens : mieux eût-il valu les attaquer de front, au premier débordement ; on aurait inspiré de la terreur aux anarchistes, et encouragé les hommes de la monarchie. C'est là l'objection vulgaire ; celle qui a été reproduite le plus souvent et avec le plus de bonne foi.

Qu'on songe bien qu'il ne s'agit pas ici d'une guerre ordinaire ; d'une guerre qui se fait de nation à nation, ayant pour objet un intérêt matériel, la décision d'une question de territoire, l'honneur national blessé, une contestation de droits dynastiques ou d'ascension au trône, telle qu'il en existe aujourd'hui en Espagne. Là, il y a des règles fixes à suivre ; et je suis aussi d'avis que dans ce cas, le parti qui est maître du terrain a un avantage réel sur son adversaire.

Mais objet , circonstances , fin , tout est différent dans la situation actuelle de l'Europe : il y a guerre de principe entre la monarchie et la république , entre la souveraineté du prince et la souveraineté du peuple ; il y a conflit entre l'ordre légal et le débordement révolutionnaire.

Cette guerre s'attaque aux institutions naturelles de la société, sans lesquelles tout est désordre, tout est anarchie ; la monarchie ne peut pas composer sans se tuer de ses propres mains ; le pouvoir est un et indivisible ; dans la plus profonde anarchie de la révolution de 93 , cette vérité fut sentie ; car les Jacobins ont tenté de donner à leur république, les deux caractères distinctifs de la monarchie , l'unité et l'indivisibilité.

La révolution n'a ni base ni principes ; elle est la négation active de l'autorité comme la liberté est la négation théorique de l'ordre. La liberté combat le pouvoir ; la révolution le démolit.

Ainsi , une révolution quelconque ne peut rien bâtir, sans se placer sur le terrain de la monarchie , et donner ainsi un dé-

menti formel à la condition de son existence. Or, une telle contradiction dans les faits frappe les yeux des moins clairvoyans. Toute la force des révolutions modernes, qui se font souvent pour un mot, s'épuise dans un moment; laissez-les jeter leur premier feu; et elles tombent sans force; et quand on songera à les tuer, on sera tout étonné de n'avoir plus à faire qu'à des cadavres.

Quelques raisons qu'on suppose à un gouvernement, il ne peut agir contre les masses. Lorsqu'on attaque une révolution dans sa première vigueur, on augmente ses forces; car le danger unit les hommes. Les impatiens ne devraient pas oublier que la coalition des puissances du Nord a donné une nouvelle énergie à la première révolution française, et que les quatorze armées de la république ont battu les puissances accourues au secours de la légitimité.

Les forces matérielles dont les princes de la révolution s'entourent, et qui effraient les partisans de la monarchie, ne sont que

secondaires dans la considération des forces réelles d'un état ; la véritable force d'une nation consiste dans la tendance uniforme de la volonté-masse.

Sous ce rapport, la nation hollandaise est invincible : elle a résisté aux attaques de l'Espagne sous Philippe II ; elle a soutenu la guerre avec avantage contre la France, sous Louis XIV ; elle la soutiendrait encore contre la France de Louis-Philippe, si Louis-Philippe s'avisait de l'attaquer dans ses parages.

Le soldat ne peut pas se battre sans armes ; mais aussi, pour manier les armes il faut des soldats. Léopold a beau couvrir la Belgique de baïonnettes, remplir ses magasins de munitions de guerre, garnir les remparts des villes de bouches à feu, faire couler des mortiers-monstres ; tout cela ne donnera pas au peuple plus de dévouement qu'il n'en a. Au premier cliquetis des armes, Léopold se verra abandonné au milieu du vaste champ, auquel rien ne l'attache. Que Léopold n'oublie pas la campagne d'août.

Si on n'avait égard qu'à la force matérielle des états , l'Europe n'aurait rien à craindre de la part de la France , dans une conflagration : quand la France mettrait un homme en campagne , le Nord en enverrait quatre ; et certes la partie ne serait plus égale.

Le danger que la monarchie court est dans les dispositions des peuples ; et comme les peuples s'éloignent tous les jours de plus en plus des révolutions , la monarchie n'a fait que gagner à attendre.

Après les évènements politiques de 1830 , les puissances du Nord devaient suivre de l'œil la force ascendante ou l'abaissement graduel du mouvement révolutionnaire , et peser la situation politique de l'Europe ; elles avaient un intérêt majeur de mettre les populations de leur côté : il est toujours inutile , souvent dangereux , de lutter à force ouverte contre un peuple ; on peut l'étouffer ; le vaincre , jamais !

La Grèce a appartenu à la Turquie depuis 1453 jusqu'à l'insurrection de 1821 ; la

Grèce, a-t-elle jamais été à la Turquie? la Grèce, a-t-elle jamais rien valu à la Turquie sous le rapport des forces militaires? enfin, la Grèce, a-t-elle jamais été ottomane? On sait qu'il n'en est rien.

Il est un autre sujet de crainte, que les impatiens font valoir : ils redoutent l'influence des gouvernemens révolutionnaires, disant que ces gouvernemens disposent des places et des faveurs, au moyen desquelles ils se font des créatures, jusques dans les rangs des amis de la monarchie; et qu'ainsi ils pourraient bien finir par s'asseoir sur des bases fixes.

Décidément cette réflexion n'est pas applicable à la question belge : les faveurs du gouvernement de Léopold peuvent bien faire quelques conquêtes dans nos rangs, et gagner des hommes pour qui les calculs de l'intérêt sont la suprême loi; mais ces insignifiantes désertions sont bientôt compensées par les importantes conquêtes que nous faisons tous les jours sur la révolution.

Pour qu'une révolution puisse se conso-

lider , il faut qu'elle ait des élémens d'existence. Or , l'ordre des choses établi chez nous par la révolte de septembre , n'a pas ces élémens : la révolution a complètement anéanti les sources habituelles de la fortune publique du pays ; notre influence , notre force , notre bonheur comme peuple , ne cesseront pas d'aller en décroissant ; le repos public du pays , les mœurs de ses habitans , leur religion , continueront à recevoir de rudes atteintes de notre contact avec le pays voisin , à l'ombre duquel nous existons. Ainsi , il n'y a pour les Belges , ni bonheur domestique , ni fortune publique , ni force nationale ; et par conséquent , quels que soient ses avantages du moment , l'ordre des choses que la révolution a créé chez nous , n'a pas d'avenir.

On a dit qu'on laissait passer toutes les occasions de faire la guerre aux révolutions , et d'opérer la restauration dans les Pays-Bas. Cette objection a été faite et répétée à satiété : la France s'est débordée , a-t-on dit ; elle a fait invasion en Belgique ; Louis-Philippe

s'est trouvé embarrassé lors de l'affaire des cloîtres de St.-Méry et de celle de Lyon ; lors des pillages de Bruxelles, le prince d'Orange devait courir au secours des victimes.

Lorsque les occasions d'agir se sont présentées, il n'y avait pas opportunité : les révolutions n'avaient pas encore fait tout le mal qu'elles devaient produire, et elles n'étaient pas descendues aussi bas dans l'opinion publique qu'elles le sont aujourd'hui.

Dire que la France a donné des raisons pour lui faire la guerre, c'est dire que la France a commis des fautes graves. Or, c'est précisément ce qu'il fallait aux cours du Nord : plus la France se compromet aux yeux de l'Europe, plus elle se fait d'ennemis ; plus elle dégrade une cause qui est déjà si mauvaise d'elle-même.

Mais ne reste-t-il pas toujours assez de raisons de mettre la France en demeure ? L'usurpation s'est emparée de la souveraineté dans ce pays ; on peut avoir des raisons de souffrir une révolution ; on ne la sanctionne jamais.

Que nous importe la France à nous, Belges ! certes nos vœux sont pour la légitimité des Bourbons, branche aînée ; mais ce n'est pas une raison pour que nous versions notre sang pour une cause qui n'est pas la nôtre.

Une question vivante est toujours présente aux yeux de la diplomatie ; c'est à elle que viendra aboutir la longue et laborieuse politique, si d'impérieux évènements ne viennent donner une secousse inattendue à l'Europe : on permettra à la France de se gouverner à sa guise ; mais on lui défendra de franchir ses frontières. De là l'évacuation d'Ancône, la restauration en Espagne, la restauration en Belgique ; car ces deux pays ne restent soumis au dur sceptre de la révolution, que par l'appui que la France accorde à leurs gouvernemens intrus.

Enfin, on a dit : mais les protocoles lient les puissances envers la révolution belge ; Léopold a été reconnu comme roi des Belges, par plusieurs cours du Nord : par la Prusse, par l'Autriche, par le Pape de Rome.

Le dernier protocole , le seul qui eût le caractère d'une pièce diplomatique , n'a été accepté par les puissances du Nord, que sous des conditions qui n'existent pas , et qui ne peuvent exister sans entraîner la ruine de la Belgique.

D'ailleurs les protocoles n'ont pas été acceptés par le roi Guillaume, sauf celui qui consacrait la séparation administrative entre les deux divisions du royaume , et qui ne portait aucune atteinte à la souveraineté de la maison de Nassau ; il est donc vrai que les protocoles sont sans force obligatoire , ni pour l'une , ni pour l'autre des parties contendantes ; que la question belge est toujours au fait simple , et que la révolution de septembre n'a pas avancé d'une ligne depuis 1830.

On a argué souvent de l'envoi que certaines cours ont fait en Belgique de leurs plénipotentiaires ; on a dit que c'était une reconnaissance de la révolution ; on a ajouté que le Pape était en contradiction avec lui-même , en envoyant son nonce à la cour de

Léopold , tout en condamnant la révolte belge dans ses lettres encycliques.

On a bien tort d'insister sur l'envoi des ambassadeurs aux cours des royautes populaires; cet envoi ne tire à aucune conséquence, ne plaide pour aucun principe.

Louis-Philippe n'était pas plutôt monté sur le trône de France , que toutes les cours de l'Europe se hâtèrent de traiter avec lui , et de le reconnaître pour ce que les évènements l'avaient déjà fait.

C'est une reconnaissance qui suit la condition des faits sans en changer la nature; elle laisse les principes intacts , et ne leur ôte rien de leur force.

Quels que soient les évènements qui placent un individu à la tête d'un gouvernement , il n'en est pas moins vrai qu'il résume en lui , ou qu'il doit être censé résumer en lui , l'existence et la force de la nation ; il est donc essentiel de traiter avec lui , si l'on doit traiter avec la nation.

Or, les relations entre les nations voisines sont bien autrement pressantes que les rap-

ports entre individus : en favorisant ces relations , les princes ménagent les intérêts de leurs sujets. Ainsi les relations de prince à prince, de nation à nation , ne prouvent que l'existence du fait ; et par conséquent ne prouvent rien. Je voudrais que les publicistes comprissent bien ce point ; il donne lieu à de grandes conséquences.

Lorsque tous les monarques tremblaient sur leurs trônes, au milieu des milliers de baïonnettes qui les environnaient , deux princes se sont montrés dignes de la couronne qu'ils portent : le roi Guillaume a combattu les révolutions , l'épée à la main ; Grégoire XVI a lancé contre elles les foudres de ses anathèmes, et la révolution belge a reçu les premières atteintes de sa malédiction.

Dire aujourd'hui que le pape approuve le gouvernement révolutionnaire de Bruxelles , parce qu'il envoie Mgr. Gizzi à la cour de Léopold, pour soutenir, tant soit peu , l'édifice d'une Eglise tombante , c'est associer le souverain pontife aux forfaits de la révolution. Il n'y a que les *hommes du malheur*

qui soient capables de tenir un langage aussi blasphématoire.

Mais les impatiens sont toujours distraits par l'appareil des forces matérielles ; ils ne font pas assez attention aux changemens qui s'opèrent dans les dispositions des esprits, et qui sont tout favorables à la cause de la conservation.

Non-seulement les peuples s'éloignent des révolutions ; mais ils commencent aussi à en vouloir au principe qui les enfante. Rien de plus commun que d'entendre dire à ceux-là même qui ont le plus chaudement défendu la cause de la révolution, que la monarchie est préférable aux gouvernemens des temps modernes. C'est un changement prodigieux opéré dans l'opinion, et qui seconde merveilleusement les projets présumés des puissances conservatrices.

Le discrédit où sont tombées les royautés populaires, est l'avant-coureur de la chute des gouvernemens modernes que les révolutions ont intrônés dans la société ; ces gouvernemens ont à peine soutenu leur

frêle existence pendant cinquante ans , tandis que la forme monarchique a traversé les tempêtes de tous les siècles.

En résumé , les évènements de 1830 ont débordé l'ouvrage de 1815 ; dès ce moment l'alliance n'existait plus que de nom. Fallait-il se presser d'aviser aux moyens de la rétablir ? y serait-on parvenu sans une guerre sanglante et meurtrière ? les plus grands efforts , couronnés d'un entier succès , n'auraient servi qu'à replacer l'Europe dans ses limites de 1815 ; les puissances elles-mêmes semblaient ne pouvoir aller plus loin. Cependant les évènements de 1830 ont témoigné de l'insuffisance des garanties données aux nations.

Le mal était tout fait , et il n'était plus dans le pouvoir des puissances de faire qu'il ne fût pas. Le libéralisme révolutionnaire avait jeté de nouvelles racines dans l'opinion publique. Cela n'est pas étonnant ; car les gouvernemens qui étaient destinés à en devenir les premières victimes , l'ont intronisé dans leurs états , en relevant l'importance du principe et sa condition.

En 1830, ce funeste principe avait porté ses fruits : la révolution existait déjà dans l'opinion du peuple; il ne fallait plus qu'une occasion, telle qu'amenèrent les ordonnances de Charles X, pour produire un effet réel. Dans ce moment, il n'était pas possible de s'opposer à des doctrines qui s'étaient identifiées avec la pensée des peuples. On pouvait vaincre la révolution dans les rues ; on ne pouvait pas l'atteindre dans les sentimens des nations.

Une génération égarée est toujours une génération perdue ; et la génération à venir se ressent encore de cette maladie héréditaire.

En abandonnant les révolutions à tous les excès du désordre, les puissances ont appliqué au mal de l'époque le seul remède qui fût capable de le guérir, et de préserver les générations à venir de la contagion qui devait les infecter au berceau ; on a laissé agir le temps ; c'était apporter un remède efficace à cette grande plaie de la société.

Du reste, étrange destinée des choses hu-

maines ! La providence est admirable dans ses moyens ! Louis-Philippe qui reçut les premiers honneurs de la révolution, fut aussi le premier à briser les instrumens de son élévation ; en mitraillant le républicanisme dans les rues de Paris et de Lyon, ce roi populaire s'est chargé de faire l'ouvrage des puissances conservatrices.

Après la révolution de juillet, deux motifs pouvaient porter les autres nations à imiter la France, l'encouragement et la sécurité : la prodigieuse célérité avec laquelle les révoltés de juillet ont renversé le trône de Charles X, avait donné aux révolutionnaires des autres pays une idée exagérée de leur force ; ils se croyaient déjà maîtres du terrain, et invincibles devant le despotisme.

Ecoutez l'arrogance des feuilles révolutionnaires ! quelques centaines de blouses pouvaient disperser des milliers de satellites du despotisme ; tel était encore le langage du *Journal des Flandres*, après la mémorable campagne du mois d'août, qui a si bien mis à nu la faiblesse du pouvoir révolutionnaire en Belgique.

Mais il y a autre chose : en cas de revers, les révoltés pouvaient compter sur un asyle assuré ; l'éternel réduit était ouvert derrière eux, prêt à les recevoir. Voyez comment nos sommités révolutionnaires s'acheminaient vers la France, au moment où le prince Frédéric s'avança sur Bruxelles, avec quelques milliers de braves, la plupart des Belges. Depuis longtemps, la France est le réceptacle de tout ce que l'Europe compte de plus exalté en fait d'opinions politiques.

Après le premier débordement, il n'était guères probable que le mouvement de juillet s'arrêtât aux frontières de France ; il en est sous ce rapport d'une nation comme d'un individu : les fortes affections se concentrent difficilement dans son sein.

Si la révolution de juillet et celle de septembre, après avoir fraternisé à Bruxelles, avaient fait invasion dans la province rhénane, croyez-vous que Frédéric aurait été en mesure de résister au débordement ? Si le pouvoir de la légalité est plus solide, le pouvoir de l'usurpation a d'autres avantages qui ba-

lancent bien celui-là : les opérations de détail sont infiniment funestes aux armées réglées. En glissant un peu de désordre dans le camp de ses ennemis, la révolution aurait fait des merveilles à cette époque, tandis que toute entreprise contre elle était sans but réel.

C'est sous cette impression que se réunit la conférence de Londres : ce corps diplomatique qui était la représentation pure de la coalition de 1814, sauf une *hétérodoxie*, commença par supposer dans ses actes, que les traités de 1814 et 1815 pouvaient contenir des illégalités, ou avaient été conclus sans examen suffisant; en un mot, que les mouvemens anarchiques de 1830 avaient leur cause première dans l'oubli de la justice.

On sent combien un tel aveu, marqué au sceau d'une conférence diplomatique, était encourageant pour les factieux et désespérant pour les amis de la monarchie. Aussi, avons-nous été souvent scandalisé de cette dégradante condescendance de la diplo-

matie européenne; nous avons été péniblement affecté de voir une assemblée, qui devait être l'image vivante de la justice, admettre dans son sein les organes du pillage et de l'assassinat, et traiter avec eux!

Mais enfin, il fallait céder à la nécessité du temps: la prudence de la diplomatie de 1830 devait suppléer à l'imprévoyance de la diplomatie de 1815.



CHAPITRE III.

Suites de la révolution belge de 1830.

Tous les partis en Belgique jugent les affaires du pays à leur manière , et les décident conformément à leurs affections personnelles : chaque parti est entraîné dans ses jugemens , par des préoccupations , par des préventions , qui le détournent loin du véritable état de choses. Nous , royalistes , nous jugeons aussi les affaires du pays , et nous les décidons conformément à nos affections.

Mais il y a une grande différence entre nous et nos adversaires : nous raisonnons les faits ; nous suivons les évènements , pour remonter par eux aux causes qui les ont produits. Par là , nous montrons que la situation du pays est en dehors des combinaisons , propres à le rendre heureux ; et nous concluons de là que l'état que les évè-

nemens de 1830 nous ont fait, n'a pas d'avenir.

Nos adversaires, au contraire, cherchent à nous montrer que nous pouvons exister avec les élémens de notre nouvelle condition: ils s'efforcent à masquer notre détresse; ils élèvent le présent pour déprécier le passé. Toutes les fois que la force des choses amène quelque sinistre dans le commerce, dans la morale publique, dans la fortune nationale, ils tâchent de détourner notre attention, en faisant envisager le mal comme un événement accidentel, comme si chaque effet n'avait pas sa cause, et que toutes les causes ne fussent pas subordonnées les unes aux autres.

Les sinistres multipliés peuvent seuls par leur fardeau, faire impression sur cette masse d'honnêtes gens qui depuis nombre d'années puisent leur instruction à une source dépravée. En un mot, la révolution doit se faire sentir par l'effet de sa désastreuse influence sur la religion, sur les mœurs publiques, sur la fortune du peuple.

L'expérience que nous faisons est dure; mais il ne nous manque pas de sujets de consolation dans nos souffrances : **C'EST LA DERNIÈRE EPREUVE QUE NOUS SUBISSONS.**

Nous avons successivement appartenu à différens états qui nous touchent de près ou de loin : ni l'Espagne, ni l'Autriche, ni la France n'ont pu nous assurer une existence durable. Notre réunion à la Hollande nous promettait un avenir, gros de gloire et de richesse.

Mais les malfaiteurs ont réuni leurs efforts pour parvenir à brouiller nos pensées et nos espérances. Nous voilà soumis à l'épreuve d'une triste indépendance : étant séparés de toutes les nations de la terre, nous les avons toutes pour ennemies, parce qu'elles craignent toutes notre influence commerciale.

Nous sommes enfermés dans un pays plein de richesses ; les mines abondent et le sol est chargé de fruits ; il n'y a aucune proportion, nos ennemis en conviennent, entre la production et les besoins de la con-

somption. Que faisons-nous de notre superflu ? Il nous pèse sur le dos : nous cherchons des débouchés et nous n'en découvrons nulle part.

Nos ennemis nient ce dernier point avec opiniâtreté, par la raison qu'il découvre la plaie de notre condition actuelle : mais les faits viennent successivement révéler cette terrible vérité.

Depuis 1830, tous les genres d'industrie ont alternativement poussé des cris de détresse, depuis le batelage de la Meuse et de l'Escaut, jusqu'à la fabrication de draps de Verviers, qui est venue aussi nous révéler à la fin de 1835, qu'elle n'a pu découvrir de débouchés depuis la révolution, et que ce n'est qu'avec des efforts inouis qu'elle ait pu soutenir son existence jusqu'à ce jour ; que la Suisse est le seul pays de l'Europe, où nos draps sont reçus en franchise de droits ; par conséquent, que notre réunion à la douane allemande est le seul moyen, qui soit capable de la sauver.

Cependant, cette branche d'industrie in-

téresse vivement le pays : avant la révolution, nos draps étaient exportés en Hollande, aux Indes, en Italie, dans tout le Levant ; aujourd'hui nous avons la Suisse pour unique débouché !

A la fin de 1835, les fabricans de cotons de Gand ont fait entendre de nouvelles plaintes ; ils ont demandé à la chambre des représentans que les cotons étrangers fussent prohibés ou fortement imposés à la frontière ; ils ne voyaient pas d'autre moyen de salut pour leur industrie, qui ne peut pas concourir, disent-ils, avec l'étranger, surtout avec l'Angleterre.

Aussitôt que la chambre des représentans fut saisie de la question, la Suisse, la Prusse et la France elle-même firent des représentations, et les appuyèrent de menaces de représailles.

De leur côté, les marchands détaillans de Bruxelles ayant plus à cœur les intérêts de leur commerce que ceux de la fabrication de cotons, firent remarquer aux représentans que le goût des cotons étrangers avait

prévalu en Belgique, et qu'on ne pouvait les défendre qu'au préjudice de leur commerce. La fabrication de draps de Verviers réclama aussi la libre entrée des cotons étrangers, afin que des mesures de représailles ne vinssent lui enlever son dernier débouché, celui de la Suisse.

Telle était la perplexité dans laquelle le pays se trouvait, que si on défendait l'entrée des cotons étrangers, d'une part des mesures de représailles, prises en Suisse, en Prusse, en France, nous enlevaient le peu d'affaires que nous faisons avec ces pays; d'autre part le commerce de détail devait tomber à la suite de la monotonie qui se serait trouvée dans les marchandises, et qui est repoussée par les exigences du luxe.

Mais si l'on reçoit toujours les cotons étrangers, sans droits d'entrée ou avec des droits insignifiants, le pays continuera d'être rempli de produits étrangers; nos fabriques tomberont; et des milliers de familles, qu'elles entretiennent, seront sans moyen d'existence.

Voilà la triste alternative à laquelle nous sommes réduits ! aussi , la chambre des représentans, après avoir consacré des semaines à l'examen de la question sur la prohibition, s'est-elle contentée de ne rien définir, et de remettre la question indéfiniment.

Mais qu'on en soit bien persuadé, nous ne faisons pas de l'opposition par caprice , par haine ou tout autre sentiment calculé. Les différens ministères qui se sont succédé en Belgique auraient voulu rendre le pays heureux ; peut-être Léopold lui-même , tout étranger qu'il nous est, cherche-t-il à faire notre bonheur.

Mais la révolution lutte en vain contre la tendance des faits ; ils l'entraîneront infailliblement tôt ou tard dans sa perte. Au jour même que la diplomatie lui a laissé les bras libres , la révolution a promis monts et merveilles dans son impuissance. Ses premières promesses furent naturellement les plus spécieuses : *vous aurez*, dit Lebeau, *le Luxembourg et vous n'aurez pas la dette.*

La constitution qu'on donna au gouvernement de la Belgique lui assigna neuf provinces, et stipula que les relations diplomatiques seraient conservées avec la diète germanique, pour le grand duché de Luxembourg. Ces relations devaient nous mettre sous la protection de la diète et des deux grandes puissances, qui en tiennent la balance, la Prusse et l'Autriche, et nous garantir ainsi contre l'invasion de la Hollande, que la révolution venait de détacher du corps germanique.

La marine hollandaise allait être partagée, et ses beaux navires devaient bientôt couvrir les rives de l'Escaut. Les Indes elles-mêmes devaient nous tomber en partage ; car on se rappelle toujours avec pitié que la révolution a fait annoncer un jour *officiellement*, que les Indes de la Neerlande s'étaient révoltées, et qu'elles avaient arboré le drapeau de la révolution belge.

C'est ainsi que la Hollande devenait vassale de la Belgique ; elle ne pouvait pas tarder à nous ouvrir ses ports pour captiver

notre bienveillance. Il ne manquait à cette belle œuvre que la justice , et le temps se serait chargé de couvrir l'ignominieuse origine du nouvel état.

Dès les premiers jours de son existence, la révolution se voyait dévorer par un ver rongeur , qui en voulait à sa vie ; elle comprenait bientôt qu'il n'y avait pas lieu d'être difficile sur les moyens , pourvu qu'on lui laissât la vie sauve. Elle transigea successivement pour le grand Duché et le Limbourg , car en cédant à la Hollande la ville de Luxembourg avec son rayon , et Maestricht avec la ligne de la Meuse , la Belgique abandonnait à la Hollande la partie la plus importante de ces deux provinces , et lui assurait une entrée libre dans notre pays , toutes les fois qu'il lui en prendrait envie ; comme elle a fait au mois d'août 1831.

Dans le partage de la dette publique, la Belgique fut grevée de l'énorme somme de 8,400,000 florins des Pays-Bas de rente annuelle ; et la révolution accepta toujours ; et lorsqu'elle vit jusqu'à quel point son

crédit s'était affaïssé, elle ne songeait plus même à revendiquer sa part de la marine et des îles.

Enfin, la conférence de Londres proposa à la Belgique le traité des 18 articles, et la Belgique accepta. Voyant la bonne volonté de la révolution, la conférence revint sur ses pas, et proposa de nouveau le traité du 15 novembre en 24 articles, et la révolution accepta encore. En attendant le roi Guillaume refusa net tout traité de paix, qui portât atteinte à ses droits de souveraineté sur la Belgique.

Pendant que la Belgique se débattait ainsi contre une ingénieuse diplomatie, pour obtenir des élémens d'existence, l'industrie et le commerce tombèrent dans un anéantissement complet; car on ne doit pas oublier que dès le jour où la révolution prit quelque consistance, la Hollande a eu soin de nous fermer ses frontières.

La haute industrie comprit bientôt que ses plus chers intérêts étaient compromis par ce brusque revirement des relations

commerciales : les plus hardis des fabricans de Gand et de Bruxelles , les mieux avisés des amateurs d'Anvers , prirent bientôt le parti de nous quitter , et de rejoindre leurs frères du Nord , à qui tous les débouchés de la Belgique avaient été conservés. Des milliers d'ouvriers se trouvèrent sans travail et sans pain , à la suite de cette émigration forcée.

La fermeture de la Meuse et du canal de Bois-le-Duc porta le coup de grâce à nos riches exploitations des provinces de Limbourg , de Liège et de Namur. Pendant longtemps la Belgique fit de vives instances près de la conférence de Londres , pour faire ouvrir la Meuse à Maastricht ; les bateliers attendaient cette ouverture comme leur planche de salut.

Vint enfin le traité du 21 mai , qui rendit la Meuse à la navigation ; et les malheureux bateliers qui croyaient que l'ouverture de la Meuse et l'ouverture de la Hollande était une même chose , de se réjouir ! mais leur joie fut de courte durée : lorsqu'ils arrivèrent avec leurs charges à

Hoch , on leur déclara qu'ils étaient au terme de leur voyage , et qu'il ne leur était pas permis d'aller plus avant. Et en effet, n'étaient-ils pas au bout du royaume que la révolution nous a fait ?

La déplorable situation dans laquelle les évènements de 1830 avaient placé la Belgique , n'échappa pas à l'attention de la diplomatie ; mais elle rentrait dans la vue de sa politique , car elle avait à cœur de nous montrer que notre isolement n'est pas plus capable de nous rendre heureux , que notre incorporation à la France.

Un jour notre petit Van de Weyer dit à la conférence de Londres , que la Belgique ne pouvait pas exister sans la navigation des eaux intérieures de la Hollande : Bulow lui répondit : si vous ne pouvez pas vous passer de la Hollande , pourquoi vous en êtes-vous séparé ? Et M. Van de Weyer n'avait pas un mot à repliquer.

Lorsque le gouvernement belge vit les désastres se multiplier de jour en jour , il chercha à secourir l'industrie ; mais ce fut

en vain : aucune puissance humaine ne peut ranimer des relations de commerce, que des causes de destruction étouffent.

Le gouvernement intru avait déjà effacé du budget le million que le gouvernement des Pays-Bas destinait à l'encouragement de l'industrie et des beaux-arts ; et ce même gouvernement, désabusé des premières illusions d'une vaine théorie, devait bientôt recourir à des moyens pécuniaires pour apporter quelque soulagement à la fabrication de cotons de Gand, au batelage de la Meuse et à toutes les autres branches de l'industrie belge.

La première faveur que le gouvernement promet au peuple, pour le dédommager des rudes atteintes que la révolution venait de porter à son industrie, c'était de lui ouvrir d'immenses débouchés en France ; cette pensée était d'autant plus flatteuse pour nos industriels, qu'ils se rappelaient avec plaisir les gros bénéfices, que quelques-uns parmi eux avaient faits sous le règne de l'empire.

On fit des projets de traités de commerce ;

on nomma des commissions qui se rendirent incontinent à Paris; les notes s'échangèrent entre le gouvernement de Louis-Philippe et celui de Léopold. Mais l'industrie de France ne fut pas plustôt informée de nos projets, qu'elle se hâta de s'opposer à tout traité de commerce à intervenir entre la Belgique et la France. Après de longues et fatigantes conférences, nos commissaires revinrent de Paris, sans avoir rien terminé. De l'aveu même des plus solides appuis de la révolution, notamment du *Courrier de la Meuse* et de *L'Union*, jusqu'ici la France n'a rien fait qui soit favorable à notre commerce.

D'un autre côté, menacés par une guerre toujours imminente, et étant sous la terreur de cette bande de pillards qui était toujours prête à porter la dévastation dans les biens des particuliers, et qui dominait le gouvernement même, les propriétaires n'étaient pas tentés de faire améliorer des propriétés qu'ils n'étaient pas sûrs de conserver pendant 24 heures. C'est ainsi que le commerce, les arts et les métiers se sentaient

vivement des altérations que la révolution avait apportées dans les relations sociales.

Ajoutez à cela que la misère publique, le retard de la rentrée des fonds, les contributions extraordinaires frappées par la révolution, imposèrent à la classe fortunée des sacrifices qui la portaient à économiser sur le luxe, et à restreindre ses dépenses; de là un nouveau coup porté au commerce de l'intérieur.

En revanche, si nos artisans et en général les bourgeois étaient sans travail, la révolution sut utiliser leur temps; elle leur fit faire force patrouilles du jour et de nuit, pendant que la troupe de ligne parcourait les places publiques et les cabarets.

Le pays demeura dans cet état de gêne inexprimable pendant les trois à quatre premières années de la révolution. Alors le gouvernement comprit qu'il était temps de sortir, n'importe par quel moyen, de la perplexité où la révolution avait placé le pays. La condition d'une tribu agricole qui seule nous était réservée après notre sépara-

tion de la Hollande, n'était pas dans le goût de nos mœurs. Il fallait faire les choses en grand avec de petits moyens, ou si vous voulez, avec de grands moyens paralysés.

Le gouvernement belge voyant l'impossibilité d'ouvrir des relations de commerce avec la France, pour y écouler nos marchandises, songea à secourir l'industrie nationale, en relevant le prix des produits dont nous sommes encombrés, au moyen du monopole.

C'est ainsi qu'il favorisa la formation de Sociétés pour l'exploitation de presque toutes les branches de l'industrie nationale. La banque de Bruxelles s'est mise à la tête des associations, par les immenses achats qu'elle a faits dans les exploitations et les fabriques.

En effet, le monopole de l'industrie accaparée par les associations, donna au commerce un mouvement de vie, auquel on n'avait pas lieu de s'attendre. D'un autre côté le gouvernement belge fit travailler avec beaucoup d'activité au chemin de fer

qu'il avait décrété, et qu'il faisait exécuter avec l'argent de la nation. Cette grande entreprise devait ranimer les hauts fournaux et les forges, qui avaient cessé à peu près tout travail, à la suite de la révolution.

Les particuliers sont venus se joindre à ce mouvement; il est tout simple que le pays ne pouvait pas continuer de rester dans le marasme dans lequel la révolution l'avait jeté; il fallait bien qu'il sortît de cette inaction forcée et inaccoutumée pour lui. Lorsque la confiance a commencé à renaître, chacun a cherché à utiliser des fonds infructueux; chacun a voulu placer son argent; chacun a fait quelque spéculation. L'activité qui se portait auparavant loin au-delà des frontières, se concentra à l'intérieur; de là le trafic qu'on a fait des propriétés territoriales; comme tous ceux dont l'industrie était comprimée au-dehors, tâchaient d'exercer quelque branche de commerce à l'intérieur, il leur fallait des établissemens ou des maisons de commerce, et cette inquiète recherche ou pour mieux dire le besoin que

l'on sentait généralement de se caser, ne devait pas manquer d'élever le prix des habitations. C'est là le véritable motif qui a fait monter la valeur des propriétés foncières.

Toutes les fois qu'une nouvelle association se forma pour l'exploitation de telle branche d'industrie, les actions étaient d'abord prises au décuple, quelquefois au centuple du fonds social requis; ce qui prouve que les fonds immenses que notre réunion à la Hollande avait fait refluer vers le pays, étaient demeurés sans emploi, après la révolution de septembre.

Où nous conduira l'activité inaccoutumée que nous remarquons dans l'industrie? Elle nous conduira à de nouveaux désastres. L'industrie doit être lente et progressive; c'est elle qui alimente le commerce. Si des causes accidentelles provoquent une activité outrée, alors l'industrie déborde le commerce, et celui-ci paralysé par l'abondance des produits, rejette son poids vers elle, et la paralyse à son tour. Car qu'on ne l'oublie pas,

le mouvement trop vif comme l'inaction de l'industrie nuit au commerce. Quand l'industrie encombre le pays de ses produits, le commerce tombe sous le poids de la concurrence.

Nous avons d'autant plus à appréhender de cette dangereuse rivalité, qu'outre les nombreux produits dont l'industrie indigène couvre le pays, les produits de l'étranger viennent encore ajouter à nos embarras.

Depuis notre malencontreuse révolution, nos frontières sont ouvertes aux quatre vents, et toutes les troupes de Léopold ne suffisent pas pour les fermer. L'Angleterre nous envoie ses nombreuses étoffes par l'Escaut; la France nous expédie son orfèvrerie, son argenterie et mille autres articles par Valenciennes; la Prusse nous envoie ses grains, la Hollande ses bestiaux, son genièvre, son sel, son sucre. Parmi les différens genres de commerce du pays, celui de la fraude est le meilleur et le plus lucratif. Du côté de Maestricht, et sur la ligne prussienne, on voit des bandes de deux cents fraudeurs parcourir la frontière; on emploie les femmes et les enfans à ce

scandaleux trafic. La fraude est devenue une profession sur la frontière; l'immoralité est telle qu'elle a provoqué des réflexions même de la part des journaux de la révolution; mais le gouvernement est impuissant devant le mal; il est sans moyen de répression.

Ainsi, d'un côté les peuples qui nous environnent nous expédient à l'envi leurs marchandises, et encombrent le pays de leurs produits, au préjudice de l'industrie nationale; d'un autre côté, les paisibles populations qui, du temps du gouvernement des Pays-Bas, s'occupaient ou de l'exploitation ou de l'exportation de nos propres ressources, secondent aujourd'hui l'étranger à accabler l'industrie nationale; et cela par l'appât de quelques écus de gain! Que le lecteur juge à quel état de démoralisation la révolution a réduit le pays! Et remarquez encore que les trois quarts des marchandises que nous expédions à l'étranger, passent en Hollande soit par l'Escaut, soit en transit par la Prusse, et même en fraude par le Brabant septentrional. Nous expédions en Hollande nos dentelles, notre quincaillerie, à peu près.

comme auparavant; et les Hollandais viennent enlever nos draps sur la place de Verviers. Nous sommes encore redevables de ce bienfait envers le roi Guillaume, qui ne veut pas appesantir sa main sur ses sujets égarés; il sait bien qu'il peut faire rejeter nos produits, en faisant constater à la frontière l'origine des marchandises que le pays reçoit; il sait encore que ce serait le meilleur moyen de faire tomber la Belgique sous le poids de sa propre détresse; mais il ne veut pas aggraver le malheureux sort que la révolution nous a fait. En tolérant l'introduction en Hollande de certains articles de notre industrie, le gouvernement des Pays-Bas a en vue de faciliter à la restauration le moyen de rétablir les relations commerciales entre les deux peuples; de nous rendre promptement la prospérité que nous avons perdue, et de guérir ainsi les plaies sanglantes que la révolution a faites au pays.

Il est vrai qu'à la fin de 1834, on a remarqué un mouvement extraordinaire dans les relations sociales du peuple belge: beau-

coup d'associations se font formées ; des grandes entreprises ont été faites ; des banques se sont établies ; de nombreuses propriétés ont été vendues et achetées ; on a bâti beaucoup de maisons ; on en a embelli une quantité d'autres. Et toutes ces opérations ont amené une augmentation de valeur dans les propriétés foncières.

Quelle est la cause de ce mouvement brusque ? On a dit que c'était l'effet de la prospérité nationale ; mais la véritable raison de cette activité inattendue dans les relations, c'est que la Belgique tourne sur elle-même qu'elle porte constamment son action vers son centre , étant repoussée comme elle l'est aux extrémités ; et cette action agit sur elle-même avec la même force qu'elle se portait ci-devant vers l'étranger.

Telles sont les causes qui accablent l'industrie du pays ; voyons si notre existence comme peuple est mieux garantie.

Sans forces de terre ni de mer , la Belgique ne peut jamais faire un état vraiment indépendant ; cet état est une véritable anomalie

politique. Quel est son système de défense? quelles sont ses frontières? La Belgique est destinée à faire partie de la France ou à être réunie à la Hollande. Dès lors le choix peut-il être douteux pour elle? La fortune de la nation, ses intérêts moraux, notre conservation comme peuple, notre repos comme hommes, tout exige que nous nous unissions de nouveau à nos frères du Nord.

Comme peuple, nous n'avons plus aucune garantie d'existence, parce qu'étant sans cesse sous l'influence de la France, nous aurons toujours une tendance de gravitation vers elle; et elle s'emparera de nous quand elle voudra, et sans nulle résistance de notre part. Nous n'avons plus aucune sûreté ni comme peuple, ni comme hommes. La France est sujette aux commotions politiques; le moindre changement qui s'opère dans la constitution intérieure de ce pays nous entraîne dans le mouvement, et fait de nous une avant-garde qu'on fait marcher contre les armées prussiennes.

C'est ainsi que toutes les fois qu'il plaira

à ce peuple remuant de susciter des troubles à l'intérieur, ou de faire la guerre à l'étranger, la Belgique sera la première victime du mouvement; nos belles provinces seront envahies et ravagées; nous paierons les frais de guerre et nos soldats le tribut du sang, comme si le sang des Belges était moins noble, moins pur, moins précieux que celui des Français.

Mais la diplomatie nous a placés à dessein dans cette condition insoutenable : ne pouvant pas nous désavouer de prime-abord, elle a fait de la Belgique un état temporaire, qui n'a aucun élément d'existence.

Point de considération au dehors, point de force au dedans : d'après le protocole du premier février 1831, n° 14, les puissances signataires ont de commun accord exclu leurs familles respectives, du trône et de la souveraineté de la Belgique. Ce fait seul devait dénoncer les projets de la diplomatie, et apprendre à la révolution que les puissances voulaient ménager au roi des Pays-Bas la restauration de ses droits souverains

sur la Belgique ; car si on avait eu la moindre pensée de créer une nouvelle royauté dans le pays, ce protocole n'aurait pas vu le jour ; on aurait plutôt chargé le pays de se choisir un prince au sein des familles couronnées ; c'était donner une garantie de stabilité au nouvel état ; car les Belges auraient pu compter sur la protection des cours du Nord, comme le roi des Pays-Bas y compte lui-même. Le parti qui appartenait à l'opinion catholique, était incontestablement le plus fort dans le congrès ; or, ce parti est décidément anti-français, et aurait tourné ses vues vers l'Allemagne, pour choisir un prince à la Belgique.

Mais il en est tout autrement : depuis que nous sommes en révolution, l'Allemagne, ce peuple radicalement ennemi des commotions politiques, nous voue haine et mépris ; ce peuple a le sentiment de son existence et de sa grandeur ; le danger est imminent et fort à craindre pour lui. La simple communication est pour lui un sujet de réflexion ; nous sommes repoussés comme des colé-

riques, contre lesquels on trace des cordons sanitaires, et qu'on repousse des frontières à coups de baïonnettes. Du moins pendant les premières années de la révolution, il était pour ainsi dire impossible aux Belges de pénétrer dans le cœur de l'Allemagne.

Et ce qui doit nous surprendre encore plus, c'est le langage de la presse française et anglaise : les journaux de ces deux pays, qui ont le plus contribué à faire réussir notre misérable révolte, n'ont à peu d'exceptions près, que des termes de mépris pour nous. La presse légitimiste tient elle-même à notre égard une conduite qui est peu honorable pour nous. Nous sommes redevables de ce revers aux hommes astucieux qui ont fait des efforts inouis pour entraîner les paisibles populations dans les voies de la révolution. On ne peut lire sans s'affliger, le tableau déchirant que la *Quotidienne* trace de la situation de notre malheureuse patrie.

La condition à laquelle nous a réduits la révolte de septembre, est un état insoutenable, un état de guerre perpétuelle : la

situation respective des deux pays, la contiguïté des territoires, les besoins réciproques des deux nations, tout se récrie contre la séparation de nos intérêts. Afin de serrer l'union entre les deux peuples, les traités de paix de 1814-1815 les avaient fondus; c'était le meilleur moyen que la diplomatie pût employer, pour former de la Hollande et de la Belgique, un royaume compacte et indivisible. Tout ce qui blessait les intérêts de l'une, portait atteinte aux intérêts de l'autre nation. Les traités de paix contenaient le germe de la fusion; son développement était abandonné au temps. Des ennemis du bonheur des deux nations ont arrêté momentanément le progrès de la confraternité.

La continuation du provisoire dans lequel se trouvent les deux pays, équivaut à une guerre permanente : quinze années de co-existence ont tellement confondu les intérêts qu'elles n'ont pas laissé subsister de trace qui pût servir de règle au partage. Puis l'inévitable contact entre les deux na-

tions, les unira de nouveau, malgré les efforts de la révolution, et finira par effacer la royauté de septembre. Un gouvernement qui doit lutter contre les intérêts nationaux, défend une existence éphémère. Les choses sont plus fortes que les hommes; celles-là apportent leur force avec elles, tandis que ceux-ci l'empruntent aux circonstances passagères du temps.

Ou bien, ce contact augmentera encore l'inimitié que les ennemis de la charité fraternelle ont semée entre les deux nations, et amènera des collisions; alors on ne peut plus prévoir la fin de la guerre de détail que les deux nations se feraient, et au moyen de laquelle elles épuiserait leurs forces. La guerre pourrait devenir nationale, au lieu qu'elle ne devrait atteindre que les vrais coupables, les révolutionnaires.

Qu'on ne perde pas de vue la haute destinée qui nous était réservée à la fin de 1830, dans la conservation de la paix : nous ne formions pas seulement *le système de la barrière*, qui a occupé la diplomatie pen-

dant si longtemps, mais nous le fermions, en garantissant la province rhénane, et par elle la Prusse, de l'envahissement de la France, révoltée contre son prince; noble tâche pour un peuple qui porte dans son sein le type du caractère allemand; plus encore pour un peuple éminemment catholique, qui par là même devrait être infiniment éloigné de tout principe propagateur du mouvement révolutionnaire. Les circonstances procuraient aux Belges l'occasion d'effacer des taches que d'autres temps avaient imprimées à leur nom, en se laissant entraîner un peu trop facilement dans des projets de révolte; ces écarts seraient devenus le résultat des temps des ténèbres; et les Belges auraient montré que quinze années de repos et de progrès pacifique avaient produit leurs fruits chez eux.

Mais hélas! cette belle occasion est encore disparue : des hommes ennemis de leur pays comme du repos public, se sont fait un devoir de semer la haine parmi le peuple, et de lui ôter ainsi toute la somme de force

dont il avait besoin pour s'opposer au débordement de la France. Cette occasion ne se présentera plus avec les mêmes circonstances, avec des circonstances aussi favorables. Nous étions une des premières garanties de la paix européenne ; aujourd'hui nous sommes devenus un brandon de discorde, tout prêt à brouiller l'Europe, en élevant un trône qui ne peut être qu'un sujet de défiance pour le Nord ; en créant un foyer perpétuel de lente désorganisation pour les royaumes d'Allemagne. De garantie d'ordre social que nous étions, nous sommes devenus une cause permanente de désordre.

Le peuple divisé dans son sein, ne donne aucune force morale au pays : trois partis se dessinent nettement : les partisans de la restauration, ceux de l'indépendance et ceux de notre réunion à la France. Le parti français n'est pas fort nombreux ; mais il est infiniment dangereux par le caractère d'activité dont il est doué ; par la sympathie qu'il sait inspirer ; par notre situation géographique, qui nous retient dans la dépendance de la France.

Le parti de la restauration est indubitablement le plus fort, quand on parle des hommes intelligens qui apprécient avec plus ou moins d'exactitude notre existence politique. Si l'on pouvait désabuser les dupes que les conspirateurs ont faites, en insinuant aux populations catholiques que le gouvernement des Pays-Bas en voulait à leur religion ; si l'on pouvait aussi rassurer les honnêtes gens à qui les malveillans font accroire que la restauration amènera des vengeances personnelles et de sanglantes réactions, à l'instant même nous compterions dans nos rangs les trois quarts, peut-être les sept huitièmes de la nation.

Le parti de Léopold est infiniment petit : il se compose de quelques milliers d'ames répandues sur tous les coins de la Belgique, qui préfèrent le laisser aller aux tourmentes politiques ; des fonctionnaires de l'état, nouveaux protégés ; et de quelques douzaines d'astucieux traîtres qui ont vendu leur roi et leur patrie, et qui certes n'ont pas de faveur à attendre de la restauration ; mais

cela n'empêcherait pas le parti de Léopold de se soutenir encore longtemps, s'il était réduit à lutter corps à corps contre la nation : les créatures du gouvernement de Léopold sont d'une activité incroyable, ils font des efforts inouis pour donner quelque idée de stabilité à un trône qui ne repose sur rien : depuis la révolution, les condamnations pour simple délit de police se succèdent avec une incroyable persévérance ; tous les jours les journaux en remplissent leurs colonnes ; ces petites peines sont infligées aux contrevenans, pour rétablir successivement l'équilibre dans les relations sociales ; on se donne beaucoup de peine pour ranimer ce prétendu patriotisme qui remuait les masses au commencement de la révolution ; mais ce patriotisme factice n'a rien de commun avec l'amour sacré de la patrie qui porte les légitimistes à défendre leur roi et la patrie ; c'était l'envie du pillage chez le bas peuple, la cupidité des places chez les jeunes gens, et la manie de la domination chez les autres. Enfin, tous les moyens sont

mis en œuvre pour gagner les notabilités du pays ; les gouverneurs de provinces reçoivent des ordres secrets d'exploiter notre camp ; chaque fois que le gouvernement de Léopold parvient par les mille et un détours qu'il fait, à déterminer un orangiste de distinction à se charger d'une fonction publique, c'est un véritable triomphe pour lui. Les salons du palais royal sont ouverts à toutes les notabilités du pays ; la plus mince demoiselle, pourvu qu'elle soit la fille d'un baron ou d'un comte, est invitée aux bals de la cour.

Au milieu de ces trois partis, il s'en est élevé un quatrième, celui d'une nouvelle opposition ; ce parti se forme de deux classes d'individus ; les uns sont mécontents de la tournure qu'a prise la révolution de septembre ; les autres s'indignent de voir les turpitudes et les innombrables abus que le gouvernement commet tous les jours.

Tous ces différens partis défendent leur terrain pied à pied ; les uns cherchent à se maintenir, les autres à s'étendre sur le do-

maine de l'opinion publique. Tous s'affaiblissent, sauf celui de la restauration, qui dans le fait, fait tous les jours des progrès, et menace d'envelopper bientôt toute la nation. Comment cela se fait-il, sans que cela paraisse? C'est que les choses agissent pour lui; toute manœuvre, toute coterie, quelque bien qu'elle soit montée, quelques moyens qu'elle ait à sa disposition, doit enfin tomber devant la force réelle de la vérité, de la justice, de la religion. Notre révolte n'était appuyée sur aucune raison valable; insensiblement le peuple en sent le vide.

Or, de quelle force voulez-vous que soit un pays déchiré par tant d'opinions foncièrement opposées? Quelle nationalité voulez-vous fonder au milieu d'un pareil désordre dans les intelligences? Nos ennemis, si tant est que nous ayons des ennemis, n'ont pas besoin de se mêler de nos querelles intérieures, qu'ils restent sur nos frontières, simples spectateurs de la lutte, et lorsque le pays sera épuisé de fatigue, ils mettront la main sur la proie, comme le passant prend

l'aigle, abattu par le plomb du chasseur ou la violence de la tempête. Du désordre il ne sort que désordre; *in turbis semper turbæ*. La seule chose dont notre isolement soit capable, c'est de propager les doctrines révolutionnaires en Allemagne. Ce danger seul engagera les puissances du Nord à ne pas permettre que nous allions jusqu'au bout de notre comédie révolutionnaire, dont le prince de Saxe-Cobourg est le principal acteur.

Cette déplorable division d'opinions empêchera désormais que nous nous constituions en peuple indépendant. Effaçons toutes les antipathies, disent les révolutionnaires, oublions tous les ressentimens personnels, et rallions-nous franchement autour du nouveau trône. Mais qu'on le sache donc bien! aucune antipathie personnelle n'éloigne les orangistes du trône de Léopold; prince de Saxe-Cobourg, Léopold nous était inconnu; il n'avait donné aux Belges, ni motif de satisfaction, ni sujet de regret. Avant de nous demander le sacrifice de nos

sympathies, qu'on nous apprenne comment nous trouverons dans la nouvelle royauté, les garanties de paix et de prospérité nationale, que nous assurait la souveraineté des Nassau.

L'érection de la royauté de Léopold, combinée avec son mariage à une princesse de France, fille de Louis-Philippe, change tout le plan de la politique européenne pour lequel toute l'Europe s'est levée en 1813, 1814 et 1815, et a fait la guerre à la France. Le *système de la barrière* est totalement dérangé : les forteresses de la frontière, qui faisaient une large brèche dans les frontières françaises, sont devenues pour la France un pied à terre en Europe. Quelle paix l'Europe peut-elle se promettre, tant que ses destinées sont entre les mains de la France ? de quel œil les puissances du Nord, peuvent-elles voir ce nouveau trône, qui est une sentinelle avancée contre le repos de leurs peuples ?

D'un autre côté se trouve la Hollande avec ses projets et son antipathie. Cette na-

tion, comme on sait, ne transige jamais, ni avec ses droits, ni avec l'honneur. Elle a fait la guerre contre l'Espagne, pendant quatre vingts ans, alors qu'elle n'avait pour tout appui que son sentiment instinctif de nation; aujourd'hui que ce peuple figure si honorablement dans l'histoire; aujourd'hui qu'il se distingue parmi les peuples les plus civilisés de la terre; aujourd'hui qu'il est formidable par un sentiment de nationalité qui est fondé sur ses exploits militaires; aujourd'hui qu'il est d'autant plus fort que ce sentiment est plus unanime chez lui, malgré les différens cultes qu'il professe; aujourd'hui qu'il a d'immenses ressources militaires à développer; enfin, aujourd'hui qu'il menace à tout instant nos frontières, étant en possession de tous les points stratégiques du pays, vous voulez qu'il compromette son existence!

Car il ne faut pas se le dissimuler; pour être quelque chose de part et d'autre la Hollande ne doit pas se séparer de la Belgique, ni la Belgique de la Hollande. Selon certain

article du traité de novembre, la Belgique est admise à la navigation des eaux intérieures de la Hollande : si la Hollande refuse cet avantage à la Belgique, celle-ci n'a pas d'existence; si elle le lui accorde, la Hollande compromet son repos et son avenir.

Ajoutez à cette complication l'inflexible volonté du vieux Guillaume, qui ne cède rien de ses droits de souverain sur la Belgique, lui qui dispose de son peuple comme un père de famille commande à ses enfans. Cet admirable prince n'a jamais compromis la dignité de sa couronne par aucun acte qui dénotât la faiblesse; toujours grand, toujours invincible, dans l'adversité comme dans la fortune, il n'a jamais cédé d'un pas. Toutes les fois que la révolution lui a fait des propositions, il n'a pas répondu; parce qu'un prince qui se respecte ne répond à une révolution que par le bruit du canon ou le mépris du silence. Lorsque les puissances auxquelles il doit des égards, lui ont demandé des grâces pour la révolution, *Sa Majesté a fait répondre qu'elle n'y consent*

pas. Cette incorruptible fermeté de caractère est un des plus beaux titres de gloire de la maison de Nassau.

Mais quelles sont les ressources de la révolution, pour amener le roi Guillaume à renoncer à la plus grande partie de son royaume, en faveur de l'ambitieux concurrent qui s'est assis sur les débris de son trône? Cinquante ans de séparation de l'ancienne dynastie, nous vaudront cinquante ans de guerre et de calamités. Nous recommandons ce point à l'attention du prince Léopold : lui seul est capable de terminer en un jour nos peines et nos misères.

Nous n'avons point de forces militaires. La Belgique est sans défense, parce qu'elle n'a jamais été destinée à former un royaume à part; elle n'a pas de places fortes qui viennent à son appui; les forteresses qui se trouvent sur la ligne française, lui deviennent inutiles, la Belgique l'a compris; car elle a consenti à leur démolition; ces forteresses ne servent que contre la France, et la Belgique est impuissante à soutenir la guerre contre cette puissance.

• Du côté du Nord nous avons tout contre nous : le Brabant Septentrional menace tour-à-tour Anvers et Liège, et trouve dans les deux directions des chemins tout faits, qui conduisent les troupes hollandaises à Bruxelles, sans que rien puisse s'opposer à leur marche.

A la chambre des représentans de Bruxelles, séance du 1^{er} mars 1837, M. Dumortier a dit qu'un général entreprenant de l'armée hollandaise peut arriver à Bruxelles en trois jours de temps. Au surplus, Maestricht est une véritable tête de pont en Belgique ; l'occupation de cette ville par les troupes hollandaises, neutralise tous les moyens dont le fort détaché de Venloo pourrait disposer en temps de guerre.

Dira-t-on que l'armée belge attend l'armée hollandaise en rase campagne, pour lui livrer bataille corps à corps ? Mais quelles sont les forces dont la révolution dispose ? Il lui faudrait garnir toute la frontière, car malheureusement toute la frontière du côté de la Hollande est menacée : une armée de

cent mille hommes entre Hasselt et Diest, pour arrêter la marche de l'armée hollandaise, descendant du Brabant Septentrional; une autre armée de cent mille hommes pour couvrir la frontière des Flandres; cinquante mille hommes pour contenir un débarquement par l'Escaut au-dessus d'Anvers; cinquante autres mille hommes pour bloquer Maestricht. La Belgique peut-elle disposer de ces forces? Puis les troupes belges ont-elles de la confiance dans la cause qu'elles sont appelées à défendre? sont-elles disposées à se battre contre les armées hollandaises? Je conseille à Léopold d'en faire l'essai le plus tard possible.

La révolution a elle-même la conscience de son impuissance : jamais elle n'a élevé la voix assez haut pour faire croire qu'elle puisse quelque chose par elle-même; elle se couvre de la protection de la France et de l'Angleterre. Dans l'acte du 21 mai, le gouvernement belge a fait tous les sacrifices qu'on a exigé de lui, pourvu que la Hollande voulût bien s'engager à ne pas re-

prendre les hostilités ; c'est le seul bien qui est revenu à la révolution , du traité du 21 mai. Quand un gouvernement est réduit à une pareille extrémité , il doit être tombé bien bas dans la considération dont doit jouir un état indépendant. Quels que soient les efforts que fasse le gouvernement belge , pour couvrir cette scandaleuse nudité , il aura bien de la peine à la cacher aux yeux de l'Europe , et surtout aux puissances du Nord ; cet état de détresse dans lequel nous nous trouvons , est à lui seul un obstacle insurmontable à tout arrangement définitif ; car la diplomatie comprend que quelque arrangement que l'on fasse dans les affaires , le royaume belge portera toujours avec lui le germe de sa propre destruction.

Dans son projet d'adresse au discours de Léopold de 1833 , M. de Foere dit que notre *ennemi* a perdu un puissant appui , en perdant le fort d'Anvers. M. de Foere oublie que la Hollande n'a pas besoin de cet appui , pour faire la guerre à la révolution ; la Hollande a tant de moyens pour

la réduire, que cet appui n'était qu'un auxiliaire de plus. Dans le même paragraphe où M. de Foere se félicite de ce que la révolution a été mise en possession du fort d'Anvers, il menace la Hollande de recourir aux puissances, pour faire exécuter le traité du 15 novembre ; si M. de Foere avait la moindre confiance dans la force de la révolution, il n'aurait pas recours aux puissances pour faire valoir ses prétendus droits.

Nous sommes toujours au fait simple de la révolution : toutes les questions vivantes, questions de paix ou de guerre, ont été reculées indéfiniment : on ne parle plus du partage de la dette, ni de l'évacuation du territoire, ni de la fixation des limites, ni de la cession du Luxembourg, ni de la souveraineté de la Belgique ; nous n'avons ni plus ni moins que la révolution ne nous a donné.

Or, notre position est insupportable ; tout le monde demande à en sortir, royalistes et patriotes. C'est une preuve que la condition que la révolution nous a faite, est un

état contre nature. Car si en réalité la révolution ne nous a fait , ne nous a laissé aucun bien après six à sept ans de pénibles travaux , il est prouvé qu'elle est dans l'impuissance de nous faire du bien.

Le traité du 21 mai est une véritable déception pour les Belges ; tout y est onéreux ou déshonorant pour eux ; tout y est à l'avantage de la Hollande.

Les Français ont rendu les prisonniers qu'ils avaient faits au fort d'Anvers ; et la Hollande y gagna quatre mille hommes de bonnes troupes avec un bon général ; les Anglais lâchèrent les vaisseaux capturés , et cet abandon spontané des mesures coercitives, prises contre la Hollande , sans qu'il eût été provoqué par aucune concession , faite par ce pays , démontre une invincible fermeté d'une part ; et pusillanimité ou calcul de l'autre. Si en 1833 , les moyens combinés de la France et de l'Angleterre n'ont pu réduire la Hollande à faire des concessions odieuses ; si ces deux puissances ont reculé elles-mêmes devant les moyens violens dont

elles avaient fait un instant usage , il est prouvé qu'elles ont renoncé pour toujours , à toute mesure coercitive ; et nous demeurons avec une écrasante révolution sur le dos !

La Belgique accorde le libre passage des troupes hollandaises et des munitions de tous genres entre la frontière hollandaise et Maestricht ; par ce moyen la Hollande peut renouveler la garnison de Maestricht et l'approvisionner ; la Hollande trouve encore le moyen de se populariser sur toute la route intermédiaire qu'elle parcourt.

La clause du traité par laquelle la Hollande se lie à ne pas reprendre les hostilités jusqu'à la conclusion du traité définitif , est infiniment injurieuse pour la Belgique qui se met à genoux devant le roi Guillaume , pour le prier de ne pas recommencer une guerre qu'elle n'est pas en état de soutenir.

D'ailleurs cette clause du traité , qui a fait quelque sensation parmi les royalistes du pays , est tout-à-fait illusoire et n'impose au-

cune nouvelle charge au roi Guillaume. L'armistice que le traité consacre , était imposé par les circonstances, et ne pouvait être rompu par la Hollande , aussi longtemps que la politique européenne garde les mêmes positions : la France était toujours prête sur la frontière , pour repousser toute agression de la part de la Hollande ; ainsi indépendamment du traité du 21 mai, toute attaque était inutile et téméraire.

Mais que la situation politique de l'Europe change , la Hollande se croira-t-elle liée par le traité du 21 mai ? Ce serait une folie que de le croire. Aucun arrangement définitif n'ayant été conclu , tout reste en suspens , et chacun des partis sera libre de rompre les décisions préliminaires qui auront eu lieu , comme étant de simples dispositions pour arriver à la conclusion d'un traité définitif , qui ne devra pas intervenir.

Quand on s'engage à ne pas reprendre les hostilités jusqu'à la conclusion d'un traité définitif , il y aurait de la folie à prétendre que cette clause , toute de supposition ,

oblige encore pour le moment où de nouvelles circonstances rendent ce traité impossible ; car ce serait s'obliger à recevoir tel pacte que la partie adverse voudrait proposer.

En conduisant ainsi nos nouveaux diplomates de conséquence en conséquence jusqu'à l'absurde , il sera peut-être possible de leur faire comprendre qu'ils se sont frotté les mains à tort, en voyant que le traité du 21 mai stipulait un armistice indéfini.

Un armistice indéfini ou point d'armistice sont synonymes. Toutes les fois qu'on traite de la capitulation d'une ville , on commence par convenir d'un armistice indéfini ; cet armistice renferme-t-il l'obligation de signer le traité de capitulation ? On ne comprend rien à un pareil langage ; mais nos nouveaux gouvernans sont novices dans la diplomatie ; ils ont besoin des leçons du temps pour fixer leurs idées. En attendant , lorsqu'ils seront capables de nous faire quelque mal , nous espérons que nous serons débarrassés d'eux

et de leur diplomatie , de leurs traités et de leur révolution.

Enfin , il est triste de voir à quel état d'abjection la révolution a réduit la Belgique : étant la partie méridionale des Pays-Bas , nous fermions la frontière européenne , et nous étions la première garantie d'une paix perpétuelle , refoulant sans cesse les tentatives de l'invasion française , et conservant sur nos derrières l'assurance d'un appui tout-puissant.

La position difficile que nous occupions parmi les familles européennes était elle-même un titre de gloire , qui devait nous attirer l'amour et l'estime de toutes les nations , puisque nous plaidions leur cause à toutes , celle de leur existence.

La part que nous avons prise au mouvement révolutionnaire de 1830 , a tout changé de face : depuis ce temps nous sommes devenus la risée de l'Europe ; on nous traite en peuple *neutre* , ou en peuple à qui il est défendu de faire valoir , même de défendre ses droits ; on dispose sans cesse de nous

sans nous ; on a fait de notre pays une possession *provisoire*, qui tombera sous la domination du premier venu ; non-seulement , il ne nous est pas permis de prendre part à la plus juste des guerres ; mais encore , ne pouvons-nous pas nous faire justice contre la plus criante spoliation de nos droits et nos biens.

D'après un article de certain protocole , les places fortes de la Belgique devaient être rasées du côté du Midi ; et depuis longtemps cette décision serait mise à exécution , si la France n'avait pas aimé mieux laisser subsister ces forteresses , pour s'en servir contre l'Europe , dans l'éventualité d'une guerre de conflagration.

Lorsque le gouvernement de Léopold veut fortifier la ligne du Nord ; bâtir des forteresses à Hasselt et à Diest ; ouvrir le Demer , et en faire un point de résistance , la Prusse le défend.

Lorsqu'il demande à endiguer les Polders , pour préserver d'inondations les malheureux habitans de cette contrée , la Hollande s'y oppose.

Lorsqu'on a fait demander à Maestricht pourquoi on avait passé le rayon stratégique de la forteresse , pour aller reprendre à Reykem les officiers que la gendarmerie belge avait arrêtés, le général baron Dibbets fit répondre qu'il ne reconnaissait pas de rayon , faisant ainsi entendre que le rayon de Maestricht allait du côté du Midi jusqu'à Mons , du côté du Nord , jusqu'à Scheveningen.

Le gouvernement de Léopold , s'avise-t-il de supprimer un simple bureau de transit sur la route d'Aix-la-Chapelle , le lendemain la Prusse fait fermer la grande route *hermétiquement* ; et le gouvernement belge est forcé de rétablir le bureau qu'il croyait inutile , ou qui servait aux fraudes ; car quand la Prusse ferme ses frontières *hermétiquement*, cela signifie qu'elle ne laisse pas passer le vent d'une marchandise belge.

Il résulte de tout cela que depuis la révolution de septembre , nous n'avons aucun moyen de faire respecter le territoire de la Belgique. Pour nous punir d'avoir fait la

plus sotte des révolutions , les puissances semblent nous avoir livrés à des ennemis tout-puissans et irréconciliables , qui nous obsèdent de toutes parts : la Hollande nous livrera une guerre perpétuelle sur les bords de la Meuse et de l'Escaut ; la Prusse ne cessera pas de refouler nos marchandises et nos voyageurs ; l'esprit révolutionnaire continuera à nous déborder du côté de la France.

Etant dans des inquiétudes et des angoisses continuelles ; dans une situation ambiguë et précaire , une incertitude incessante ; toujours sous l'influence des principes les plus opposés ; je vous demande quel avenir il est réservé à la Belgique avec la révolution de septembre !



CHAPITRE IV.

*La révolution belge a compromis nos intérêts
moraux et religieux.*

Nous voudrions que le public comprît bien la différence qu'il y a entre la propagande révolutionnaire et toute autre secte : cette différence est immense et remarquable.

Une secte quelconque se met devant un endroit dont elle cherche à forcer le passage ; quand elle passe , elle est souvent moins avancée qu'auparavant. Le but atteint, la secte n'a plus rien à prétendre , et les esprits se lassent. Poursuivant un point détaché , le triomphe nuit bien plus à sa cause que les revers qui l'en éloignent : l'homme est investigateur de sa nature ; il veut suivre la pente de son penchant.

L'abbé Châtel est à la tête d'une secte ordinaire : il prêche ce que trente six ont prêché avant lui, une religion indépendante,

prise au sein de la religion chrétienne. Avec quelques années d'étude et un peu d'énergie, le plus mince théologien en ferait autant.

La secte Saint-Simonienne a des vues très-étendues : elle vise à une réorganisation générale de la société humaine; ses doctrines, ses vues et ses moyens sont en défaut.

Mais la secte de l'abbé de Lamennais dont les débris couvrent toujours notre pays, est bien autrement dangereuse : dès son origine, elle a cherché à s'emparer de la révolution, pour la conduire à sa guise, en lui donnant un caractère de moralité et de religion.

C'est une adroite imitation de la philosophie de Hobbes : on n'attaqua pas la vertu ; mais on mit le vice à son côté, et on confondit les noms et les objets. C'était le seul moyen qui promît du succès à cette nouvelle secte.

Quelque dégradé que soit un peuple, il lui reste toujours un sentiment d'équité, qui éclaire ses pas : ce sentiment a une mission secrète, celle de repousser à l'insu des passions les plus opiniâtres, tout ce qui tend

à détruire cette vive lumière qui doit accompagner l'homme jusqu'au tombeau , afin qu'il conserve la conscience de ses actions , soit bonnes , soit mauvaises. Sans ce fidèle compagnon , nous ne comprenons pas comment seraient imputées à l'homme ses actions.

C'est dans l'intérêt de sa propre conservation , que le sentiment de l'équité naturelle repousse les attaques trop assidues des passions ; il a sur elles cet avantage , que si elles sont tenaces , aussi ne raisonnent-elles pas.

Si l'abbé de Lamennais avait réussi à donner un caractère de moralité à la révolution , adieu morale publique ! adieu religion ! tout était perdu. Cette invincible résistance que l'homme de bien oppose à toute tentative destructive de la morale , aurait cédé pas à pas le terrain à la nouvelle secte , et nous serions restés sans force dans le domaine de l'opinion et des sentimens ; car qu'on y songe bien , M. l'abbé de Lamennais nous attaquait dans nos derniers retranchemens. Le lecteur comprend que nous raisonnons dans l'hypothèse d'un fait , qui ne devait pas se réaliser ; la

secte de l'abbé de Lamennais pouvait faire une profonde plaie à l'humanité ; elle ne pouvait pas l'anéantir.

Et qu'on ne croie pas que nous signalions un danger imaginaire ; on connaît les progrès que cette secte avait faits en peu de temps en France et en Belgique.

Elle prit naissance au milieu d'un vaste champ : depuis cinquante ans , la France passe sa vie dans un rêve ; dans les illusions d'une liberté incompatible avec les conditions les plus strictement nécessaires à la conservation de la société ; sous un autre rapport ses doctrines y étaient moins à craindre : elles trouvaient peu de sympathie dans le clergé de France. C'en était tout autrement chez nous ; la nouvelle secte s'y appuyait particulièrement sur le clergé : beaucoup de jeunes prêtres qui n'avaient pas eu le temps de retremper leur esprit dans l'étude des sciences , ou de le former par les leçons de l'expérience , donnèrent à pleines voiles dans les erreurs de la secte. Ajoutez-y l'exemple de quelques dignités ecclésiastiques entraînées dans les mêmes erreurs.

Les doctrines de l'abbé de Lamennais, en ne les considérant que sous leur point de vue dogmatique, sont un reflet de la philosophie du 18^e siècle : elles ont cela de dangereux comme toute autre doctrine de ce genre, que quoique sous d'autres formes et avec d'autres armes, elles s'attaquent à l'autorité, le premier lien de la société.

Nous retrouvons cette pensée dans les moyens employés par les sectaires : le libéralisme révolutionnaire est l'ennemi né de tout pouvoir : et c'est avec lui que la secte a fait alliance en France et en Belgique.

On comprend mieux aujourd'hui que jamais, tout ce que cette alliance avait d'ignominieux ; jusqu'à quel point elle avilissait la religion, et portait atteinte à la conscience des catholiques. Ceux qui ont inventé ce monstrueux projet, se sont imprimé au front une ineffaçable tache d'infamie : Aussi, le chef de l'Église a-t-il bientôt compris le danger que courait la religion ; la secte de l'abbé de Lamennais a reçu sa sentence avant celle de Saint-Simon.

En effet , on comprend facilement toute l'impression que devait faire sur l'opinion publique , ce mélange impur d'opinions , de principes, d'actions. La religion n'a jamais été placée si bas par aucun de ses ennemis , parce que ses ennemis ne se sont jamais dépouillés ainsi de tout sentiment de pudeur. Les conséquences de cette union adultère devaient être immenses.

D'abord elle assurait à la démagogie le triomphe sur l'ordre légal : toute union entreprise dans un but de destruction , est puissante. Un accord même simulé rend les factions plus hardies , plus entreprenantes ; le public leur croit des forces qu'elles n'ont pas, et cela suffit pour leur amener des renforts au jour du combat.

Si dans le moment l'opinion orangiste se liait à l'opinion libérale , cette alliance serait tout aussi formidable ; elle s'est faite au commencement de 1834 , dans le but d'obtenir un résultat dans les élections communales de Liège : trois jours d'efforts ont suffi pour remporter un succès complet sur le *Courrier*

de la Meuse qui depuis trois mois frappait à toutes les portes en faveur des candidats de la révolution.

Puis, outre la force qu'elle donnait à la démagogie, l'union catholique-libérale disposait les partis à se faire des concessions : le libéralisme révolutionnaire a été de tout temps le plus mortel ennemi de la religion ; il veut tout ce qu'elle défend ; il défend tout ce qu'elle veut. Ces deux agens se livrent d'incessans combats.

Depuis 1789, le libéralisme a soutenu la lutte avec avantage : dans l'ivresse de son triomphe, il eut toujours soin de porter la hache à tout ce que la religion vénère : temples et ministres, rien ne fut sacré aux yeux du génie révolutionnaire.

Ces deux ennemis se trouvant sur le même champ de bataille, combattant sous les mêmes bannières, unie dans l'accomplissement d'un même dessein, ces deux ennemis, dis-je, étaient portés par cette nouvelle circonstance à fraterniser ensemble, et à se désister de part et d'autre de la rigueur des principes.

Sans parler des arrière-pensées que nourrissaient probablement les deux factions conspiratrices, celles de la faction ultralibérale étaient décidément hostiles à la religion : M. de Potter sollicitait du gouvernement des Pays-Bas, pour son ami Tielemans, une chaire de droit canon au collège philosophique de Louvain : voici le conseil qu'il donne au futur professeur : « Il me semble donc, dit-il, mais je me suis gardé de dire cela à M. V. G., qu'il faut se borner dans l'état donné des choses à enseigner le droit canon *de manière à mettre sans cesse Rome aux prises avec les évêques et le gouvernement*. Ce seront, après tout, les peuples qui en cueilleront *par la suite* tous les fruits. S'ils le pouvaient dès à présent, je crois qu'il ne faudrait plus de droit canon (1). »

Dans une autre lettre, M. de Potter dit au même : « Puisez, puisez et puisez dans le *Codex Josephi II*. C'est par du catholique

(1) Lettre de M. de Potter à l'avocat Tielemans, en date du 18 janvier 1828.

apostolique que nous devons répondre au romain, *en attendant que la raison et le courage, venant se placer entre les deux parties, les aient mises hors de cour, et condamnées aux petites maisons, l'une et l'autre.* »

Cette partie de la correspondance des conspirateurs nous donne des enseignemens utiles : M. de Potter conseille à M. Tielemans d'enseigner au Collège de Louvain, des doctrines qui mettent Rome aux prises avec les évêques et le gouvernement. Certainement, c'était le moyen qu'il fallait employer pour séparer l'Eglise belge de l'Eglise de Rome, et protestantiser le pays.

Mais remarquez que M. de Potter s'est *gardé de dire cela à M. Van Gobbelschroy*, qui était alors ministre de l'intérieur, et à qui était confiée la direction du Collège philosophique. M. de Potter était donc convaincu que le ministre de l'intérieur ne partageait pas ses opinions, et qu'il ne voulait pas mettre Rome aux prises avec les évêques.

Quel moyen reste-t-il aux exagérés, de prouver comme ils l'ont prétendu, que le

gouvernement des Pays-Bas avait institué le Collège philosophique pour protestantiser le pays? Les plus cruels ennemis de la foi catholique n'osent pas avouer à M. Van Gobbelschroy qu'ils ont des projets hostiles à la religion catholique, comment dira-t-on que ces projets étaient entrés dans les intentions du ministre? De pareils raisonnemens n'en imposent à aucun homme raisonnable.

Mais cette alliance impure devait avoir ses résultats : les catholiques dont la conscience était d'abord blessée à la vue des monstrueux principes qui constituent l'essence du libéralisme révolutionnaire, s'habituèrent insensiblement à ses doctrines, et la morale publique et la religion eurent à en gémir. Car on ne rappelle pas aux saines doctrines comme on veut, le peuple à qui on a lâché la bride : des sectes entières traînent leur triste existence pendant des siècles; elles sont toujours près de mourir, elles vivent toujours.

La religion a eu tout à perdre à cette alliance : la morale et les lois du monde

physique sont d'accord pour le prouver ; les objets purs n'ont rien à gagner à se traîner dans la boue ; tout contact immonde se fait à leur préjudice.

Le triomphe de la conspiration a sauvé la religion , tant il est vrai que la providence est admirable dans ses moyens : si la monarchie avait eu à lutter plus longtemps contre les efforts de l'union , celle-ci aurait senti le besoin de conserver ses forces et de les rendre compactes. En attendant , l'alliance devenait plus intime , et la morale publique s'affaïssait dans ce réduit infecte , où l'exemple du scandale était d'autant plus contagieux , que le blasphème était dans l'action bien plus que dans la parole.

La monstrueuse alliance du catholicisme avec le libéralisme révolutionnaire a porté ses fruits : la religion reçoit les terribles coups que d'impudentes machinations lui ont préparés. Comme nous l'avions prévu depuis longtemps , elle perd de jour en jour de sa force.

Les deux factions qui se sont fondues dans

l'union de 1829, s'étaient unies dans un but de destruction; elles en voulaient toutes deux à la monarchie des Pays-Bas, que le bien-être et le repos du pays demandaient à conserver : l'une voulait l'incorporation de la Belgique à la France; l'autre semble avoir visé à un royaume indépendant.

Après le triomphe de la ligue, les partis ne pouvaient tarder à se désunir, car aucun lien, aucune sympathie n'unissaient ces deux extrémités; les deux factions se retirèrent bientôt derrière leurs retranchemens respectifs, et laissèrent entre elles un monde entier, un monde effrayé du danger qu'il avait couru pendant tout le temps qu'il avait été sous l'influence, pour ainsi dire, exclusive de cette union monstrueuse.

Sur les débris encore fumans de la monarchie, les deux factions se sont séparées : les hommes de l'indépendance l'ont emporté sur leurs anciens alliés : non-seulement il n'y a pas eu réunion de la Belgique à la France; mais encore, le gouvernement de la Belgique a été arraché des mains des partisans de cette

réunion. Les hommes de l'indépendance étaient plus favorablement placés dans la société ; ils avaient entre les mains des moyens qui n'étaient pas à la disposition de leurs concurrens.

Les libéraux , frustrés de la part qu'ils devaient emporter du butin , et qui leur revenait à titre de communauté , se sont retirés les mains vides. De là ces cris de désespoir qu'ils poussent depuis 1830; ils accusent les catholiques et surtout le clergé de mauvaise foi et de trahison. Cette malheureuse lutte est passée dans les rangs du peuple ; le peuple en a pris ombrage ; et ce qu'il y a de plus pénible à dire , c'est que nous sommes tous confondus dans une réprobation commune , à cause de quelques prêtres qui ont oublié la sainteté de leurs devoirs , au point de tremper leurs mains sacrilèges dans des complots révolutionnaires.

La haine contre le clergé est portée à son plus haut degré. Les libéraux qui avaient cru un moment à la bonne foi de leurs associés , n'oublient pas d'avoir été joués dans

la transaction du traité offensif et défensif. Leur fureur s'est portée contre tout ce qui tient de près ou de loin à la religion.

Le catholicisme , le culte , la foi , tout est attaqué avec une rage qui ne connaît pas de frein : les ministres de l'Eglise sont traînés dans la boue ; rien ne leur est passé ; la moindre de leurs fautes est offerte à l'animadversion publique ; on calomnie leurs intentions et leurs actions ; on invente des crimes pour les leur imputer.

La presse périodique aime à se faire l'écho du scandale d'un fait isolé ; c'est ainsi qu'en peu de jours la faute que commet un membre du clergé , est portée à la connaissance de toute la Belgique et même de l'étranger.

Est-il un moyen plus propre à nous avilir aux yeux du public , à nous rendre antipathiques à la nation et à rendre illusoire la sainte mission que nous sommes chargés d'accomplir ? Et cependant nous tremblons ; et nous n'osons avouer jusqu'à quel point ils ont réussi dans leurs projets.

Cette malheureuse association d'un cer-

tain nombre de catholiques exagérés avec les conspirateurs de profession, nous a rendu la cause commune : la révolution, n'en doutons point, est un malheur pour le pays ; et on nous regarde comme les coopérateurs, sinon les auteurs du mal. De là la haine dont on nous poursuit ; les outrages dont on nous accable ; les calomnies qu'on débite sur notre compte.

Il était un autre sujet de démoralisation pour les catholiques : d'imprudens apologistes d'une licencieuse liberté se sont avisés de prêcher des doctrines funestes à la morale publique ; *la liberté en tout et pour tous* a été proclamée par les journaux destinés à défendre les intérêts de la religion ; et lorsque la maxime a été condamnée à Rome , ces journaux ont écarté les mots , tout en continuant à enseigner les mêmes théories.

Les doctrines que les apôtres de cette immorale liberté ont prêchées , ont pris racine dans le peuple ; elles ont laissé dans les esprits de profondes traces qu'il n'est plus dans le pouvoir des hommes d'effacer. Un exemple

éclatant vous le prouvera : avant la révolution, le *Catholique des Pays-Bas*, prêchait aux catholiques une violente opposition contre le gouvernement du pays; le *catholique* était lu par le public et exerçait une grande influence sur lui. Depuis la révolution, le *Catholique* devenu *Journal des Flandres*, prêche une révoltante démagogie; ce journal est désavoué par le *Courrier de la Meuse*, il est journellement attaqué par l'*Union*. Cela l'empêche-t-il d'avoir ses abonnés et ses lecteurs? Ce journal existe, et il n'est pas dans le pouvoir du *Courrier de la Meuse*, d'effacer le crédit qu'il lui a donné, en marchant de concert avec lui dans les voies d'une opposition systématique contre le gouvernement des Pays-Bas.

En attendant le *Journal des Flandres* fait son chemin : il nous apprend que les lettres encycliques de Grégoire XVI ne sont pas obligatoires, du moins pour la Belgique; il nous exhorte à porter le feu de l'insurrection chez nos voisins les Prussiens; il nous

enseigne que *tout arrangement entre les rois et les peuples est désormais impossible* ; et le *Journal des Flandres* exerce encore sa désastreuse influence sur la population catholique des Flandres !

Cependant , on aurait tort de croire que les catholiques sont partisans du mouvement : on ne sait trop comment ni pourquoi, quelques hommes , pris dans leur sein , ont commencé une déplorable opposition contre le gouvernement des Pays-Bas. Cette lutte devait nous conduire à l'insurrection , ou ce qui est pire , à une guerre incessante entre le clergé et l'état. Du moins , la révolution est venue nous apprendre que si le pays ne peut être heureux sans la Hollande , la religion ne peut être sauvée sans la restauration.

L'insurrection de septembre a placé les catholiques de l'union dans une fausse position : d'un côté , ils se trouvaient devant une monarchie qu'ils avaient combattue avec tous les moyens qu'ils avaient à leur disposition ; d'un autre côté se présentait devant eux une

révolution avec ses terribles conséquences , et surtout une révolution qu'ils avaient si puissamment contribué à provoquer.

Ils ont penché un moment vers la légalité : le *Courrier de la Meuse* a proclamé un jour la candidature du prince d'Orange à la royauté belge ; si le *Courrier* s'était soutenu dans cette voie , il aurait du moins sauvé les apparences trompeuses sous lesquelles il s'est présenté au combat ; on pouvait dire encore qu'il avait poussé le peuple à l'insurrection ; on ne pouvait plus l'accuser d'avoir visé au renversement de la monarchie.

Bientôt après, ils se sont laissé entraîner dans le mouvement qu'ils avaient provoqué ; et ils ont tâché de lui désigner d'autres causes. Mais le public ne fut pas longtemps dupe de cette nouvelle manœuvre ; il mit les hommes et les choses à leur véritable place. Chacun reçut le tribut de ses œuvres , et la responsabilité de nos maux pesa sur les vrais auteurs de la révolution.

Et en effet , qui n'aurait pas reculé devant les terribles conséquences que la révolution

devait avoir pour la morale publique et les principes religieux ?

La profonde démoralisation que les tourmentes politiques glissent dans la société, rend d'abord toute organisation intérieure impossible : lorsque le premier lien de la société est dissous, tout le reste se disperse. On perd le respect des lois ; car les factieux apprennent au peuple à les méconnaître, à les mépriser. Le respect des lois est le reflet d'un sentiment de profonde vénération pour l'autorité ; nous avons tout intérêt à l'inculquer au peuple. Quand on parvient à l'éteindre ou seulement à l'affaiblir dans les cœurs des hommes, toutes les autres vertus s'affaissent. C'est ainsi qu'en 1830, après la révolte contre l'autorité civile, le peuple a bientôt tourné ses armes contre l'autorité religieuse ; on nous a fait passer pour de vils instrumens d'un fanatisme calculé ; la haine a succédé au mépris ; et si on veut avoir la mesure du mal qui est résulté de ce premier écart de la raison publique, on n'a qu'à considérer avec quel acharnement nous

sommes poursuivis par la presse périodique.

Toutes les passions se déchaînent et marchent à la suite de la cupidité et de l'esprit de vengeance. Dans un royaume désorganisé par la révolution, il n'y a, pour ainsi dire, pas d'homme qui n'ait une injure à venger, ou une injustice à réparer, ou une faveur à demander, ou une fortune délabrée à restaurer; de sorte qu'au fond une révolution est une insurrection de l'infortune et de l'ambition contre l'aisance et le pouvoir. Or, dès qu'on méconnaît le droit acquis, la société ne peut plus offrir que l'image de la plus désolante confusion. De la société l'insurrection pénètre dans le sein des familles; chacun veut y gouverner à sa manière, établir ses plans et faire adopter ses vues; on ne tient plus compte des règles de la sagesse; ni de l'expérience acquise; les enfans méprisent les conseils de leurs pères, les sujets la discipline de leurs maîtres, dans lesquels ils ne voient que des tyrans, qui méritent leur haine et leur mépris.

Les familles étaient bientôt divisées dans

leur sein ; les parens étaient aux prises avec leurs enfans : le père de famille qui se voyait ruiné par la révolution , était orangiste ; mais son fils qui s'était formé l'esprit aux idées d'un fougueux libéralisme , partageait l'exaltation de l'époque , et était révolutionnaire. La mère qui remarquait que son commerce s'anéantissait dans nos troubles politiques , criait contre les évènements ; et la fille à qui on avait dit que les Hollandais étaient des barbares et des cannibales , blâmait la conduite de sa mère , et disait qu'il valait mieux mourir de faim que de revoir de tels hommes. De là les colères , les haines , les disputes , les querelles au sein des familles.

Beaucoup de nos pères de familles n'avaient pas encore perdu le souvenir de la précédente révolution , et des guerres qui ont désolé nos contrées ; ils faisaient des vœux pour la conservation de l'ordre légal , base du repos public , et ils engageaient leurs enfans à rester en arrière du mouvement ; mais ceux-ci qui n'avaient vu le gouvernement de la société que dans les livres de

l'école, s'exaltaient devant la somme de liberté et de bonheur dont la révolution devait doter leur pays. De là insoumission et résistance à la volonté paternelle.

Dès les premiers jours de la révolution, il se forma des clubs dans les principales villes de la Belgique : là on prit à tâche de déclamer contre un prince que la révolution venait de détrôner : on reproduisit les prétendus griefs de l'opposition triomphante, on les commenta, on les exagéra. On pesa le mérite de chaque personne qui avait appartenu à l'ancien régime, et on accabla le gouvernement provisoire de pétitions, de réclamations, de demandes en destitution. On discuta publiquement les qualités et les défauts de chaque citoyen, et la cabale jugea en dernier ressort, quels seraient ceux qu'elle porterait sur la liste des candidats aux élections ; le mensonge, la médisance, la calomnie, les fausses interprétations, tout était à l'ordre du jour, pour parvenir à éloigner de la représentation jusqu'aux suspects d'orangisme. Les dénonciations se-

crêtes affluaient de toutes parts, parce que partout il y avait des envieux qui voulaient se mettre à la place des autorités établies.

Les marchés, les places publiques, les cabarets et les cafés ne se désemplissaient pas d'hommes qui excitaient à la haine et à la vengeance : dans ces jours de désastres il y avait foule partout, sauf dans les temples de Dieu ! Les journaux de la révolution ne gardèrent plus de mesure : tous les jours ils étaient remplis de déclamations contre le gouvernement déchu, signalant des injustices et de prétendues horreurs commises par les troupes hollandaises.

Les deux factions qui s'étaient momentanément unies, pour l'accomplissement de leur œuvre de destruction, et qui se sont séparées au partage du butin, sont retournées à leur existence normale, et se sont trouvées dans deux camps opposés. De cette double position, les hommes des deux partis se livrent une guerre incessante ; rien n'est oublié, rien n'est négligé pour se nuire réciproquement. On n'a plus aucun égard ni

pour la sainteté des doctrines , ni pour la condition des hommes ; et c'est en définitive la religion qui souffre le plus de cette lutte ; parce que la religion souffre de tout désordre.

Deux petits journaux font sentinelle aux avant-postes des deux factions : le *Méphis-tophélès* professe le libéralisme le plus effronté ; rien n'est sacré à ses yeux , ni doctrines , ni personnes , ni réputation ; le *Vaderlander* prêche le fanatisme le plus obscur ; une croisade contre le roi des Pays-Bas , qui plus que jamais est l'objet de la vénération européenne ; roi qui vit toujours dans le cœur de tout ce que la Belgique compte de plus recommandable parmi ses familles ; roi que la plus révoltante des usurpations tient éloigné de ses états , roi enfin à qui nous devons la plus grande partie de cette prospérité qui brille encore d'un si vif éclat , au milieu des débris dont la révolution a couvert le pays.

Nous ne comprenons rien à la haine sauvage des rédacteurs du *Vaderlander* , contre une famille qui deviendrait recommandable

par ses malheurs, si elle ne l'était déjà par le bien qu'elle a fait au pays.

Au fond de tout cela, que trouvons-nous? Les deux factions ont leurs organes et leurs moyens; elles entretiennent l'attention publique, et la société est péniblement traînée dans l'une ou l'autre ornière: extravagances d'un côté, extravagances de l'autre, entre lesquelles la masse du peuple végète sans alimens salutaires, dans la plus profonde démoralisation.

Bientôt la paix, l'ordre, la bienveillance et la charité disparurent de notre sol, et furent remplacées par les discussions, les querelles, les haines, les accusations les crimes et les forfaits.

Les vols, les escroqueries, les attentats à la morale publique se commirent en plein jour dans la capitale de la Belgique régénérée! Les duels, les suicides, les assassinats se multiplièrent d'une manière effrayante, et viennent encore journellement témoigner de la profondeur du mal qui travaille la société; ni exhortations de la religion, ni efforts de

la législature ; ni action répressive du pouvoir exécutif , rien n'a pu jusqu'ici arrêter le progrès de cette malheureuse épidémie morale. Enfin l'audace du vol a été portée un moment à tel point , que les habitans de Bruxelles ont songé sérieusement à couvrir de barres de fer , les fenêtres de leurs habitations , à l'exemple de ce qui se pratiquait dans les temps de la barbarie.

Enfin grâce à cette indécente union entre le républicanisme et la religion , ainsi qu'à la haine que les deux partis se portent depuis leur violente rupture, on est parvenu à diviser la nation en deux partis irréconciliables , les libéraux et les catholiques , comme depuis nombre d'années les constitutionnels et les royalistes divisent la France ; chaque nuance d'opinion a ses organes , ses défenseurs , sa presse , ses établissemens d'instruction publique. Cette désolante division au sein du peuple a commencé par rendre l'influence de la religion nulle sur la moitié ou du moins sur une partie considérable de la nation. C'est ainsi que d'impru-

dens défenseurs de la religion , ont compromis l'œuvre de Dieu. On a encore vu de monstrueuses alliances se former sous l'influence du *motus primo-primus* , sans qu'il y eût réflexion , ni calcul ; mais l'alliance catholique révolutionnaire doit avoir été méditée ; il doit y avoir eu des relations entre les membres de cette union ; on doit avoir fait les plans de l'association et être convenu des moyens d'action. M. de Mérode et M. de Potter se prêtant la main pour conspirer contre l'état ! On n'ose pas s'arrêter longtemps à ces mots !

M. de Mérode appartient à la saine partie de la religion catholique ; il en professe le culte ; il en épouse tous les grands intérêts , et ses erreurs ne tombent que sur des faits ; on peut même dire qu'avec quelques bonnes leçons , empreintes de l'esprit de sagesse , on ferait de M. de Mérode un catholique raisonnable.

A côté de M. de Mérode se trouve dans l'union M. de Potter, l'auteur de la *Vie de Scipion de Ricci* , anti-chrétien par principe , anti-

catholique par humeur, républicain de profession ! comprenez, s'il est possible, l'alliance de ces deux individus ! Le génie du mal ne semble-t-il pas avoir pris part au complot.

Enfin , même désordre dans les intelligences : chaque parti qui se forme dans la société , se bat à corps défendant ; la monarchie , le gouvernement représentatif, la république ont leurs défenseurs et leurs organes ; on prêche l'athéisme et le christianisme avec une égale force ; lorsque les religieux des couvens de Madrid sont tombés sous le fer de leurs assassins , le *Libéral* de Bruxelles a dit qu'il y avait *progrès réel* de civilisation en Espagne !

Et qu'on ne nous dise pas qu'on parviendra à réorganiser le pays , et à mettre un frein au débordement des esprits : le mal ne peut aller qu'en augmentant ; car les causes qui enfantent le désordre sont là , et se reproduisent tous les jours avec une nouvelle énergie.

Pour atténuer le mal que les derniers évènements politiques ont fait à la morale

publique, et diminuer par là la responsabilité qui pèse sur eux, nos hommes du malheur ont imaginé, il y a quelque temps, de proclamer un prétendu retour du peuple vers l'élément religieux.

Pour donner quelque crédit à cette invention, ils ont tâché de mettre les doctrinaires de France dans leurs intérêts; ceux-ci devaient débiter la même fable, le même jour et la même heure. On sait que les doctrinaires de France sont les soutiens de la royauté de juillet, comme les hommes du malheur sont les appuis de la royauté de septembre. La fable du retour vers la religion, a trouvé des crédules dans le camp légitimiste de France : toutefois la bonne foi de ceux-ci est plus excusable; la France est le pays de la terre qui est le plus avancé dans l'indifférence de tout ce qui touche à la religion; il pourrait donc de temps à autre donner à croire à un retour vers des pensées religieuses. Heureusement, la Belgique n'est pas tombée si bas; nous espérons que le temps et les hommes vraiment religieux par-

viendront à cicatrizer les plaies saignantes de l'Église belge, pourvu que la providence mette bientôt fin à nos dissensions politiques.

Les principaux conjurés de ce petit complot étaient *L'Union* de Bruxelles, le *Courrier de la Meuse* de Liège et le *Journal des Débats* de Paris. Mais cette manœuvre était si évidemment contraire à la vérité, que les conjurés n'ont pas tardé à donner le démenti le plus formel à leurs propres assertions : les organes ci-dessus mentionnés des doctrinaires belges et français, n'ont pas cessé depuis, de gémir sur le désordre qui envahit de plus en plus la société, et qui menace de la dissoudre. Le mal est si grand, le désordre si profond, que les inspirations religieuses de Victor Hugo et de Lamartine n'ont pu mettre à l'abri de la contagion les auteurs de *Thérèse Borgia* et de *Jocelyn*.

Au reste, les hommes du malheur recueillent les fruits de leurs tristes travaux ; plus d'une fois nous leur avons fait entendre nos craintes et nos appréhensions. Lorsque nous

prêchions la paix et l'union entre le pouvoir de l'état et la puissance de l'Eglise; lorsque nous signalions les dangers qui menaçaient l'autel et la patrie; lorsque nous réclamions contre les doctrines catholico-révolutionnaires, que de téméraires novateurs glissaient dans le sein de la société et jusqu'au cœur du catholicisme, notre voix ne fut pas écoutée; elle fut couverte d'un concert de réprobation; il fallait du nouveau; il fallait du De Lamennais; cet abbé était le cinquième et dernier évangéliste que Dieu avait envoyé sur la terre, pour parfaire le catholicisme.

Le mouvement révolutionnaire retarde en général l'action propagatrice de la religion, par là même qu'il détourne l'homme du travail pacifique. Les mœurs se corrompent au milieu du bruit des armes, surtout lorsque la guerre est intestine; alors, aucun lien ne resserre le peuple, pas même celui de la nationalité, qui empêche souvent une nation de se démoraliser, quand elle fait la guerre contre l'étranger; l'amour

' sacré de la patrie est pour lors le seul boulevard de l'honneur national. Les basses affections cèdent devant ce sentiment sublime, et le peuple sort victorieux du danger qui menace ses vertus et surtout sa probité, au milieu du débordement de toutes les passions humaines. De tout temps la guerre fut fatale à la morale publique, comme au progrès des sciences et des beaux-arts.

Mais le mal doit être bien grand, vu que ceux-là même qui ont aidé à le provoquer, et qui ont tant d'intérêt à cacher les profondes plaies des mœurs populaires, ne peuvent se dispenser de signaler au public le désordre qui a envahi tous les rangs de la société. *L'Union* du 10 février 1836 nous annonce que le nombre des détenus à Vilvorde s'accroît d'une manière effrayante. Cela ne peut en être autrement : nous sommes dans un état permanent de révolution ; toutes les causes qui concourent à la démoralisation du peuple, sont inhérentes à l'organisation intérieure du pays. Toute révolution est une raison généralisante de dépravation.

Puis les principes du libéralisme révolutionnaire ont été implantés sur notre sol, et y ont porté leurs fruits : les partisans de ces doctrines ont envahi toutes les branches de l'administration nationale ; bon nombre ont été admis à l'enseignement public dans nos Universités ; et qu'on n'oublie pas que ceux qui font ainsi envahir notre domaine national par les étrangers , sont les mêmes hommes qui dans le temps faisaient un crime au gouvernement des Pays-Bas , d'avoir placé dans nos Universités quelques professeurs allemands d'un mérite distingué.

Mais ce qu'il y a de plus frappant dans tout cela , c'est que les hommes qui ont le plus contribué à nous placer sous la dépendance de la France , sont les premiers à convenir combien les mœurs champêtres et les sentimens religieux des populations belges , ont à souffrir du contact que nous avons avec ce pays. Voici ce qu'un correspondant d'Amsterdam écrit au *Journal historique et littéraire de Liège* ; « les catholiques, dit-il, se réjouirent (à la restauration

de 1814) comme les autres, non parce qu'un prince protestant monta sur le trône, mais parce que les Français étaient partis, et que les circonstances étaient plus favorables qu'avant 1795 (1).»

Le correspondant du *Journal historique* entend dire que les catholiques préféreraient être en société des protestans que des incrédules du Midi; je suis de l'avis du correspondant : la réforme prit naissance en Allemagne; la philosophie voltairienne en France; il m'a toujours semblé que celle-ci était infiniment plus dangereuse pour la foi des catholiques.

Cependant M. l'éditeur du *Journal historique* est un de ceux qui ont le plus contribué à nous ramener les Français, que la restauration avait refoulés dans leur pays : par sa coopération au *Courrier de la Meuse*, par ses attaques journalières, systématiques et haineuses contre le gouvernement des Pays-Bas, M. Kersten, jouissant de l'estime des

(1) *Journal historique*, 24^e livraison, page 614.

catholiques a puissamment contribué à déterminer notre séparation du Nord ; et séparés du Nord , où pouvions-nous tendre , sinon vers la France ?

Il y a plus : les mêmes hommes qui gémissent sur le désordre social , cherchent encore aujourd'hui à populariser les mauvaises doctrines parmi le peuple : lorsque *L'Union* du 11 janvier 1836 a entrepris de faire l'apologie de la noble famille de Mérode , elle s'est contentée de relever les services que cette famille a rendus à la révolution ; et elle a fini par dire que deux frères de la famille votèrent la déchéance des Nassau de tout pouvoir en Belgique.

Que dirait *L'Union* , si en voulant faire l'apologie de tel personnage , par exemple de Philippe-Egalité , je commençais par dire qu'il fut conventionnel et qu'il a voté la mort de Louis XVI ? Cependant , la famille de Mérode se trouve dans la même catégorie : les membres du congrès national sont les conventionnels de la Belgique , et ceux qui ont voté la déchéance des Nassau , sont les Montagnards du congrès.

Il est douloureux pour nous de voir qu'une aussi honorable race que la famille de Mérode, ait imprimé une ineffaçable note d'infamie à son nom, en prêtant son crédit, ses services, sa fortune, son sang, à une révolution qui portait avec elle la honte et l'infamie.

Voulez-vous connaître la profondeur du mal qui accable l'Église de la Belgique ? Nous n'appellerons pas la presse légitimiste à notre secours ; nous laisserons parler le *Courrier de la Meuse*, son langage ne sera pas suspect aux patriotes.

« Un coup d'œil jeté sur la situation du pays suffira pour convaincre les plus incrédules.

« Chez nous, à qui appartient la presse, ce levier si puissant qui, fût-il seul, suffirait à la longue pour remuer le monde ? La presse est presque tout entière au pouvoir de nos adversaires. Chaque semaine et presque chaque jour la capitale expédie jusque dans les plus petites villes de la province une masse de livres généralement fu-

tiles et dangereux ; c'est une proie jetée à l'indiscrète avidité du public. Il s'y rue plutôt qu'il ne s'y porte ; il la trouve partout abondante, sous une forme gracieuse , à bon marché. Elle va même s'offrir à lui , sans qu'il la cherche , et chatouiller cette sensualité littéraire qui tient lieu de goût à plusieurs (1).»

Sous le gouvernement des Pays-Bas la presse était entre les mains du *Courrier de la Meuse* et des hommes de son parti. Il ne tenait qu'à eux de la diriger dans une voie salulaire ; après six ans de révolution , le *Courrier de la Meuse* pousse son cri de détresse ; il avoue que le pouvoir moral lui a échappé ; que tout est perdu.

Le *Courrier de la Meuse* nous donne gain de cause : ne lui avons-nous pas toujours dit qu'il ne nous restait d'autre moyen de sauver l'Eglise de la Belgique , sinon de nous unir, les évêques, le clergé, les catholiques du pays , aux Nassau , pour repousser les ten-

(1) *Courrier de la Meuse*, n° du 6 avril 1837.

tatives de l'impiété du Midi? Trois ou quatre journaux plaident tant bien que mal la cause de la religion; trois ou quatre autres demeurent neutres; et tous les autres nous sont hostiles? Où nous conduira une presse périodique qui, de l'aveu du *Courrier de la Meuse*, est presque tout entière au pouvoir des adversaires de la religion? Cette pensée est désolante.

Au milieu du désordre qui ravage la société et démoralise les mœurs publiques; au milieu de cette antipathie qui gagne de plus en plus du terrain, de cette haine sauvage que les journaux et les pamphlets ne cessent d'exciter contre le clergé, le *Journal historique* nous apprend que l'épiscopat belge n'a jamais été si fort que depuis la révolution.

Comme nous sommes précisément de l'avis contraire, et que nous croyons que l'épiscopat belge n'a jamais été si faible, que depuis la révolution, il nous importe de nous arrêter un moment au *Journal historique*, et de voir en quoi consiste la force qu'il attribue à l'épiscopat belge.

« Combien n'est-il pas intéressant pour nous, dit-il, de voir l'œuvre de Dieu subsister intacte au milieu des ruines dont la surface de la terre est partout couverte ! Combien surtout n'est-il pas consolant pour nous, Belges catholiques, de voir l'Eglise de Dieu fleurir dans nos provinces; de la voir, à une époque où elle souffre et gémit en tant d'autres pays, conserver chez nous sa force et, en grande partie, son ancienne splendeur (1). »

Si nous sommes *au milieu des ruines dont la surface de la terre est partout couverte ; si l'Eglise de Dieu souffre et gémit en tant d'autres pays*, l'éditeur du *Journal historique* devrait se rappeler qu'il n'est pas étranger au débordement qui a couvert la terre de ruines, et fait souffrir et gémir l'Eglise de Dieu en tant de pays.

M. Kersten a eu sa part dans la rédaction du *Courrier de la Meuse*; il s'en est montré

(1) *Journal historique*, 1^{re} livraison, 1 mai 1834, pag. 5.

un des plus zélés collaborateurs ; et il n'entrera certainement dans les vues de personne de nier que le journal auquel M. Kersten a prêté sa plume, n'ait puissamment contribué à provoquer le soulèvement de la Belgique contre le gouvernement des Pays-Bas. Cependant , M. Kersten se coupe toute voie de retraite : pour qu'on ne puisse lui attribuer d'honorables intentions dans ses travaux précédens , après avoir vu et connu le mal que ce journal a fait à la cause du pays et à celle de la religion , M. Kersten se glorifie de sa coopération à la rédaction du *Courrier de la Meuse* (1).

Cependant , M. Kersten ne doit pas méconnaître que l'insurrection belge a été un exemple à imiter pour les autres nations : les états du pape se sont insurgés peu de temps après la révolte de septembre. La Romagne a probablement dit : la Belgique qui se prétend éminemment catholique , est mécontente de son prince et se soulève

(1) *Journal historique* , 18^e liv. , pag. 316.

contre lui : nous sommes mécontents du nôtre ; soulevons-nous à notre tour , et secouons le joug du Pape. Car qu'on se rappelle que les factieux de Rome comme ceux de Bruxelles , colportaient leurs listes de griefs.

Si M. Kersten ne comprend pas trop bien ce que peut l'exemple de la révolte sur des populations en effervescence , qu'il se rappelle que lors des massacres de Barcelone , la constitution belge servit de lettre de marque dans les mains des assassins.

Mais nous ne croyons pas que *l'œuvre de Dieu subsiste intacte* dans nos provinces , *au milieu des ruines dont la surface de la terre est partout couverte* , et M. Kersten ne tardera pas à connaître les raisons qui nous forcent à ne pas être de son avis. Nous ne croyons pas non plus que , en grande partie , *l'Eglise de Dieu conserve chez nous sa force et son ancienne splendeur* , soit que M. Kersten parle de la splendeur que l'Eglise belge avait sous le gouvernement des Pays-Bas , soit qu'il entende parler de la splendeur qu'elle avait sous nos anciens princes.

Mais il semble que M. Kersten ait si bien senti combien son langage était peu conforme à la vérité, qu'il s'est hâté de le modifier.

« Et d'abord, dit-il, dans une matière aussi grave, tâchons de ne pas nous faire illusion, tâchons de démêler le vrai du faux, et ayons le courage de voir le mal comme le bien. Car si la religion n'a point perdu son empire dans nos heureuses contrées, ne nous imaginons pas cependant que l'impiété et la corruption n'y aient point pénétré, ne nous endormons pas sur les dangers grands et nombreux qu'y court la foi. Comparons, c'est le parti le plus prudent; ne méconnaissons pas les avantages dont la religion jouit aujourd'hui chez nous, ne méconnaissons pas ses triomphes ni sa puissante influence; mais à côté de ce tableau, n'oublions pas de placer un tableau d'un autre genre, tableau sombre et inquiétant, et malheureusement tableau vrai et d'après nature comme le premier (1). »

(1) *Journal historique*, 1^{re} liv., pag. 6.

Nous sommes fâché de voir que des hommes qui ont le bon sens en partage, se démentent ainsi d'une page à l'autre : à la p. 5, M. Kersten dit que *l'œuvre de Dieu subsiste intacte* (dans nos provinces) *au milieu des ruines dont la surface de la terre est partout ouverte* ; et à la page suivante, il ajoute : *si la religion n'a point perdu son empire dans nos heureuses contrées, ne nous imaginons pas cependant que l'impiété et la corruption n'y aient point pénétré, ne nous endormons pas sur les dangers grands et nombreux qu'y court la foi.... ; ne méconnaissons pas les avantages dont la religion jouit aujourd'hui chez nous.... ; mais à côté de ce tableau, n'oublions pas de placer un tableau d'un autre genre, tableau sombre et inquiétant, et malheureusement tableau vrai et d'après nature comme le premier.*

Ce langage embarrassé et presque contradictoire décèle l'ame timide qui n'ose pas entièrement méconnaître la voix de sa conscience., quoiqu'elle ait tant d'intérêt à cacher les profondes plaies que nos tour-

mentes révolutionnaires ont faites à l'Église belge. Chez toutes les nations la guerre civile est une cause de démoralisation pour le peuple ; mais après l'explosion de la première effervescence , le peuple retourne forcément à son existence normale , par la raison que le soulèvement amortit le ferment de discorde qui agite le peuple.

Le contraire arrive chez nous : la cause du désordre comme celle de la ruine est permanente ; en nous séparant des peuples réfléchis du Nord, la révolution nous a placés sous la dépendance de la France et sous l'influence de ses principes.

Au reste, M. Kersten promet de nous tracer le tableau des avantages que la religion a recueillis de la révolution : nous suivrons M. Kersten pas à pas dans son récit.

« Le premier avantage , dit-il , le premier et le principal motif de confiance que nous voyons dans la situation actuelle de la religion catholique dans notre pays , ce sont les marques claires et multipliées de la protection de la divine providence , lesquelles

nous avons reçues depuis un petit nombre d'années, ce sont les preuves manifestes et évidentes des vues bienfaisantes et miséricordieuses du Tout-Puissant sur la portion de son Eglise répandue dans nos provinces. A la vue de ces signes, quoiqu'*effrayés par le progrès de la licence et de la corruption*, nous avons repris courage; et nous avons osé espérer que la foi, loin d'être condamnée à périr ici, et à être transportée ailleurs, était au contraire destinée, dans les desseins éternels de Dieu, à y opérer de nouveaux prodiges. »

L'observateur attentif remarquera qu'il y a progrès : le *Courrier de la Meuse* plus réservé que *L'Union* de Bruxelles, n'a jamais enseigné du moins ouvertement, le dogme de la souveraineté populaire : il accepte, lui, la révolution comme un *fait accompli*, en d'autres termes comme une nécessité du temps; ce n'est pas lui qui a créé les élémens de la révolte; c'est le roi Guillaume qui a soulevé l'indignation publique contre lui, ne voulant pas redresser les griefs du peuple, les

griefs bien entendu, signalés par le *Courrier de la Meuse*.

Le *Journal historique* ne se borne pas là : comme l'auteur de l'apocalypse, il vole plus haut que les autres évangélistes; il trouve le plan de la révolution belge dans les desseins éternels; c'est la Providence qui s'est servie du peuple comme d'un instrument, pour briser le trône du roi des Pays-Bas, et élever sur ses ruines le prince Léopold, coiffé du bonnet phrygien.

C'est du nouveau, comme vous voyez, absolument du nouveau : les hommes de 89 se contentaient de dire que c'était la volonté du peuple, la volonté souveraine de la nation qui faisait et défaisait les rois, montait et renversait les trônes.

Les hommes de 1830 trouvent que c'est la Providence divine qui dresse ou fait dresser les barricades; fait ou fait faire les révolutions; bouleverse ou fait bouleverser les états; détruit ou fait détruire les monarchies pour abandonner les peuples aux horreurs de l'anarchie ou aux tyrannies des

usurpateurs ; et tout cela se fait dans le but de châtier les rois ! ces doctrines sont enseignées au XIX^e siècle , par des catholiques au sein de la Belgique !

Nous croyions, nous , que nous étions dans les voies de la vérité et de la justice ; que nous marchions sur les traces de l'évangile qui dit *honorez votre roi* ; que nous suivions la doctrine de l'Eglise , qui nous enseigne d'obéir à nos supérieurs dans tous les degrés de la hiérarchie sociale ; que Dieu n'abandonnait pas ceux qui suivent sincèrement et courageusement le chemin qu'il leur a tracé , et par conséquent que la Providence deviendrait tôt ou tard favorable à la cause sacrée que nous défendons.

Bah ! vaines paroles que tout cela : le *Journal historique* nous apprend comme quoi la Providence est du côté des révolutions et des révolutionnaires ; elle les protège , elle les défend , elle les soutient ; la Providence agit en sens inverse de ce qu'elle a commandé de faire ; elle agit contre ses instructions , contre elle-même.

C'est bien malheureux de voir que des hommes, qui jouissent de la confiance d'une bonne partie du clergé, viennent nous enseigner ainsi le double principe du manichéisme; une Providence pour les révolutions et une Providence pour les monarchies! Du moins, tout en défendant l'œuvre de la révolution, si les hommes n'associaient pas la Providence à leurs coupables complots; c'est trop fort que de rendre la divinité complice des forfaits des hommes.

Mais quels sont les faits qui nous prouvent que la Providence a accordé sa protection toute visible à la révolution belge? Nous les cherchons en vain; et le *Journal historique* ne nous en fournit pas les preuves: « Nous n'entrerons pas, dit-il, dans le détail de ces preuves aujourd'hui (au premier mai 1834) » Et nous sommes encore à les attendre. Il nous cite un seul exemple: *rappelons-nous donc*, dit-il, *qu'à une époque très-peu éloignée d'ici, l'épiscopat belge était presque anéanti.*

Rappelons - nous aussi que l'épiscopat

belge a été rappelé à la vie avant la révolution et sous le gouvernement du roi Guillaume. Est-ce envers la révolution que nous sommes redevables de la convention, conclue le 18 juin 1827, entre Sa Sainteté Léon XII, et Sa Majesté Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, sous les auspices de Mgr. F. Capaccini? est-ce encore la révolution qui a pourvu aux sièges vacans de Namur, de Liège, de Gand et de Tournay? En parlant d'une époque très-peu éloignée, le *Journal historique* semble insinuer que nous devons à la révolution la résurrection de l'épiscopat belge.

Mais toutes les difficultés qui avaient si malheureusement divisé l'état et l'Eglise dans les Pays-Bas, avaient été entièrement aplanies avant la révolte de septembre. Cela est connu du *Journal historique*, et il ne s'avisera pas de le nier.

Le *Journal historique* parle de l'ancien archevêque de Malines, le prince de Méan, comme d'un « vieillard respectable mais débonnaire et accablé d'infirmités, dont l'extrême indulgence avait probablement servi

de base aux calculs de certains hommes qui prétendaient régénérer notre pays. » Nous ne voudrions pas parler avec si peu d'estime d'un vénérable vieillard qui a consommé une honorable vie par une honorable mort.

Peut-être le *Journal historique* ne pardonne-t-il pas à l'ancien primat des Pays-Bas, d'avoir prêté le serment à la loi fondamentale de 1815, lorsque d'autres dignités ecclésiastiques, qui n'étaient pas si haut placées que lui, s'y sont refusées. Mais si le *Journal historique* a assez bonne mémoire pour se rappeler le serment que le prince de Méan a prêté à la loi fondamentale, il devrait se souvenir aussi de ce qu'à la demande de l'archevêque, le souverain pontife a approuvé le dit serment, et par conséquent, la conduite que le prince de Méan a tenue dans cette circonstance.

Du reste, le *Journal historique* croit ou fait semblant de croire que l'épiscopat belge a gagné en force depuis la chute de la monarchie des Pays-Bas, et que les évêques sont *aimés et respectés de leurs diocésains*.

Comme il y a erreur manifeste ici; comme de nouveaux faits ne cessent de nous révéler la décadence du pouvoir de l'épiscopat sur le peuple, nous sentons le besoin de nous arrêter quelques instans à cet objet.

Nous ne rappellerons plus cette implacable haine dont la presse périodique nous poursuit, et qui la porte à tout instant à éclater en invectives contre le clergé, sans même vouloir écouter les moyens de défense que nous offrons de temps en temps à l'attention du public. La faiblesse et l'oubli ont été donnés en partage à l'humanité : une faute peut être commise par un membre du clergé, comme par toute autre personne; cependant cette faute est mise aussitôt au grand jour et commentée de mille manières, tandis qu'elle passe inaperçue quand elle se commet par un membre de tout autre corps dans la société.

Mais comprenons bien cette licence effrénée, cet esprit de haineuse indépendance qui s'est emparé des esprits dans les villes et les campagnes. Jamais le peuple n'a si large-

ment appliqué le principe de la souveraineté populaire que depuis la révolution : les communes chassent les pasteurs qu'elles croient ne pouvoir leur convenir, ou elles s'opposent à la réception de ceux qui leur sont envoyés de la part de l'autorité compétente.

M. Kersten a été témoin de l'affaire de Sainte-Marguerite, à Liège, et de celle de Lanaeken près de Maestricht : M. le curé de Sainte-Marguerite a lutté longtemps et avec avantage contre son évêque, et Mgr. l'évêque n'a triomphé de M. le curé que par la soumission volontaire de celui-ci. M. le curé de Lanaeken avait été chassé de sa paroisse à coups de fusils, et Mgr. l'évêque de Liège a fait réinstaller M. le curé au milieu de baïonnettes et les sabres au blanc !

M. Kersten a-t-il bonne grace de venir nous parler de la force de nos évêques, lorsqu'ils sont réduits à la triste nécessité de devoir employer la force armée, pour se faire obéir jusques dans les communes, dans d'autres temps les plus inoffensives de la Belgique ?

M. l'abbé Helsen a écrit un livre affreux dans lequel il charge également et au même degré le pape et tous les évêques ! Mgr. l'archevêque de Malines a excommunié l'abbé Helsen et l'abbé Helsen a excommunié l'archevêque de Malines ! Monseigneur l'archevêque fait prier pour la conversion de l'abbé Helsen , et l'abbé Helsen fait prier pour la conversion de monseigneur l'archevêque ! Vit-on jamais un pareil scandale sous le gouvernement des Pays-Bas ? ce scandale , le gouvernement du roi Guillaume l'aurait-il souffert ? Nous ne le croyons pas ; mais c'est à l'ombre de la constitution athée dont la révolution a doté la Belgique catholique, que de pareils désordres se commettent impunément dans le pays.

Cependant le *Journal historique* le sait : depuis tout le temps de la révolution , l'abbé Helsen prêche sa secte dans la capitale de la Belgique , comme monseigneur l'archevêque prêche le catholicisme à Malines ; M. l'abbé Helsen compte ses partisans, ses défenseurs, ses journaux, aussi bien que mon-

seigneur l'archevêque de Malines; M. l'abbé Helsen fait son culte dans la rue *des Fabriques* à Bruxelles, aussi tranquillement que monseigneur Sterckx fait le sien dans la cathédrale de Malines; et voilà à quoi en est la force de nos évêques sous la révolution !

Mais pourquoi passer aux autres diocèses? n'avons-nous pas assez à vérifier dans le nôtre? que n'a-t-on pas fait; que n'a-t-on pas dit; que n'a-t-on pas écrit contre monseigneur l'évêque de Liège? n'a-t-on pas été jusqu'à scruter les actions les plus secrètes de sa vie privée, afin d'y chercher des sujets de reproche? que signifie cette antipathie qu'on est parvenu à créer contre le premier pasteur du diocèse; contre celui que le peuple est appelé à aimer, à vénérer? Toutes les fois qu'il y a eu, depuis la révolution, réjouissance publique ou tumulte dans la ville épiscopale, monseigneur a-t-il échappé à quelque démonstration malveillante? Nos réjouissances à l'ouverture de l'Université de Liège, après la réorganisation de l'instruction pu-

blique, comme nos tourmentes politiques ont valu des charivaris à monseigneur. Que signifient de pareilles dispositions dans le peuple ? Ecoutez le *Journal historique*, et il vous dira qu'elles prouvent la force de l'épiscopat belge !

Et que ne doit-on pas penser d'une triste époque où des évêques, dont la parole devrait être reçue avec vénération, sont forcés de descendre dans la lice avec le journalisme, pour se justifier d'une accusation personnelle de captation, comme le dit monseigneur l'évêque de Liège, dans la lettre pastorale qu'il a lue lui-même, dans sa cathédrale, le 14 février 1836 ?

L'épiscopat belge, peut-il être réduit à une plus fâcheuse extrémité, et de pareils faits ne prouvent-ils pas que le mal est à peu près sans remède ?

Voici comme le *Journal historique* corrobore à ce sujet nos tristes réflexions : « L'extrême licence des opinions et le cynisme toujours croissant de la presse, ont enfin réduit un évêque belge à se défendre publi-

quement devant les fidèles, à se justifier d'une accusation qui aurait pu être méprisée en des temps plus heureux (1). »

Et qu'on ne croie pas que le mal n'est que dans les villes populeuses où la concentration du peuple amène toujours plus ou moins d'agitation, plus ou moins de désordre ; le même esprit de chicane et de discorde a envahi les communes rurales : sur dix paroisses il y en a huit qui sont agitées par l'esprit de parti : il y a conflit entre l'autorité civile et l'autorité religieuse, ou entre les puissans des communes ; de là l'esprit d'agitation passe dans le peuple, qui prend fait et cause pour l'un ou l'autre des partis guerroyans, et les pasteurs sont entraînés, souvent malgré eux, dans les querelles populaires.

Ajoutez à cela l'état précaire dans lequel se trouvent nos séminaires, du moins à en juger par celui de Liège : depuis la révolution, cet asyle du sacerdoce a vu successivement diminuer le nombre de ses lévites,

(1) *Journal historique*, 23^e liv., mars 1836.

et toutes les vacances viennent nous révéler de nouvelles lacunes.

Nous devons cette incessante défection à une double cause : d'abord le désordre qui a envahi la société , éloigne les jeunes gens de la pensée de la vie religieuse , où tout doit être ordre , raison , piété. Puis la haine, dont on n'a pas cessé de nous poursuivre depuis bientôt sept ans , rend la condition de l'état ecclésiastique moins agréable aux yeux du monde. Et qu'on remarque bien que cette aveugle haine atteint les évêques comme le clergé subalterne ; nous sommes tous enveloppés dans une même réprobation ; de manière que pour la première fois , les hommes du malheur sont parvenus à créer contre le clergé du pays , une cause d'antipathie populaire, semblable à celle qui existe contre le clergé de France. Et voilà la condition que la révolution a faite à l'Eglise de la Belgique !

Depuis la révolution , les évêques de la Belgique se sont réunis quatre ou cinq fois en concile national à Malines sous la prési-

dence de l'archevêque : qu'est-ce qui s'y est passé ? Les évêques se sont occupés tantôt de prendre des mesures en faveur des élections, pour empêcher les chambres et les administrations locales d'être envahies par les adversaires du clergé ; tantôt de rappeler le peuple à la sanctification du dimanche qu'une constitution impie permet de violer ; tantôt d'arrêter la propagation des mauvais livres dont on inonde le pays. L'Université catholique ne semble elle-même avoir été créée, que dans le but de conserver dans le domaine de la littérature, une religion qui essuie tous les jours de nouveaux échecs dans les rangs de la société.

Sous le gouvernement des Pays-Bas, les évêques de la Belgique travaillaient à l'édification des fidèles ; aujourd'hui tous leurs efforts tendent à arrêter le progrès du mal ; cette différence seule dénote à quel danger l'Eglise belge est exposée. Dans le temps les évêques commandaient à la vénération publique ; aujourd'hui, ils sont forcés d'écrire dans les journaux pour défendre leur propre

réputation contre les atteintes qu'on y porte. Dans le temps leur parole était toute-puissante sur le peuple ; aujourd'hui , leur influence se resserre dans des bornes de plus en plus étroites. Enfin , dans le temps le clergé était en général aimé et respecté ; aujourd'hui nous succombons sous le poids des avanies dont d'innombrables ennemis nous accablent.

De si tristes réflexions devraient suffire pour prouver combien la révolution a ôté de force à la religion du pays, et jeter la conviction dans l'ame du plus incrédule des hommes ; mais nous le savons : nous avons affaire à des hommes qui ne sont pas dans l'habitude de céder le terrain à leurs adversaires.

Nous n'avons fait que lever un bout du voile qui couvre les plaies saignantes de l'Eglise belge , et nous sommes fâché que l'on nous ait placé sur ce terrain. Nous ne nous serions pas déterminé à faire le sacrifice de nos affections , si le but du *Journal historique* n'était pas évidemment de réhabiliter

la révolution aux yeux des catholiques , et de faire des prosélytes dans le camp des légitimistes où nous combattons pour l'autel et la patrie. Sans les principes d'ordre social , que la révolution a sacrifiés , l'édifice de la religion est bâti sur le sable ; le premier coup de vent la renverse sur ses bases.

Maintenant , défense est faite au *Journal historique* de dire désormais que l'épiscopat belge a gagné en force depuis 1830 ; que l'Eglise fleurit dans nos contrées depuis que la révolution y a répandu son souffle corrompateur. Si le *Journal historique* n'obéit pas à cet ordre bien précis , nous nous chargerons de peindre les malheurs de la religion sous le règne de la révolution.

Enfin , résumons : nous voilà avec une écrasante révolution sur les reins , et toutes les terribles conséquences qu'entraînent après elles les tourmentes politiques.

Nous avons une indépendance qui nous fait dépendre de tout le monde : de la France comme d'un indispensable appui ; de l'Angleterre comme d'un arbitre nécessaire ; de

la Prusse comme d'un voisin dangereux ; dont on doit ménager la susceptibilité et captiver la bienveillance ; de la Hollande comme d'un ennemi qui tient entre les mains le fil de notre vie politique ; de tous les états de l'Europe , parce qu'il faut feindre la modération , pour faire oublier aux puissances régnautes la dégradante origine de la royauté belge.

Il y a cinq ans , la France nous a envoyé une princesse avec un trousseau pour toute fortune : Louis-Philippe en a agi envers sa fille , comme font les simples bourgeois avec leurs enfans ; il l'a placée le plus favorablement possible , et donne le moins qu'il peut en mariage ; il ne suffisait pas au peuple belge de donner à manger à Léopold ; il fallait qu'il nourrit encore une jeune reine et de jeunes princes : vous voyez qu'il y a progrès..... dans les colonnes du budget.

Cependant il semble que le million de dot que la Belgique attend en vain depuis cinq ans, doit enfin nous arriver ; Louis-Philippe a trouvé bon de ne pas toucher à sa modeste

fortune de 200 millions ; il a chargé la France de faire la dépense de l'établissement de sa fille.

Après avoir abondamment profité de notre ruine commerciale , le gouvernement anglais s'avisait un jour, il n'y a pas si longtemps, de faire payer des droits d'entrée à nos navires ; le gouvernement de Léopold a réclamé pendant trois mois avant qu'on lui fit droit ; et Dieu sait ce que notre petit van de Weyer n'a dû payer pour obtenir les arrêtés qui assimilent de nouveau nos vaisseaux à ceux des nations favorisées.

L'Angleterre, la France, la Prusse et la Hollande nous envoient leurs marchandises, et écrasent l'industrie de l'intérieur ; et les journaux de la révolution eux-mêmes sont forcés de convenir que le mal est à peu près sans remède. La Prusse et la Hollande nous défendent de fortifier nos frontières ; et voilà l'indépendance qu'on ne cesse de faire retentir à nos oreilles, et qu'on offre à notre admiration comme le premier bienfait de la révolution de 1830 !

Le domaine sacré de la religion est livré aux ravages de ses plus cruels ennemis ; les mœurs publiques périclitent dans les convulsions de la société ; les pasteurs qui ont pour principale mission de prêcher la paix et l'union au sein des familles, sont péniblement entraînés dans les querelles des partis ; leurs personnes sont outragées, leurs noms avilis ; la morale publique, la foi du peuple sont exposées au plus affreux dévergondage d'une presse qui ne respecte rien, pas même sa propre dignité ; les livres les plus impies et les plus immoraux sont répandus dans les rangs de la société avec un désespérant acharnement ; et voilà ce que certains hommes appellent progrès de la religion dans nos contrées !



CHAPITRE V.

La révolution de septembre est une révolution-monstre.

Nous croyons avoir remarqué que l'ambition était le ver rongeur des anciennes monarchies : les princes ne perdaient que trop souvent de vue le perfectionnement, et en général le bien-être de leurs peuples, pour ne songer qu'au luxe de leurs cours et à l'agrandissement de leur propre considération.

C'était un élément permanent d'oppression : ayant entre les mains les rigueurs d'un pouvoir impoli, les princes se sont longtemps habitués à lever le glaive sur la tête de quiconque osait résister à une volonté souvent, il faut bien l'avouer, peu raisonnable.

Lorsque les princes étaient tranquilles chez eux, ils songeaient à l'agrandissement de leur puissance, et entraînaient leurs peuples dans des guerres ruineuses et meur-

rières. C'est par ce moyen que la plupart des grands états de l'Europe ont successivement reculé la limite de leurs frontières. La conquête était leur élément de vie, parce que la conquête était pour eux une augmentation de puissance.

Depuis que les peuples se sont emparés du gouvernement de la société, ils ont suivi une voie diamétralement opposée : ils ont demandé leur *indépendance*, ce qui signifie dans presque toutes les circonstances, un morcellement de territoire, une diminution de la puissance souveraine.

Comme le principe de l'autorité, entendue dans sa plus simple expression, n'est autre chose que l'enchaînement de la hiérarchie sociale, de même toute révolution est la désorganisation de cette hiérarchie. Ainsi, si un effroyable désordre accompagne les révolutions, ce qui arrive encore aujourd'hui en Espagne, il n'y a là rien qui doive étonner : les révolutions sont destructives de leur nature; elles tendent à disperser tous les êtres de la création, et à les porter à leur

plus simple condition d'éléments ; elles rompent les liens qui coordonnent les choses d'ici-bas pour en former un tout homogène, dans lequel nous voyons le doigt de la puissance divine , bien plus que dans la création des éléments qui ne sont que la matière première de l'harmonieux univers.

Partout où le génie destructeur de l'homme n'a pu atteindre, nous voyons régner l'ordre et l'harmonie : les jours et les nuits se succèdent avec une scrupuleuse exactitude ; toutes les heures paraissent à l'horizon des évolutions éternelles ; pas une minute ne s'éclipse ; les saisons reprennent leur empire à l'époque fixée par la Providence ; le soleil continue à échauffer la nature de ses doux rayons ; ainsi que jadis, les pluies humectent encore le sol de la terre, et aident les productions ; les rivières ne cessent de nous renouveler leurs eaux salutaires.

Où y a-t-il désordre ? où y a-t-il anarchie ? Il y a désordre ; il y a anarchie où la révolution a pénétré ; où elle a porté sa main destructrice, dans les relations de la vie sociale,

où on ne devait trouver que la sympathie , sentiment de l'harmonie universelle.

La révolution de 93 eut le caractère d'une véritable révolution ; elle fut une révolution-modèle, parce qu'elle a le mieux rempli sa mission : après avoir sacrifié la royauté et assassiné le roi , elle a tourné sa fureur contre ses propres enfans ; elle les a déchirés ; les partis ne firent que naître , pour redescendre dans l'abîme. Pour peu que la révolution de 93 eût continué ses ravages , la France n'eût plus présenté à l'œil de l'homme qu'un vaste champ de cadavres , et l'aspect d'un véritable cahos , élément confus d'un monde informe.

On a dit que la révolution belge a été douce et pas trop cruelle.

La révolution belge a été douce ! N'avons-nous pas compté nos victimes ? est-ce que Gaillard n'a pas été martyrisé à Louvain ? est-ce que Voortman n'a pas été assassiné à Gand ? est-ce que Geelhand n'a pas été foulé aux pieds à Anvers ? ne comptons-nous pas de nombreuses victimes , qui ont trouvé la mort dans d'odieux guets-apens ?

La révolution belge a été douce ! Est-ce que le vandalisme et l'anarchie ne se sont pas promenés d'un bout de la Belgique à l'autre ? n'ont-ils pas porté la dévastation et l'incendie dans les propriétés privées à Bruxelles comme à Louvain, à Anvers comme à Gand , à Liège comme à Namur ?

La révolution belge n'a pas été trop cruelle ! Mais est-ce que les royalistes n'ont pas été exilés par douzaines, sur un simple arrêté , signé Léopold , contre signé Lebeau ? est-ce que les presses de leurs journaux n'ont pas été brisées, et leurs rédacteurs jetés en prison ?

La révolution belge n'a pas été trop cruelle ! Et les révolutionnaires , n'ont-ils pas arraché aux plus fidèles serviteurs du roi et de la patrie, les places, les fonctions publiques, les honneurs, les titres et jusqu'aux pensions qu'ils avaient obtenues de la munificence royale , à la suite d'une longue et honorable carrière , passée dans le service de l'état ?

Et si la révolution n'a pas fait plus de victimes , en sommes-nous redevables à l'esprit de paix et de modération des factieux ?

Certainement non ; il n'a pas dépendu d'eux que la Belgique ne devînt une seconde Espagne. Lorsqu'en 1830 , les factieux ont mis la hache au pied de la monarchie ; lorsqu'ils ont porté la destruction partout , dans les arts et les sciences , dans l'industrie et le commerce , dans la législation et la magistrature , dans l'administration et jusque dans les rangs de l'armée ; lorsqu'ils ont méconnu l'autorité et foulé aux pieds les lois de l'état , croient-ils que nous n'aurions pu à notre tour ramasser nos légions , déployer le drapeau orange , symbole de notre foi politique , et marcher au combat ? croient-ils encore à l'heure qu'il est que nous ne pourrions pas faire sortir nos combattans de l'ombre et leur marcher sur le ventre ?

Nous pouvions tout cela ; nous le pouvons encore ; mais alors la lutte aurait commencé et le carnage avec elle : le citoyen aurait été armé contre le citoyen , peut-être le père contre le fils ; le sang aurait coulé , et les rues auraient été bientôt couvertes de cadavres. Les royalistes font mieux ; ils n'égor-

gent pas comme leurs adversaires ; ils remettent le soin de leur délivrance à la Providence et au temps.

Mais nous le répétons , à qui devons-nous que la révolution n'ait pas fait plus de victimes ? est-ce à son caractère de réconciliation , ou à la retraite que nous avons faite devant le drapeau flétri de la révolte ? Factieux , sachez que votre triomphe est dans notre faiblesse ; vous n'avez pas fait plus de victimes , parce que vous n'avez pas trouvé sur votre chemin plus de royalistes à égorger. Ainsi, ne vous vantez pas tant de votre douceur ; cela vous va mal.

Revenons à notre sujet : quand nous appelons la révolution de septembre une révolution-monstre , qu'on ne croie pas que nous ayons en vue le mal qu'elle a fait au pays. Au contraire , les révolutions qui font le plus de ravage dans les intérêts matériels et moraux du peuple , comme celle de 93 et celle qui désole aujourd'hui l'Espagne , ce sont des révolutions-modèles ; elles seules remplissent dignement la mission qu'elles ont de démolir.

Depuis 1830 , nous avons eu deux merveilles , nous ne dirons pas de la nature , mais de ceux qui se chargent de la défigurer : ces merveilles sont une révolution-monstre et un mortier-monstre. Pour bien faire ressortir la monstruosité de la révolution de septembre , qu'ou nous permette de retracer les principaux avantages que nous recueillîmes de notre alliance avec la Hollande.

Un seul peuple avait été favorisé d'une manière toute spéciale par les traités de paix de 1814-1815 , c'était le peuple belge. En nous unissant à la vieille Neérlande, on nous attachait à un peuple brave , à un peuple illustre , à un peuple qui par ses hautes opérations commerciales et ses richesses, s'est rendu célèbre sur terre et sur mer. Dans notre nouvelle condition , nous trouvions un type de nationalité que nous avons cherché en vain dans le caractère des nations diverses sous la domination desquelles nous avons vécu.

Pendant des siècles , l'ambition et l'esprit de conquête ont conduit les étrangers dans

le domaine de notre patrie ; ils nous ont entraînés dans des projets guerriers, et nous avons suivi aveuglement l'impulsion qui a été donnée. Pendant une vingtaine d'années que nous avons vécu sous la domination française, les Belges ont versé pour la cause de l'étranger, plus de sang que dans des circonstances ordinaires nous n'aurions répandu en trois siècles.

Les Belges sont laborieux ; ils sont peu faits pour le bruit de la guerre ; ils préfèrent la culture de leurs champs au cliquetis des armes ; en cela ils montrent qu'ils ont conservé un reste de la vie patriarcale de leurs ancêtres. Réunis à la Hollande, sous le régime d'une paix durable, nous n'avions désormais à nous occuper que de notre perfectionnement moral, et de l'augmentation de nos richesses nationales.

Nos étroites limites avaient disparu, et d'un seul trait nous étions devenus riverains des grandes eaux qui amènent les richesses de l'univers, et les implantent sur un sol privilégié. Les avantages de cette nouvelle

condition étaient incalculables ; elle ne s'acquiert pas ; la nature la donne et la Neerlande nous l'avait communiquée.

Avant son insurrection de 1572, la Hollande était une colonie de l'Espagne ; elle s'est battue pendant quatre-vingts ans pour déterminer son indépendance, d'un peuple qui semble avoir pris à tâche de courir le dernier dans les voies de la civilisation européenne. Il n'a fallu rien de moins que le sang et l'inébranlable fermeté d'une illustre famille, pour constituer les Bataves en corps de nation. Cet avantage qui avait été acheté au prix de tant de sacrifices, de tant de sang, nous avait été instantanément communiqué. Aucune autre dynastie que celle des Nassau, ne nous promettait tant de gloire et de grandeur.

Le traité de Vienne, il est vrai, stipulait la communauté de la dette qu'une longue et ruineuse guerre avait fait peser sur les Hollandais ; en cela nous ne supportions que partiellement les frais que leur affranchissement qui était le nôtre, que leur nationalité qui était la nôtre, avaient coûtés. Puis,

nous n'achetions pas l'indépendance qu'en vain nous avons cherchée sous la domination espagnole, autrichienne ou française ; l'acquiescement commun de la dette nous avait été imposé en compensation de la marine hollandaise qui nous avait été rendue commune, et du commerce des Indes auquel nous participions sans autre titre que celui de notre nouvelle existence politique.

Les avantages que la Belgique retirait de l'agrandissement de son territoire, et de sa participation au commerce maritime de la Hollande, étaient immenses ; ils se faisaient particulièrement sentir aux dernières années de l'existence du royaume-uni, lorsque nos relations commerciales étaient bien établies.

Les révolutionnaires sont forcés de se rendre à cette évidente vérité ; car quels sont les points essentiels en litige entre nous et les Néerlandais ? quelles sont les principales choses que nous demandons depuis 1830 ? C'est la libre navigation de la Meuse et de l'Escaut. — Eh bien ! nous l'avions sous le gouvernement des Pays-Bas..... La

liberté du commerce avec la Hollande et la navigation dans ses eaux intérieures. — Nous les avons sous le gouvernement des Pays-Bas, et nous les avons avec exclusion de toute concurrence de la part des autres nations..... Notre part dans la possession du Limbourg et du Luxembourg. — Avant la révolution de 1830, nous avons le Limbourg et le Luxembourg tout entiers, et nous les avons avec des frontières garanties. Ainsi, tout ce que nous réclamons en vain depuis 1830, nous l'avions auparavant, et nous l'avions dans un degré bien plus élevé. Nous avons donc raison de dire qu'une révolution qui nous a enlevé tous les avantages que nous réclamons aujourd'hui, est une *révolution-monstre*.

Quoiqu'éminemment destructives, les révolutions ont une bonne face, soit d'un côté, soit d'un autre; la révolution belge a cela d'insolite : tournez-la comme vous voulez, vous n'y trouverez rien de riant. S'il y avait des griefs sous l'ancienne administration, les griefs ont été multipliés sous

la nouvelle; les libertés dont le peuple jouissait, lui ont été enlevées une à une; on a même porté le despotisme dans le domaine de la pensée : témoin la loi contre les *démonstrations orangistes*, et les *lois-Evain* pour la perte des grades dans les rangs de l'armée, lois qui selon le dire de M. Evain lui-même, devaient être un épouvantail pour contenir le militaire.

Si nous avons gagné en considération ce que nous avons perdu de nos forces, il y aurait du moins apparente compensation; mais un peuple ne se fait considérer qu'en tant qu'il se met en état de soutenir ses droits. Les puissances du Nord nous accordaient leur confiance; elles nous avaient destinés, nous et nos frères du Nord, à former une barrière devant laquelle les tentatives de la propagande révolutionnaire devaient désormais échouer; nous étions censés d'autant moins disposés à faire cause commune avec les Français, que nous en avions plus souffert sous l'empire. L'insurrection de septembre nous a fait perdre la

confiance et l'appui des grandes puissances....
C'est une *révolution-monstre*.

La révolution nous a fait perdre un roi sage et religieux ; un roi puissant , objet de la vénération de toutes les nations , et dont toutes les puissances ambitionnent l'alliance; elle a mis à sa place un prince sans antécédens , sans qualités personnelles et sans crédit dans le domaine de la diplomatie....
c'est encore un trait d'une *révolution-monstre*.

Mais n'avons-nous décidément rien gagné sur le terrain de la liberté ? Depuis un demi-siècle on jette ce mot vide de sens à la tête des niais, qui s'immolent sur l'autel de cette vaine idole. Au milieu de nos débats politiques, la révolution nous a donné une leçon dont il est bon de conserver le souvenir. La liberté que le gouvernement des Pays-Bas nous avait laissée, n'a profité qu'aux anarchistes : ce sont eux qui s'en sont servi pour nous persécuter, nous opprimer, nous tyranniser; ce sont eux qui s'en sont servi pour corrompre l'opinion publique ; et lorsqu'ils se sont trouvés en force , ils ont levé l'éten-

dard de la révolte. Tout cela a été couronné du succès le plus complet ; il y avait donc liberté et quelque chose de plus.

En cela , si la révolution n'a pas été conséquente , elle a été du moins sage : après avoir triomphé du pouvoir légal , elle a retranché les trois quarts de la liberté que nous avions , de crainte qu'elle ne tournât ses armes contre le nouvel état : la révolution n'avait pas plus tôt fait la conquête des principales villes de la Belgique qu'elle les mit en état de siège , et plaça ainsi le sabre en face de la liberté.... C'est donc une *révolution-monstre*.



CHAPITRE VI.

De l'influence des chemins de fer sur le commerce de la Belgique.

L'établissement des chemins de fer en Belgique a été décrété par la loi du 1^{er} mai 1834, sous le ministère de M. Ch. Rogier; M. De Theux de Meylandt a succédé à M. Rogier dans le gouvernement de l'intérieur; et c'est sous ce dernier que l'inauguration du chemin de fer, section de Bruxelles à Malines, a eu lieu le 5 mai 1835.

A cette occasion, M. le Ministre a fait un discours, comme cela est d'usage en pareilles circonstances, et il a prôné, comme on devait s'y attendre, notre *régénération politique*. En cela M. le Ministre a rempli un devoir: il a fait ce que sa position lui commandait; et nous sommes loin de lui en vouloir. Quand M. De Theux s'est décidé à se mettre au service de Léopold, il devait

se résigner à faire l'apologie d'une révolution qui nous a enlevé un riche commerce et nos garanties politiques ; qui a gravement compromis nos intérêts moraux et religieux.

Mais M. De Theux nous a aussi expliqué les avantages qui doivent résulter de l'établissement des chemins de fer en Belgique ; ce sont ces avantages que nous allons passer en revue.

« Je n'entreprendrai pas, dit M. De Theux, de retracer ici tous les avantages des chemins de fer ; ils se résument en deux points principaux : économie de temps , économie d'argent. En facilitant d'une manière prodigieuse les rapports des hommes entr'eux et les relations du commerce ; ils augmentent les moyens de civilisation et les sources de prospérité et d'agrément. »

L'économie politique et l'économie domestique ne sont pas la même chose. Puisque M. De Theux semble ne pas comprendre quels sont les moyens qui contribuent le plus puissamment à la prospérité d'une nation , nous allons prendre la liberté de les

lui indiquer. Nous profiterons du moment pour lui montrer que les chemins de fer sont destinés à achever la ruine de la Belgique; parce qu'ils concentreront tout le commerce dans les grandes villes, et paralyseront ainsi tout mouvement commercial dans le plat pays.

La production et la consommation sont les deux grands moyens qui alimentent ou détruisent la fortune publique d'un pays. Il est certain qu'un peuple qui habite un sol aride et ingrat, ne peut pas aspirer à une grande fortune; les Cosaques du Caucase ne deviendront jamais un peuple riche, si des circonstances toutes particulières ne leur amènent la fortune.

Quand une nation est favorisée par les richesses de son sol, c'est beaucoup; mais cela ne suffit pas; il faut qu'elle utilise les moyens que la nature a mis entre ses mains. C'est à l'emploi de ces moyens que répond le terme de production, qui est si familier aux économistes.

Le peuple qui ne trouve pas le moyen

d'utiliser ses produits , doit être comparé à celui qui n'en a pas ; il ne devient industriel qu'en tant qu'il trouve le moyen de tirer parti de son industrie.

N'oublions pas que toutes les nations ont chez elles quelque chose de trop et quelque chose de trop peu : les communications qui ont été établies entre les divers peuples de la terre, ont tellement diversifié leurs goûts, que si les productions du sol répondent aux besoins réels de la consommation, elles ne suffisent plus à leurs caprices. Les peuples qui savent le mieux placer leur superflu, sont les plus adroits.

Enfin il y a des peuples qui sont particulièrement favorisés par la terre qu'ils habitent ; et parmi ces peuples on compte certainement les Belges. Tous les produits sont en abondance chez nous : la fertilité du sol est étonnante, pendant que d'un autre côté, on n'a qu'à ouvrir le sein de la terre, pour y découvrir les mines qui enrichissent les nations.

Mais à quoi nous sert l'abondance des produits, s'il ne nous reste plus de moyen

de nous débarrasser de notre superflu ? Un peuple qui est dans l'abondance , peut encore être misérable ; l'impossibilité de tirer parti de ses travaux , le porte à abandonner les moyens qui , dans des circonstances plus favorables , l'auraient porté à un haut degré de prospérité publique.

A peine le mouvement de l'insurrection eut-il jeté son premier feu, que la Belgique tomba affaissée sous le poids de sa nouvelle existence. Était-ce parce qu'il nous manquait des moyens de vie ? Au contraire ; tous les magasins régorgeaient de produits et de denrées ; en outre , les étrangers avaient soin d'encombrer de leurs marchandises nos marchés et nos boutiques.

C'était précisément là qu'était le mal : la Belgique était couverte de marchandises , sans savoir où les écouler. Une masse d'artisans et d'artistes de tous genres , qui travaillaient auparavant pour la Hollande et ses colonies , ne trouvèrent plus le moyen de rien expédier , et se virent bientôt forcés de se tourner vers la consommation de l'intérieur.

Or, la consommation intérieure devenant l'unique objet de l'attention des marchands, chacun chercha à s'attirer la faveur du consommateur ; c'est là l'origine de cette inquiète concurrence qui dévore le commerce, et écrase les marchands , les uns après les autres. On étale un luxe oriental dans les boutiques , parce qu'on sent le besoin de frapper les regards du peuple. On est forcé de vendre à petit bénéfice, pour faire rentrer des fonds dont on a besoin de disposer. De là la nécessité de diminuer le prix des articles, et de restreindre le bénéfice du débit , de manière à ne pouvoir faire face aux frais des établissemens.

C'est à la suite de cette concurrence qui dévore tout le bénéfice du marchand détaillant , que le commerce de détail est tombé dans un embarras difficile à décrire ; parcourez toutes les provinces de la Belgique; exceptez trois ou quatre grandes villes qui vivent de leur propre mouvement, et le reste du pays vous offre le spectacle de la plus désolante misère ; à l'affaissement du com-

merce se joint une agriculture languissante; une agriculture écrasée sous le poids de ses propres produits et des grains étrangers que l'on importe impunément dans le pays.

Le bonheur matériel d'une nation a deux grandes sources, l'agriculture et le commerce pris dans leur acceptation la plus large.

Un peuple qui se contenterait des produits de son sol, et se partagerait les fruits de sa propre industrie, sans envie, sans ambition et surtout sans ce désir immodéré d'élévation qui fait courir après les richesses, serait sans doute un peuple heureux.

Mais les peuples sont loin de là : les individus veulent s'élever au-dessus des individus, et les nations au-dessus des nations; chacun cherche à étendre ses possessions ou celles de sa famille. De là cet esprit d'invention et de recherche qui porte souvent l'homme loin de sa patrie, loin de la contrée qui l'a vu naître.

La deuxième source de la fortune publique, c'est le trafic commercial : c'est lui qui a fait la fortune des opulentes nations ; c'est

lui qui a élevé l'Angleterre et la Hollande , pour les placer à la tête des nations les plus riches de la terre.

Les divers pays ont plus ou moins de moyens d'existence , selon que leur situation est plus ou moins heureuse. Toutes les nations trouvent des élémens de vie sur le sol qu'elles habitent. La nature répond suffisamment aux besoins de l'homme ; mais chaque contrée produit ses spécialités, tandis que les besoins de l'homme se sont pour ainsi dire généralisés.

La nation qui place le mieux son superflu, qui vend le plus de ses produits aux étrangers , rend toutes les nations tributaires , et devient nécessairement la plus riche. Le tribut de la guerre , les traités de paix , donnent quelques millions aux peuples vainqueurs ; le commerce est une source intarissable qui rafraîchit à toute heure , à toute minute , la fortune publique.

Depuis longtemps , la Belgique est habituée à ambitionner et à suivre le luxe des grandes nations : la révolution française de

89 nous en a donné les premiers goûts ; ces goûts ont pris un grand développement par l'impulsion que l'empereur Napoléon a su donner à son siècle ; enfin , le goût des richesses nous a été conservé par une prospérité réelle , sous le royaume des Pays-Bas.

A une époque plus reculée , peut-être eût-il été possible de faire de la Belgique une Chanaan moderne , terre promise de l'Occident ; de partager les terres par arpens ; de les remettre à la culture des familles qui habitent le pays ; et de rappeler ainsi les Belges à la vie patriarcale du peuple d'Israël ; car si on ne consulte que les besoins de la nature , certes le pays y pourvoit abondamment.

Ces pensées nous ont occupé un moment au commencement de la révolution : nous avons cru d'abord que certains hommes n'avaient trempé leurs mains sacrilèges dans les complots de sédition , que parce qu'ils en voulaient au luxe national, que développait la prospérité toujours croissante de la Belgique ; nous avons cru que ces hommes vou-

laient faire de la Belgique un pays agricole, et qu'ils prêcheraient au peuple la haine de l'opulence, l'amour de la médiocrité ; du moins, il y aurait eu logique chez eux.

Mais nous nous sommes trompé : ces mêmes hommes qui ont de gaieté de cœur tari toutes les sources de la fortune publique, cherchaient bientôt dans leur impuissance à renchérir sur le luxe passé. Oh ! alors, nous nous sommes dit que ces hommes étaient des fourbes ou des imbécilles.

Un chemin de fer est un chemin de luxe, destiné à imprimer une grande action aux relations commerciales du pays où on l'établit ; par conséquent les chemins de fer ne conviennent qu'aux grands états.

Là, les frais de transport sont énormes, paralysent souvent les entreprises, et empêchent les spéculations. Les chemins de fer n'y sont pas un moyen de concentration ; au contraire, ils servent à porter le mouvement vers les frontières éloignées, que les moyens ordinaires de transport n'atteignent qu'avec difficulté.

L'Angleterre se trouve dans ce cas ; c'est pourquoi elle a ses chemins de fer. Cette nation est la plus riche de l'Europe (1) ; elle est la reine des mers ; elle fabrique à peu près pour toutes les contrées du monde ; elle reçoit de l'étranger une immense masse de matières premières ; ses chemins de fer lui sont de grande utilité ; ils servent de moyens de transport, surtout pour conduire à la mer les innombrables marchandises que l'Angleterre expédie dans toutes les contrées du monde. L'agrément des chemins de fer n'est chez elle qu'un but secondaire.

Appliquez, s'il est possible, au pays que nous habitons, ces incontestables notions sur le but des chemins de fer.

Nous formons un petit peuple de trois millions et demi d'habitans ; nous occupons un petit coin de la terre ; nous sommes

(1) Le lecteur voudra bien remarquer que je dis la nation ; car une nation peut être très-riche, et l'état très-pauvre. Aucun état en Europe n'est chargé de tant et de si énormes dettes que celui de la Grande-Bretagne.

placés dans des limites très-étroites ; nous n'avons qu'un très-petit cercle à parcourir , pour nous jeter du Midi au Nord , de l'Est à l'Ouest ; nous avons de grandes routes , des rivières et des canaux qui conduisent nos produits et nos marchandises d'une extrémité du pays à l'autre. Eh bien ! à quoi nous serviront les chemins de fer ?

A accélérer le passage, à faciliter le transport des marchandises : *économie de temps , économie d'argent*, dit M. de Theux. *En facilitant d'une manière prodigieuse les rapports des hommes entre eux et les relations du commerce , ils (les chemins de fer) augmentent les moyens de civilisation et les sources de prospérité et d'agrément.*

C'est ainsi qu'on raisonne quand on n'a vu des chemins de fer que dans les colonnes des journaux anglais ; on perd de vue l'objet principal , leur application aux autres pays.

Dans un petit état qui n'a pas de marine , et qui par là seul ne peut pas songer à entrer en concurrence avec les grandes nations commerçantes , tout doit être approprié à la

condition de la nation et de ses moyens, industrie, commerce, mouvement, moyen d'action et moyen de transport ; il faut partager, autant que possible, l'industrie et le commerce, afin de maintenir l'équilibre du mouvement entre toutes les villes, entre toutes les communes, entre toutes les familles du pays agricole qu'on gouverne. C'est par ce moyen qu'on fait une distribution équitable de l'industrie et du commerce indigènes entre tous les habitans du royaume, et qu'on les fait participer à la production, comme ils participent à la consommation.

Economie de temps, économie d'argent, dit M. de Theux ; nous allons voir où nous conduiront *l'économie de temps* et *l'économie d'argent* de M. de Theux.

Au moyen des chemins de fer, les hommes fortunés qui mènent une vie indépendante, voyageront à bon compte ; une insignifiante dépense leur permettra de se rendre à Bruxelles, des points les plus éloignés de la capitale. Ainsi les riches qu'on devrait porter à faire un honnête usage de la fortune qu'ils

ont entre les mains , seront les premiers à économiser sur les frais de voyage , et à profiter de l'établissement des chemins de fer ; première cause de ruine pour le pays.

Les voyageurs se feront conduire par les chemins de fer dans les grandes villes de la Belgique ; les petites villes et les communes rurales des provinces seront abandonnées à leur isolement ; la grande voirie , qui a servi jusqu'ici de lieu ordinaire de transport pour les hommes et les marchandises , sera déserte. Que feront tous ceux qui trouvaient une honnête existence sur les grandes routes , soit en alimentant et logeant les voyageurs , soit en faisant un modeste commerce ? que feront tous ceux qui ont sacrifié tout leur avoir , pour y faire l'acquisition d'une petite propriété , qui était devenue pour eux une source habituelle d'existence ? Leur avenir sera compromis ; ils seront ruinés ; injustice de la part du gouvernement , et seconde cause de ruine pour le pays.

Les waggons enlèveront les marchandises à petit bruit , et les transporteront à peu de

frais d'une extrémité du royaume à l'autre ; en attendant que deviendront le roulage , le charronnage , l'exploitation des voitures publiques ? Ils deviendront sans objet ; et des milliers de familles qui vivent de leur art ou de leur profession , seront sans moyens d'existence ; troisième cause de ruine pour le pays.

Lorsque la Belgique sera couverte de chemins de fer, *l'économie de temps* et *l'économie d'argent* de M. de Theux rendront le transport par roulage nul ou insignifiant ; les chevaux seront sans valeur ; les fermiers ne trouveront plus de bénéfice à les élever ; par suite de la dépréciation de ce bétail , le fourrage tombera de prix , et l'agriculture se trouvera ainsi privée d'un de ses plus grands moyens d'existence ; quatrième cause de ruine pour le pays.

On sait qu'aucune branche de commerce n'a tant souffert que le batelage de la Meuse ; depuis la révolution il a été privé de presque toutes ses ressources , et il est tombé dans un affaissement complet. Les chemins de

fer vont encore aggraver le sort des bateliers qui ne sont déjà que trop malheureux. Les bateaux de la Meuse portent les marchandises coloniales de la Hollande à Maestricht, et de là à Liège et dans d'autres villes de la Belgique. Le transport de la laste de Rotterdam ou d'Amsterdam à Maestricht coûte 20 florins des Pays-Bas, prix ordinaire; de ces deux premières villes à Anvers, elle coûte dix florins; et d'Anvers dans le pays, les frais de transport ne monteront pas à dix florins; de manière que toutes les marchandises seront expédiées par l'Escaut sur Anvers; de là les chemins de fer feront le reste; et la Meuse restera déserte; cinquième cause de ruine pour le pays.

Mais il est une autre raison à faire valoir; celle-ci frappe l'attention de l'homme réfléchi; c'est que l'établissement des chemins de fer va porter le commerce sur un seul point, et le concentrer dans la capitale de la Belgique; en attendant, tout mouvement commercial se retirera successivement des provinces, et celles-ci tomberont dans un

anéantissement complet. Des associations se formeront pour monopoliser le commerce , comme on a monopolisé l'industrie; de grands magasins de produits indigènes et étrangers s'établiront à Bruxelles ; les propriétaires de ces magasins vendront les marchandises au plus petit bénéfice ; à 5% et au-dessous , et se retrouveront sur la masse de la vente. Or, le marchand de province ne pourra pas soutenir la concurrence; les frais de son établissement exigeront de plus grands bénéfices.

Nous ne signalons pas un danger imaginaire : à l'heure où nous écrivons ces lignes, de grands spéculateurs s'occupent déjà de préparer les magasins qui s'ouvriront à Bruxelles sous le nom de *Bazar central*, et dont des succursales seront établies dans trois ou quatre grandes villes du pays.

En attendant, le consommateur profitera de l'avantage que lui offrira le commerce de la capitale : il ira s'approvisionner à Bruxelles en tous genres de marchandises, même de denrées. Quelque peu considérable que soit sa consommation, il trouvera encore dans

le bénéfice de ses achats de quoi se défrayer du voyage. Ajoutez à cela que les peuples ont la manie de donner la préférence aux marchandises étrangères sur celles du pays et à celles de la capitale sur celles des provinces; et vous comprendrez comment l'établissement des chemins de fer va nuire à l'équilibre du mouvement commercial de la Belgique ; sixième cause de ruine pour le pays.

M. Evain, ci-devant ministre de la guerre, est convenu, peut-être sans s'en douter, de cette vérité : lorsqu'il a défendu ses projets de fortifications, entraîné par ses vues d'égoïsme local, il a parlé sans cesse d'ouvrir de grandes voies qui conduisent à la capitale, comme si c'était de l'intérêt d'une nation de conduire le mouvement vers le centre, au lieu de le porter vers l'extérieur.

Quand on voit des ministres de la force de MM. Evain et de Theux, on est tenté de les renvoyer aux bancs de l'école pour reprendre les leçons d'économie politique.

Toutefois, lorsque M. de Theux a prôné les avantages des chemins de fer, il a avancé

ses raisons : il nous a montré l'Angleterre et la Hollande, et il nous a promis un avenir semblable à celui de ces deux riches nations, en nous faisant espérer que nous fabriquerons beaucoup, et que nous exporterons nos produits territoriaux et nos objets manufacturés. Toujours la même illusion, dont la révolution a bercé la nation depuis 1830.

Lorsque le prince de Saxe-Cobourg est venu prendre possession du royaume que la révolution lui a fait, il a débarqué à Ostende. Le bourgmestre de l'endroit a félicité le nouveau venu, comme cela est d'usage ; il a insisté particulièrement sur le bonheur dont la Belgique allait jouir, sous le règne du grand prince que la révolution avait fait venir de Claremont. Dans son premier transport d'amour pour le pays, Léopold répondit au bourgmestre que la Belgique pouvait rivaliser de commerce avec l'Angleterre. On sait que le commerce anglais est le fléau de toutes les nations de la terre ; on sait encore que l'industrie d'aucun pays n'échappe à la ruine, si l'on ne prémunit ses frontières

contre l'invasion de l'égoïste Albion ; et Léopold vient nous dire que la Belgique rivalisera avec l'Angleterre ! Léopold ne devait pas se moquer de la sorte d'une nation qui allait lui donner l'hospitalité.

« Déjà , dit M. de Theux , nous pouvons envisager dans un avenir peu éloigné , la liaison de nos chemins de fer avec ceux projetés en Allemagne et en France. C'est alors surtout que la Belgique , en position de favoriser les rapports commerciaux entre plusieurs peuples , en recueillera elle-même d'immenses avantages et acquerra de nouveaux titres à leur sympathie. »

Nous ne nous trouvons pas dans une situation aussi favorable que l'Angleterre et la Hollande : depuis des siècles ces deux nations se sont rendues puissantes sur mer ; elles se sont emparées de l'industrie lorsqu'elle était encore au berceau , et lui ont imprimé la direction qui leur convenait le mieux ; dès lors , elles se sont rendues célèbres dans le commerce du monde. Puis ces deux nations ont leurs possessions d'outre-mer , qui assu-

rent des débouchés à leurs produits ; ainsi, avant d'entreprendre l'exploitation d'un nouveau genre d'industrie ou de commerce, les Anglais et les Hollandais sont sûrs de trouver un prompt écoulement à leurs marchandises.

Nous ne sommes pas placés sur la même ligne : nous habitons le plat pays , nous ne sommes pas bordés par les mers ; le seul fleuve qui vient mouiller nos frontières est l'Escaut ; et la navigation de ce fleuve peut nous être disputée d'un moment à l'autre par un voisin puissant, contre lequel nous ne pouvons pas lutter ; nous n'avons pas d'îles , nous n'avons pas de marine ; nous n'avons aucune connaissance de la navigation : le pays en a fait l'expérience à ses dépens ; la plupart des expéditions maritimes qu'il a faites depuis 1830 , ont fait naufrage ; notre industrie et nos connaissances commerciales n'ont pas eu le temps de se développer.

On ne doit pas juger de la force de l'industrie de tel pays , par l'établissement de

quelques grands ateliers qu'elle occupe , comme ceux de MM. Cockerill et Orban de Liège. Ces établissemens prouvent seulement la tendance de l'industrie , et démontrent ce dont le peuple serait capable , s'il était secondé dans ses efforts par l'écoulement de ses produits. Mais pour que l'on puisse dire qu'un peuple est fort de son industrie , il faut que son industrie couvre tout le pays et embrasse la population entière. Toute l'Angleterre est couverte d'établissements semblables à ceux de nos plus puissans industriels. En 1830 , notre industrie , quoique brillante , était encore bien loin d'être générale ; et nous regrettons bien plus le passé par la considération de l'avenir qu'il nous a ravi , que par égard aux pertes que nous avons essayées dans nos richesses acquises.

M. de Theux nous fait entrevoir dans un avenir peu éloigné la liaison de nos chemins de fer avec ceux qui sont projetés en Allemagne et en France. Voilà deux ans que M. de Theux nous tint ce langage , et nous n'en

sommes pas plus avancés. L'établissement des chemins de fer n'est pas encore décrété, ni en France, ni en Prusse. Dans ce moment la France semble devoir proposer pour cet objet un projet de loi aux Chambres ; la Prusse recule sans cesse devant l'entreprise.

Mais qu'avons-nous à attendre de l'établissement de chemins de fer chez nos voisins, les Français et les Prussiens ? quel avantage notre commerce en recueillera-t-il ? M. de Theux n'y croit pas lui-même. Lorsque nous nous présentons à la frontière du Midi ou à celle du Nord, avec une pièce de draps sous le bras ou un morceau de fer dans les mains, nous sommes impitoyablement repoussés par les douaniers qui garnissent les frontières de France et de Prusse ; comment veut-on que les Français et les Allemands nous reçoivent de bonne grâce, lorsque nous arriverons à leurs frontières respectives avec des waggons, chargés de marchandises, destinées à inonder leurs pays, et à ruiner leur industrie ? Une pareille sottise ne devrait pas passer par la tête d'un ministre.

Ni la France , ni la Prusse ne recevront les produits de l'industrie belge : Louis-Philippe les refusera , par crainte de mécontenter son peuple, et d'augmenter le nombre toujours croissant de ses ennemis ; Frédéric les repoussera , pour ne pas nuire à l'industrie de ses sujets, et rendre plus dur le joug que la révolution nous a imposé (1).

« C'est alors surtout , dit M. de Theux , que la Belgique , en position de favoriser les rapports commerciaux entre plusieurs peuples , en recueillera elle-même d'immenses avantages et acquerra de nouveaux titres à leur sympathie. »

Que M. de Theux comprenne que les peuples voisins ne nous auront aucune obligation de rapprocher leurs rapports commerciaux : le système de prohibition du Nord au Midi n'a jamais été si fortement calculé qu'aujourd'hui ; au lieu de s'élargir , les lignes de douanes se

(1) Si la France et la Prusse élèvent les droits d'importation sur nos marchandises , de manière à ne pas nous permettre de concourir avec les fabricans de ces pays , j'appelle cela prohibition.

resserrent de plus en plus. Si les peuples voulaient en effet favoriser leurs relations commerciales, ils n'auraient qu'à ouvrir leurs frontières respectives, et tout serait fait ; mais ils n'y songent pas. M. de Theux confond les rapports de peuple à peuple avec les relations de la vie sociale.

Nous avons déjà tant de titres à la sympathie de la France : le même principe a fait insurger les deux pays en 1830 ; bon nombre de Belges parlent la langue des Français et ont les mœurs et les habitudes de ce peuple ; le prince Léopold de Saxe-Cobourg a marié une princesse de France ; par la nouvelle condition que les évènements de 1830 ont donnée au pays, nous sommes devenus le rempart de la France de Louis-Philippe ; la France s'est-elle souciée beaucoup de son alliée, la Belgique ? Non, jusqu'ici elle n'a rien fait pour alléger le fardeau de nos misères publiques ; et qu'avons-nous à en attendre pour l'avenir ?

On nous dira probablement que dans le temps on a fait les mêmes observations contre

l'introduction des mécaniques et des machines à vapeur, et en général contre toutes les grandes améliorations dont s'honore le génie humain, et dont la société recueille aujourd'hui les incontestables avantages. Peut-être, ajoutera-t-on qu'il n'y a qu'un esprit rétrograde qui puisse faire des réflexions contre l'établissement des chemins de fer en Belgique. A tout cela nous n'avons qu'une seule chose à répondre ; c'est qu'on veuille bien nous lire, avant que de nous condamner.

Lorsque l'industrie était encore dans son enfance, la mécanique était un moyen propre à la conduire dans les voies du progrès : la mécanique est un moyen de multiplier les produits ; et un peuple ne peut pas trop produire, quand il trouve le moyen de se débarrasser de son superflu.

Les hommes n'ont pas toujours été aussi industrieux qu'ils le sont aujourd'hui : pendant des siècles les peuples se sont contentés de cultiver la terre, et de proportionner la production aux besoins de leur consumma-

tion. Mais lorsque le commerce a été répandu dans les divers pays; chaque nation a tourné les yeux vers l'étranger; chaque nation a voulu généraliser son industrie, et approvisionner les autres peuples de tout ce qu'ils voulaient bien acheter ou prendre en échange.

L'Angleterre a été peut-être la première nation qui ait pris un élan aussi général, dans les différens genres d'industrie qu'on exploite aujourd'hui chez les diverses nations. Lorsque l'Angleterre a fait jouer ses mécaniques, était-il de l'intérêt des autres nations de rester en arrière du mouvement donné? pouvaient-elles le faire, surtout celles sur lesquelles l'Angleterre exerçait une influence plus ou moins directe? Aucun genre d'industrie en France, en Belgique, en Prusse et dans la plupart des pays de l'Europe, n'aurait pu se soutenir sans le secours de la mécanique. Car qu'on ne dise pas que les douanes étaient là pour refouler les produits anglais: nous avons le souvenir encore tout frais de ce qui s'est passé sous l'empire

français : toute la ligue continentale, conduite par le génie de Napoléon , n'a pas empêché l'industrie anglaise de débarquer ses produits sur le continent, et d'en inonder presque tous les pays de l'Europe.

Les chemins de fer n'ont pas la même destination que les mécaniques ; car les chemins de fer ne sont pas un moyen de production ; ils servent uniquement à faciliter et à accélérer d'une manière prodigieuse le transport d'hommes et de marchandises , et à diminuer ainsi les frais du transport ordinaire par voitures.

Eh bien ! c'est précisément là que gît le mal : quand on songe aux grands moyens , il faut d'abord voir s'ils sont d'accord avec les proportions du pays et la tendance du commerce. Dans un pays où le trafic se réduit à peu près aux besoins de la consommation intérieure , il faut autant que possible localiser le commerce , afin de maintenir l'équilibre du mouvement sur tous les points du pays. C'est le seul moyen qu'il y a d'empêcher la concentration du mouvement , de

garantir les droits acquis , de sauver les intérêts des masses , et de les soustraire à la rapacité d'une industrie transcendante et exclusive. Ces réflexions sont en tout applicables à notre pays.

Le gouvernement belge a si bien senti l'inconvénient que nous venons de signaler; il a si bien compris quelle est la révolution que les chemins de fer doivent opérer dans les intérêts commerciaux des Belges , qu'il a reculé jusqu'ici devant son propre ouvrage : depuis deux ans le transport d'hommes se fait par le chemin de fer, section de Bruxelles à Malines ; puis de Malines à Anvers, et de Malines à Termonde, et le gouvernement n'a pu se décider jusqu'ici à opérer par la même voie le transport de marchandises, quoique cela ait pu se faire sans augmenter les frais de l'entretien des chemins de fer.

Et en effet , que restera-t-il à la nation , lorsque l'aristocratie financière aura monopolisé l'industrie ; lorsque les grands spéculateurs auront monopolisé le commerce ; lorsque le gouvernement aura monopolisé

le transport d'hommes et de marchandises ? Il ne lui restera plus rien. Nos nouveaux gouvernans n'y songent pas !

Au reste , le discours que M. de Theux a prononcé à l'inauguration du chemin de fer , n'a pas été inutile au pays sous tous les rapports ; il contient un de ces humilians aveux pour la révolution , que la force des choses a souvent arrachés à ses partisans.

« Le commerce et l'industrie , dit M. de Theux , ébranlés par les commotions politiques , ont déjà repris leur essor ; le passé n'inspire plus de regrets , l'avenir se présente sous les auspices les plus heureux : nos chemins de fer leur assurent une prospérité toujours croissante. »

Il importe de bien remarquer la différence qu'il y a entre la révolution de juillet et celle de septembre : quoiqu'elles soient toutes deux l'œuvre de la violence ; quoiqu'elles aient toutes deux violé un droit acquis ; un droit qui devait être d'autant plus sacré que les lois divines et humaines se réunissent pour en réclamer l'inviolabi-

lité ; quoiqu'elles aient toutes deux profondément affecté la morale publique ; enfin , quoiqu'elles portent toutes deux sur le front la marque indélébile d'une flagrante usurpation , cependant la révolution belge a un caractère de gravité qu'on chercherait en vain dans celle de France.

La France est un grand état qui se suffit à lui : elle a conservé ses forces de terre et de mer, ses anciennes limites, sa marine, ses îles ; en conséquence elle promet le même commerce, les mêmes chances de prospérité publique, dès que la société aura repris le calme et le repos. Tout le rôle de la révolution de juillet se termine à la substitution d'une dynastie. Il y a quelque chose de plus : la France de Charles X avait fait tous les frais de guerre , pour faire la conquête d'Alger, qui fut effectuée peu de temps avant la chute de la monarchie ; la France de Louis-Philippe a recueilli tous les fruits de cette nouvelle possession ; elle a encaissé les trésors que la découverte du pays a fait tomber entre ses mains.

La condition de la Belgique est différente : la révolution de septembre a partagé les Pays-Bas en deux grandes divisions qui souffrent de part et d'autre de leur isolement.

La Belgique a perdu toute sa force militaire , et par conséquent toute considération au dehors ; ayant cessé d'être protégé par la marine hollandaise , le pays s'est trouvé ouvert du côté du Nord , comme il l'était du côté du Midi par le fait même de la révolution de juillet. La conférence de Londres a trouvé le mot : elle a déclaré le pays état neutre. Un état neutre est un état qui n'a pas de forces personnelles ; un état à qui on défend de tenir une armée sur pied ; en un mot , un état que les nations respectent aussi longtemps qu'elles n'ont pas de raisons de le violer. La manière dont naguères les puissances ont traité la Suisse et Cracovie , nous dit assez ce que nous devons penser de la prétendue inviolabilité des états neutres.

Nous avons été violemment séparés

de la partie vivifiante du royaume : on a placé la Belgique dans une inaction forcée depuis qu'on a détourné d'elle la source qui animait son industrie. La Hollande a conservé les colonies et les avantages du commerce que nous y faisons. A la rigueur, elle peut se passer de la Belgique, parce qu'elle peut s'approvisionner en Angleterre et sur les marchés d'Allemagne.

M. de Theux avoue que le commerce et l'industrie ont été ébranlés dans le pays par les commotions politiques ; mais il cherche à donner le change à l'opinion publique sur le caractère des évènements. Dans tous les pays qu'elles affligent, les commotions politiques interrompent momentanément le commerce ; car les révolutions ont cela de propre, qu'elles portent la destruction dans tous les élémens qui concourent au bonheur de la société.

Chez nous, il y a autre chose qu'une gêne passagère, produite par une absence momentanée de confiance dans les transactions commerciales ; le mal est sans remède ; parce

que la plaie est inhérente à notre nouvelle constitution politique.

Nous languissons depuis 1830, non-seulement parce qu'il y a eu guerre civile, pillage et destruction en Belgique; mais surtout, parce que la révolution nous a enlevé des débouchés, que le pays a cherché en vain à remplacer.

M. de Theux nous apprend que *le passé n'inspire plus de regrets*; cette phrase doit s'entendre dans un sens strictement personnel. Libre à M. de Theux d'épouser les intérêts de la révolution, et de s'associer à une cause flétrie dès son origine, et qui inspire tant d'antipathie aux cœurs généreux; libre à M. de Theux de se glorifier d'être ministre du prince Léopold. Tout cela regarde M. de Theux.

Mais libre à nous de regarder ce même passé, qui n'est plus un sujet de regrets pour les partisans de la révolution, comme la plus belle époque, dont la Belgique ait à s'honorer; libre à nous encore de regretter le passé, et de rappeler de tous nos vœux

une dynastie qui possède nos sympathies , et à laquelle nous avons voué un inviolable attachement. En fait de logique , la proposition de M. de Theux est un peu trop indéfinie à notre goût.

L'avenir se présente sous les auspices les plus heureux.

Nous ne partageons pas les douces espérances de M. de Theux. La révolution a conservé le terrain qu'elle a envahi en 1830 ; tout se borne là , et s'il s'était présenté plus d'une occasion de lui disputer ses triomphes, elle aurait plus d'une défaite à avouer. Du reste , laquelle des questions pendantes entre la Belgique et la Hollande a été terminée ? Aucune. Quelle garantie d'existence a-t-on donnée à la révolution ? Aucune.

Nous sommes tous les jours à la veille de la guerre ; nous tenons sur pied une armée peu en proportion avec les ressources de l'état ; les charges publiques s'augmentent d'année en année ; la France est sur un volcan ; le républicanisme prélude à l'assassinat de Louis-Philippe , pour nous envoyer

ses hordes indisciplinées ; les crises commerciales qui agitent les États-Unis, l'Angleterre et le midi de la France, commencent à se faire sentir en Belgique.

A l'intérieur, les partis se déchirent ; les disputes et les querelles se reprennent tous les jours avec une nouvelle énergie ; dans tous les rangs de la société, la discorde fait place aux derniers débris d'une harmonie expirante ; la morale publique reçoit sans cesse de nouvelles atteintes ; la religion du peuple disparaît de la société, pour faire place à la plus affreuse licence d'opinions et de sentimens.

Une ingénieuse diplomatie nous lie les mains, et nous empêche de chercher un remède quelconque à nos maux ; les peuples limitrophes obsèdent nos frontières, et inondent notre pays de leurs produits, sans qu'aucune mesure soit capable d'arrêter la ruineuse introduction des marchandises étrangères ; le commerce de l'intérieur est étouffé sous le poids d'une écrasante concurrence, et l'industrie trouve sa mort dans

les moyens même qu'on emploie pour lui conserver la vie. Voilà l'*avenir* qui, selon M. de Theux, *se présente sous les auspices les plus heureux!*

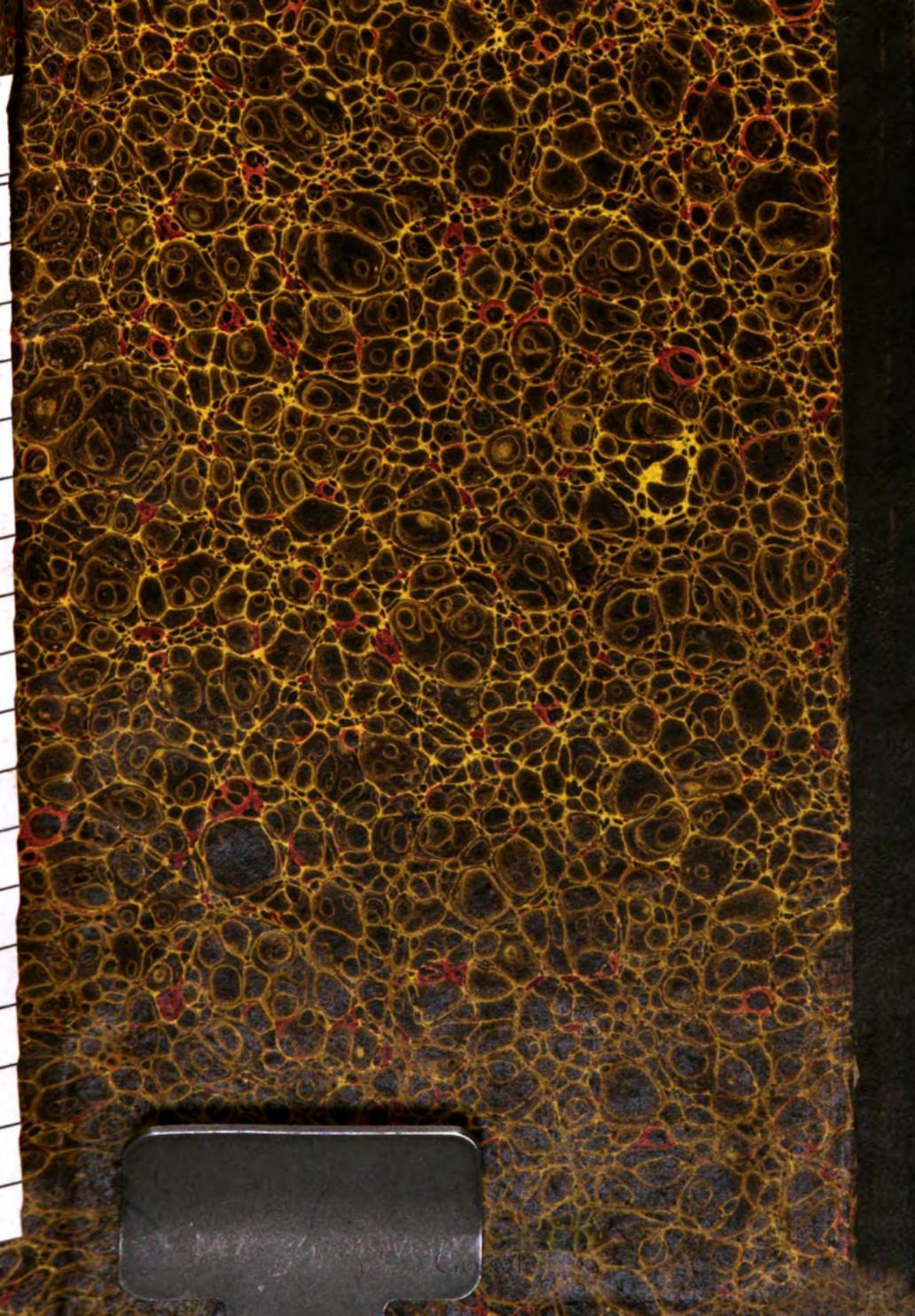
Nous terminons ici nos *Considérations sur la révolution belge*. Des causes indépendantes de notre volonté, ont retardé de quelques mois la publication du second volume.

FIN DU TOME II.

TABLE DES MATIÈRES.



CHAPITRE I. — Insurrection belge de 1830.	page 5
— II. — Conduite des puissances du Nord à l'égard de la révolution belge. — Raisons qui ont provoqué leur politique d'attente.	45
— III. — Suites de la révolution belge de 1830.	122
— IV. — La révolution belge a compromis nos intérêts moraux et religieux	173
— V. — La révolution de septembre est une révolution-monstre	236
— VI. — De l'influence des chemins de fer sur le commerce de la Belgique.	251



89101103943



b89101103943a